

**GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG**

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,  
DU COMMERCE EXTERIEUR, DE LA COOPERATION,  
DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA DEFENSE**

**ARMEE LUXEMBOURGEOISE**



# **Rapport d'activité 2003**

Mars 2004



# INDEX

	Pages
<b>Section 1. Personnel</b>	<b>1</b>
1. Les effectifs de l'Armée	2
2. Nominations et recrutements	5
3. Les soldats volontaires	6
4. Conclusions concernant les engagements de renforcement	8
5. Prestations de l'Armée	9
6. Le service social	12
<b>Section 2. Formation – Education – Instruction</b>	<b>13</b>
A. Formation	14
B. Education	19
C. Instruction	22
<b>Section 3. Opération - Sécurité militaire</b>	<b>28</b>
A. Opérations	29
1. Kosovo	29
2. Macédoine	34
3. Afghanistan	37
4. Cambodge	40
B. Sécurité militaire	45
1. Sécurité des installations militaires	45
2. Mesures en matière de contre terrorisme	45
<b>Section 4. Relations internationales</b>	<b>46</b>
1. OTAN	47
2. Union européenne (UE)	51
3. Corps européen	53
4. BENELUX	55
5. Divers	55
6. Relevé des visites étrangères auprès du Chef d'Etat-Major de l'Armée	56
7. Relevé des déplacements du Chef d'Etat-Major de l'Armée à l'étranger	56

<b>Section 5.</b>	<b>Logistique</b>	<b>57</b>
	1. Objectifs à atteindre	58
	2. Logistique nationale	59
	3. Transport	61
	4. Cuisine	61
	5. Maintenance	62
	6. Recollement et dépôt de munitions	64
	7. HNS	65
	8. Missions de soutien et d'appui	65
	9. Logistique internationale	69
	10. Conclusions	70
<b>Section 6.</b>	<b>Budget et Finances</b>	<b>73</b>
	1. Objectif à atteindre	74
	2. Acquisitions majeures	74
	3. Evolution des crédits de l'armée entre 1999 et 2003	76
	4. Evolution des crédits pour le Personnel de l'armée entre 1999 et 2003	77
	5. Evolution des crédits pour le fonctionnement de l'armée entre 1999 et 2003	78
	6. Evolution des crédits d'acquisition de l'armée entre 1999 et 2003	79
	7. Conclusions	80
<b>Section 7.</b>	<b>Informatique</b>	<b>81</b>
<b>Section 8.</b>	<b>Groupe inspections, vérification &amp; observations. (GIVO)</b>	<b>83</b>
	1. Introduction	84
	2. Composition et organisation du GIVO	84
	3. Missions exécutées	84
	4. Cours de formation	87
	5. Réunions	88
	6. Conclusions et prévisions	88
<b>Section 9.</b>	<b>Musique militaire</b>	<b>89</b>
	1. Différentes formations musicales possibles de la Musique militaire	90
	2. Nombre et genres de prestations exécutées	90
<b>Section 10.</b>	<b>Service médical</b>	<b>91</b>
	1. Service médical	92
	2. Soins médicaux	93
	3. Service psychologue	93
	4. Conclusions	94
<b>Section 11.</b>	<b>Conclusions générales</b>	<b>95</b>

**SECTION 1.**

**PERSONNEL.**

<b>SECTION 1. PERSONNEL.</b>
------------------------------

**1. Les effectifs de l'Armée en 2003.**

## a. Effectif théorique.

Suite à la loi du 02 août 1997 portant réorganisation de l'Armée complétant la loi modifiée du 23 juillet 1952 portant sur l'organisation militaire, les effectifs théoriques des diverses catégories de personnel sont les suivants:

	Cadre	Hors cadre	Volontaires	Musique militaire
Officiers	40	12 <sup>(1)</sup>	13	1
Sous-officiers	135	12 <sup>(1)</sup>	43	60
Caporaux	90 <sup>(3)</sup>	12	-	-
Soldats	-	-	430 <sup>(3)</sup>	-
Personnel civil	117 <sup>(2)</sup>	-	-	1

**Remarques :**

- (1) Sont à ajouter au nombre des officiers et sous-officiers placés hors cadre, un nombre non-limité d'officiers et de sous-officiers en service extraordinaire auprès de la Maison Grand-Ducale. Actuellement il s'agit de trois officiers et d'un sous-officier.
- (2) Sont à ajouter au nombre du personnel civil :
- un nombre indéterminé d'instituteurs spéciaux de l'Ecole de l'Armée, y compris le Chargé de direction de l'Ecole de l'Armée ;
  - les techniciennes de surface occupées à tâche partielle (5).
- (3) Sont à **déduire** du nombre de 430, le nombre de caporaux de carrière effectivement nommés. Sont à **ajouter** au nombre de 430 (340), les soldats volontaires placés "Hors Contingent" dont le nombre est variable. Ainsi sont placés "**Hors Contingent**" :
- (a) les aspirants-officiers;
  - (b) les soldats volontaires fréquentant à temps complet l'Ecole de l'Armée;
  - (c) les soldats volontaires de la section de sports d'élite;
  - (d) les soldats volontaires ayant réussi l'examen d'admission à la candidature auprès des administrations de l'Etat et y compris les candidats sous-officiers musiciens dès leur incorporation;
  - (e) les soldats volontaires participant à une opération pour le maintien de la paix (OMP) ;
  - (f) les soldats volontaires détachés en dehors de l'Armée (OTAN, Centre de Communication du Gouvernement, Maison Grand-Ducale, Haut Commissariat de la Protection Nationale).

## b. Effectif réel.

En date du **31 décembre 2003** les effectifs réels étaient les suivants :

## (1) Officiers.

- 40 officiers du cadre ;
- 9 officiers "Hors Cadre" (dont 1 en congé sans traitement);  
→ 3 vacances
- 2 officiers "Hors Cadre" au Palais Grand-Ducal;
- 1 infirmier gradué;
- 8 officiers commissionnés dont :  
3 auditeurs militaires, 2 médecins, 1 psychologue, 1 pharmacienne et 1 aumônier (du culte catholique);
- 0 officier volontaire;  
→ 13 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

## (2) Sous-officiers.

- 116 sous-officiers du cadre ;  
(dont 3 en congé sans traitement et 1 en congé pour travail à mi-temps);  
→ 17 vacances par rapport à l'effectif légal maximum ;
- 12 sous-officiers "Hors Cadre" (dont 1 en CST) ;  
→ 0 vacance;
- 1 sous-officier "Hors Cadre" au Palais Grand-Ducal;
- 2 sous-officiers infirmiers diplômés ;
- 0 sous-officiers volontaires;  
→ 43 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

## (3) Musique militaire.

- 1 officier;
- 54 sous-officiers ;  
→ 6 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

## (4) Caporaux.

- 29 caporaux du cadre ;  
→ 61 vacances par rapport à l'effectif légal maximum ;
- 0 Caporaux hors cadre ;  
→ 12 vacances .

## (5) Soldats volontaires.

Avec 546 soldats volontaires, dont 36 soldats féminins (6,59 %), le nombre total des soldats volontaires a augmenté de 32 unités par rapport à 2002.

L'effectif réel des soldats volontaires du contingent a augmenté de 16 unités. Celui des soldats volontaires "hors contingent" a également augmenté de 16 unités.

Suivant les libérations et les recrutements au courant de l'année, le nombre total le plus bas a été de 454 unités (10 octobre 2003) et le nombre total le plus élevé a été de 582 unités (20 octobre 2003).

## (6) Personnel civil.

(a) Au 31 décembre 2003, 116 personnes civiles ont été employées à l'Armée.

La répartition par catégorie de personnel est la suivante:

- 1 ingénieur diplômé ;
- 3 ingénieurs techniciens ;
- 58 artisans-fonctionnaires dont ;
  - 1 fonctionnaire détaché à temps complet depuis le 01.08.1995 auprès du Service de l'Energie de l'Etat ;
  - 1 en congé sans traitement
  - 1 en congé pour travail à mi-temps;
- 18 employés dont :
  - le secrétaire de la Musique Militaire ;
  - 2 employés en congé sans indemnité.
- 36 ouvriers sous contrat collectif (dont 14 gardiens).

(b) Le corps des instituteurs spéciaux de l'Ecole de l'Armée comprend 7 unités, dont le directeur.

(c) Dans le cadre la « Présidence luxembourgeoise du Corps Européen » que le Luxembourg assume pendant l'année 2004 et de la « Présidence luxembourgeoise de l'Union

Européenne 2005 », 5 employés sous contrat à durée déterminée ont été engagés par le MAE au profit de l'Armée.

(7) Personnel civil détaché de l'Armée.

1 artisan-fonctionnaire de l'Armée **recruté avant 1967** est toujours détaché dans une autre administration de l'Etat (I.S.E.R.P) et rémunéré moyennant les crédits inscrits au budget de l'Armée.

(8) Personnel de la WSA.

Depuis le mois d'octobre 1994, du personnel de la WSA est détaché à l'Armée. Parmi les trente personnes initialement employées à l'Armée, il n'en reste plus que deux en 2003 (2 employés de bureau). Les départs sont dus entre autres à des mises à la retraite, des réintégrations à la WSA et des démissions.

c. Tableau comparatif des effectifs théorique, réel et **DISPONIBLE** au 31 décembre 2003 :

	Personnel "de carrière"		Personnel "volontaire"		Personnel "Hors cadre" ou "Hors contingent"	
	Effectif théorique	Effectif réel DISPONIBLE	Effectif théorique	Effectif réel DISPONIBLE	Effectif théorique	Effectif réel
<b>Armée</b>						
Officiers	40	40	13	0	12 + 3 (1)	9 + 2 (1)
MedA et InfGradué	2	1	-	-	-	-
SOOffr + InfDipl	135	116	43	0	12 + 3 (1)	10 + 1 (1)
Caporaux	90	29	-	-	12	0
Personnel Civil	118	111	-	-	-	-
Enseignants	Variable	7	-	-	-	-
Soldats volontaires	-	-	401 (2)	353	Variable (3)	193
<b>Musique Militaire</b>						
Officier	1	1	-	-	-	-
Sous-Officiers	60	54	-	-	-	-
Personnel Civil	1	1	-	-	-	-

**Remarques :**

Pour établir l'effectif réel **DISPONIBLE**, sont déduits de l'effectif théorique les vacances de poste et les personnels en congé sans traitement, en congé parental, ou en congé pour raisons de santé pendant la majeure partie de l'année 2003.

(1) Personnel hors cadre détaché à la Cour Grand-Ducale.

(2) Sont à **déduire** du nombre de 430 au fur et à mesure le nombre de caporaux de carrière effectivement nommés (90 au maximum et 29 au 31.12.2003).

(3) Sont à **ajouter** au nombre des volontaires du contingent, les volontaires placés "Hors Contingent" dont le nombre est variable.

d. Conclusion intermédiaire.

En 2003, l'effectif réel de l'Armée a augmenté de 29 unités par rapport à 2002.

Cette hausse est principalement due à l'incorporation du mois d'octobre de 123 volontaires stagiaires de la 141<sup>e</sup> session.

Les effectifs réels des catégories sous-officier, caporal, officier/sous-officier/soldat volontaire et du personnel civil, restent cependant toujours déficitaires par rapport aux effectifs légaux.

**2. Nominations et recrutements en 2003.****a. Officiers.**

- (1) Pas de nomination;
- (2) 10 candidats officiers de carrière sont encore en formation.

La répartition par année de formation et par école de formation est la suivante:

	ERM BRUXELLES	EMIA – ESM St CYR/COËTQUIDAN	TOTAL
1 <sup>re</sup> année	1	%	1
2 <sup>e</sup> année	2	%	2
3 <sup>e</sup> année	%	4	4
4 <sup>e</sup> année	3	%	3
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>10</b>

ERM : Ecole Royale Militaire  
 EMIA : Ecole Militaire Interarmes  
 ESM : Ecole Spéciale Militaire

- (3) Aucun officier volontaire n'a été recruté.

**b. Sous-officiers.**

- (1) 8 nominations sont intervenues en 2003;
- (2) 11 candidats sont en formation, dont 5 pourront être nommés début 2004;
- (3) 2 infirmiers diplômés ont été admis au stage ;
- (4) 1 nomination est intervenue dans le cadre des sous-officiers de carrière de la Musique militaire;
- (5) 6 candidats-musiciens sont en formation;
- (6) aucun sous-officier volontaire n'a été recruté.

**c. Caporaux.**

- (1) 4 nominations sont intervenues;
- (2) 3 candidats, qui sont en formation, pourront être nommés en juin 2004.

**d. Personnel civil.**

- (1) Artisans-fonctionnaires : 2 nominations définitives; 1 changement d'administration;
- (2) Employés : 5 engagements ;
- (3) Ouvriers : 6 engagements (dont 5 gardiens) ;
- (4) Instituteurs spéciaux : pas de changement ;
- (5) Ingénieurs diplômés : pas de changement ;
- (6) Ingénieurs techniciens : 3 admissions au stage.

**Remarque :**

Suite à la décision du Gouvernement en conseil du 07 novembre 1986 portant extension de l'expérience pilote de la mise au travail de chômeurs indemnisés, 19 chômeurs sont employés au Centre militaire.

### 3. Les soldats volontaires.

L'engagement des soldats volontaires porte sur 18 mois, y compris la période de stage (au maximum 9 mois). Au terme de ce premier engagement, le soldat volontaire peut solliciter des rengagements successifs pour la durée d'une année jusqu'à concurrence de 15 années de service volontaire.

#### a. Sélections.

En 2003 eurent lieu 18 sélections et 3 ajournements de sélection.  
468 candidats se sont présentés aux épreuves de sélection.  
Ce nombre constitue une augmentation de 113 unités par rapport à 2002.  
248 candidats ont été refusés soit 42,16 % (contre 33,80 % en 2002).

Motifs du refus/échec:

- insuffisance aux tests de connaissances: 51,16 %
- raisons médicales : 0,78 %
- conditions physiques insuffisantes : 3,88 %
- cumul de plusieurs des motifs susmentionnés : 44,18 %

Date d'incorporation - Session	17 Fev session 139	24 Jun session 140	20 Oct session 141	Total
Convoqués	110	126	312	548
<b>Présents lors des épreuves de sélection</b>	<b>91</b>	<b>110</b>	<b>267</b>	<b>468</b>
Admis lors des épreuves de sélection	35	31	112	178
Candidats admis d'une sélection antérieure	13	4	6	23
Réadmissions	7	7	5	19
Refus / Echecs	36	68	144	248
<b>Incorporés effectivement :</b>	<b>55</b>	<b>42</b>	<b>123</b>	<b>220</b>

#### Remarque importante :

Suite au règlement grand-ducal du 20 mars 2003, modifiant le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1967 déterminant le statut des volontaires, des citoyens de nationalité d'un des Etats membres de l'Union européenne et résidant au Luxembourg depuis au moins 36 mois, ont été incorporés avec la 141<sup>e</sup> session des volontaires le 20 octobre 2003.

Il s'agissait de 25 volontaires stagiaires répartis par nationalité :

- 16 portugais
- 7 italiens
- 2 français

Au 31 décembre 2003, 21 étaient toujours volontaire stagiaire (en formation à l'instruction de base).

#### b. Incorporations.

En trois incorporations 220 volontaires stagiaires, sur 468 candidats présents lors des épreuves de sélection, soit 47 %, ont été admis au stage.  
Parmi les 220 stagiaires, on comptait 13 stagiaires féminins (5,9 %).

Au moment de leur incorporation :

- 53 stagiaires étaient âgés de moins de 18 ans;
- 167 stagiaires avaient dépassé l'âge de 18 ans.

Eu égard au fait que le nombre de soldats volontaires incorporés en 2003 était en légère hausse par rapport à 2002 (216) on peut déduire que les mesures prises en vue d'améliorer le recrutement continuent à porter leurs fruits. Toutefois faut-il à tout prix continuer dans la même voie, à savoir :

- rendre le service militaire plus attrayant,
- mener une campagne d'information sur l'Armée et les perspectives qu'elle offre,
- rechercher par le biais du Service Social d'autres débouchés intéressants et adaptés aux capacités des postulants.

A constater que depuis le lancement de la campagne publicitaire, la moyenne des recrutements des 3 dernières années (2001 à 2003) s'élevait à 212 unités, tandis que la moyenne des années 1997 à 2000 s'élevait seulement à 167 unités.

c. Niveau d'études.

Sur les 220 volontaires stagiaires incorporés :

- (1) 46 avaient réussi une 11<sup>e</sup> théorique ou étaient détenteur d'un certificat de 5 années d'études équivalentes;  
65 avaient réussi 3 années d'études secondaires ou secondaires techniques;  
23 d'entre eux étaient détenteur d'un CATP respectivement d'un CAP.
- (2) 63 stagiaires avaient réussi 2 années d'études secondaires ou secondaires techniques.
- (3) Le restant, soit 23 volontaires stagiaires, n'ont pas présenté un certificat d'études ou ne disposent actuellement pas d'un certificat d'équivalence d'études, de sorte qu'ils ne peuvent être rangés dans l'une des catégories d'études ci-dessus.

d. Les soldats volontaires placés "hors contingent".

Au 31.12.2003, 193 soldats volontaires étaient placés "hors contingent" (augmentation de 16 unités par rapport à 2002) :

- 10 aspirants officiers ;
  - 0 candidat officier volontaire ;
- 11 candidats sous-officier de carrière de l'Armée ;
  - 0 candidat sous-officier volontaire ;
  - 3 candidats caporal de carrière de l'Armée ;
  - 6 candidats sous-officier de la Musique militaire ;
  - 6 candidats pour la carrière inférieure des Douanes et Accises ;
  - 0 candidat préposé des Eaux et Forêts ;
- 12 candidats pour la carrière de brigadier de la Police Grand-Ducale ;
  - 0 candidat sous-officier des Établissements Pénitentiaires ;
  - 3 candidats pour la carrière inférieure des P & T (facteur) ;
- 89 soldats volontaires fréquentant l'École de l'Armée ;
- 11 soldats volontaires de la section de sports d'élite ;
- 23 soldats volontaires participant à une mission OMP (KFOR/ISAF) ;
- 19 volontaires détachés auprès d'autres administrations ou services de l'Etat.

e. Les départs.

Pendant l'année 2003, 197 soldats volontaires ou volontaires stagiaires ont été libérés de leurs obligations militaires dont:

- (1) 71 ont été engagés par les administrations où les soldats volontaires bénéficient d'un droit d'exclusivité :
  - 0 officiers de carrière ;
  - 8 sous-officiers de carrière ;
  - 1 sous-officier de carrière la Musique militaire ;
  - 4 caporaux de carrière ;
  - 5 gardiens ;
  - 17 inspecteurs de Police ;
  - 7 brigadiers de Police ;
  - 4 facteurs des P & T ;
  - 15 préposés des Douanes et Accises ;
  - 10 sous-officiers des Établissements Pénitentiaires ;
  - 0 préposé des Eaux et Forêts.
  
- (2) 18 ont été engagés par les administrations, services et établissements publics où les soldats volontaires bénéficient d'un droit de priorité (communes, CFL, Ponts&Chaussées, etc). Parmi ces 18 volontaires, 3 ont été engagés à l'Armée comme employé de l'Etat moyennant un contrat à durée indéterminée.
  
- (3) 108 soldats volontaires ou volontaires stagiaires ont quitté l'Armée sans avoir de débouché dans la vie professionnelle, à savoir :
  - 65 libérations durant la période de stage;
  - 10 libérations pendant l'engagement (avant 18 mois) ;
  - 18 libérations pendant la période de rengagement (18 mois ou plus) ;
  - 7 libérations pour fin d'engagement ou de rengagement ;
  - 6 révocations de contrat ;
  - 2 décès suite à des accidents de circulation.

#### **4. Conclusion concernant les engagements de renforcement.**

Afin de mettre l'Armée en mesure d'assurer les missions internationales et nationales toujours croissantes, les effectifs légalement prévus devraient être progressivement atteints dans les années à venir suivant une programmation d'engagement de renforcement de personnel tant militaire que civil.

Force est cependant de constater que depuis des années, les engagements de renforcement demandés suivant la planification « long terme » n'ont que partiellement été autorisés.

L'analyse des missions de l'Armée impose une révision de la loi du 02 août 1997 et des structures de l'Armée. Une augmentation des effectifs théoriques sera incontournable.

**5. Prestations de l'Armée.**

## a. Cérémonies avec honneurs militaires.

15 janvier	Remise de la médaille belge aux membres de la mission KFOR VIII/10 à BOURG-LEOPOLD (BE).
10 février	Promesse solennelle de la 138 <sup>e</sup> session des volontaires à ESCH-ALZETTE.
23 février	Journée Nationale de la Résistance.
25 février	Cérémonie au Centre militaire à l'occasion de la réactivation de la Cie A.
09-10 mars	Visite officielle à Luxembourg de S.E. Monsieur José Manuel Durao BARROSO, Premier Ministre du PORTUGAL.
25-28 mars	Visite d'Etat de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en ITALIE.
16 avril	Commémoration de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc, par l'Amicale des Anciens Gardistes.
22-23 avril	Visite protocolaire du Général James L. JONES, Supreme Allied Commander Europe (SACEUR).
26 avril	Fête de la Légion.
05-07 mai	Visite d'Etat à Luxembourg de S.E. Monsieur Arnold RÜÜTEL, Président de la République d'ESTONIE.
08 mai	Journée de l'Armistice.
09-10 mai	Gala de l'Ecole Militaire Inter-Armes de St CYR/COËTQUIDAN à la Place Clairefontaine.
14-16 mai	Visite protocolaire du Général Raymond HENAULT, Chef d'Etat-Major de la Défense canadienne.
23 mai	Remise de la médaille belge aux membres de la mission KFOR IX/11 à FLAWINNE (BE).
24 mai	US Memorial Day au cimetière de HAMM.
30 mai	Cérémonie commémorant le 53 <sup>e</sup> anniversaire de la création du Bataillon des Volontaires de la Guerre de Corée.
01 juin	Journée du Souvenir UPAFIL à RUMELANGE.
04 juin	Promesse solennelle de la 139 <sup>e</sup> session des volontaires au Centre militaire.
19 juin	Cérémonies et festivités à l'occasion de la Fête Nationale à DIEKIRCH.
22 juin	Relève solennelle de la garde du Palais grand-ducal et retraite aux flambeaux.
23 juin	Cérémonies et festivités à l'occasion de la Fête Nationale à LUXEMBOURG.
27 juin	Cérémonie de remise de commandement au Régiment de chasseurs à THIERVILLE sur MEUSE (FR).
01-02 juillet	Visite du Général Rolando MOSCA MOSCHINI, Chef d'Etat-Major de la Défense italienne.
11 juillet	Visite officielle à Luxembourg de S.E. Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN, Premier Ministre de la République française.
12 juillet	« Remembrance Day » à ETTTELBRUCK.
14 juillet	Fête National française – participation d'un détachement au défilé à PARIS.
21 juillet	Fête Nationale belge – participation d'un détachement au défilé à BRUXELLES.
07 septembre	Journée commémorative du Passeur à PETANGE.
04 septembre	Cérémonie de remise de commandement au Corps Européen à STRASBOURG.
18 septembre	Relève solennelle de la garde du Palais grand-ducal.
21 septembre	Cérémonie commémorative à RUSSANGE (FR).
25-26 septembre	Visite protocolaire du Général d'Aviation August VAN DAELE, Chef de la Défense belge.
26-27 septembre	Visite officielle à Luxembourg de S.E. Monsieur Mikulas DZURINDA, Premier Ministre de la République slovaque.
07-08 octobre	Visite officielle à Luxembourg de S.E. Monsieur Adrian NASTASE, Premier Ministre de la ROUMANIE.

03 octobre	Remise de la médaille belge aux membres de la mission KFOR X/12 à MARCHE-en-FAMENNE (BE).
12 octobre	Journée de la « Commémoration Nationale » à LUXEMBOURG et à DIEKIRCH.
14-15 octobre	Visite officielle à Luxembourg de S.E. Monsieur Tassos PAPADOPOULOS, Président de la République de CHYPRE.
15 octobre	Promesse solennelle de la 140 <sup>e</sup> session des volontaires à STADTBREDIMUS.
20-22 octobre	Visite d'Etat de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse au Royaume du DANEMARK.
24 octobre	Journée commémorative en souvenir des volontaires luxembourgeois et soldats de l'ONU tombés au champ d'honneur en COREE.
31 octobre	Dépôt de fleurs du Chef d'Etat-Major de l'Armée, du Directeur Général et de l'Inspecteur Général de la Police Grand-Ducale au Monument de la Force Publique à l'occasion du Jour des Morts.
11 novembre	Fête de Corps au Centre militaire – « St. Martin ».
16 novembre	Cérémonie commémorative au cimetière militaire allemand à SANDWEILER à l'occasion du « Volkstrauertag ».
26 novembre	Visite officielle de S.E. Monsieur Guy VERHOFSTADT, Premier Ministre du Royaume de Belgique.
03 décembre	Visite officielle de S.E. Monsieur Péter MEDGYESSY, Premier Ministre de la République de Hongrie.
04 décembre	Journée commémorative de la déportation des membres de l'Ancienne Compagnie des Volontaires à WEIMAR, lors de l'occupation nazie.
16 décembre	Cérémonie au cimetière militaire américain à HAMM en l'honneur et à la mémoire des militaires US.
19 décembre	Veillée de Noël au Centre militaire.

b. Cérémonies religieuses et funéraires.

08 avril	Enterrement du Soldat Andy HEISCHBOURG.
16 mai	Pèlerinage militaire à l'occasion de l'Octave Notre-Dame.
25 mai	Octave Notre-Dame – cérémonies de clôture à LUXEMBOURG et à DIEKIRCH.
15 – 20 mai	45 <sup>e</sup> Pèlerinage Militaire International à LOURDES.
03 juillet	Enterrement du 1 <sup>er</sup> Soldat-Chef Dirk SCHMITT.
05 novembre	Enterrement du Lieutenant-Colonel Georges BODEN, Médecin de l'Armée en retraite.

c. Relations publiques.

29 janvier	Concert de bienfaisance organisé par l'Armée, le Luxembourg City Tourist Office et l'asbl « D'Frënn vun der Militärmusek ».
10 au 15 mars	Stand Info à la « Galerie AUCHAN ».
18 mars	Visite au Centre militaire de 90 élèves du Lycée Technique d'ESCH-ALZETTE et du Convict Episcopal de Luxembourg.
30 mars	« Télévie 2003 » à WILTZ.
07 – 10 avril	Stage d'orientation professionnelle pour 28 élèves de l'enseignement secondaire.
16 avril	Enregistrement d'une émission « TANGO TV »
22 avril	Séance d'information à l'ADEM à LUXEMBOURG.
23 avril	Stand Info au « Lycée Technique du Centre » à LUXEMBOURG.
26 avril	Stand Info au « Lycée Technique Privé Ste Anne » à ETTTELBRUCK.
29 avril	Stand Info au « Lycée Technique du Nord » à WILTZ.
30 avril	Stand Info au « Lycée Technique Mathias Adam » à PETANGE.
06 mai	Journée Info pour les élèves des écoles post-primaires.
08 mai	Journée Info pour les élèves des écoles post-primaires.
10 – 18 mai	Stand Info à la « Foire de Printemps ».

22 mai	Stand Info à l'Ecole Privée Fieldgen » à LUXEMBOURG.
28 mai	Journée de l'infanterie et fastes à l'Ecole d'Infanterie – 2 Cyclistes à ARLON.
04 juin	Séance d'information au « Lycée de Garçons » à LUXEMBOURG.
07 juin	Stand Info dans la « Maison de la Culture » à PETANGE
24 juin	Stand Info au « Lycée Technique de BONNEVOIE » à LUXEMBOURG.
25 juin	Stand Info au « Lycée Robert Schumann » à LUXEMBOURG.
26 juin	Stand Info au « Lycée Technique E.C.G. » à LUXEMBOURG.
27 juin	Stand Info au « Lycée Classique d'ECHTERNACH ».
30 juin – 05 juillet	Stand Info au « Shopping Centre TOPAZE » à MERSCH.
09 juillet	Visite au Centre militaire d'une classe de 4 <sup>e</sup> année scolaire de BERCHEM.
03 septembre	Enregistrement et diffusion d'une émission « Planet RTL ».
27 – 31 octobre	Stand Info au « Shopping Center CACTUS » à BASCHARAGE.
27 – 30 octobre	Stage d'orientation professionnelle pour 18 élèves de l'enseignement secondaire.
06 – 07 novembre	Stand Info à la « Foire de l'Etudiant ».
18 novembre	Stand Info au « Lycée Michel Rodange » à LUXEMBOURG.
19 novembre	Stand Info au « Lycée Classique DIEKIRCH ».
20 novembre	Stand Info au « Lycée de Garçons » à ESCH-ALZETTE.
21 novembre	Stand Info au « Lycée Hubert Clement » à ESCH-ALZETTE.
24 novembre	Stand Info au « Lycée Classique d'ECHTERNACH ».
27 novembre	Séance d'information au « Lycée Robert Schumann » à LUXEMBOURG.
04 décembre	Journée d'information au Centre militaire à l'adresse des Ambassadeurs et des Attachés militaires.
11 décembre	Séance d'information à l' « Athénée de Luxembourg ».

Les journées post-primaires au Centre Militaire ont permis à environ 640 élèves de se renseigner sur l'Armée, les perspectives et débouchés qu'elle offre.

Ces journées d'information, organisées depuis 1992, sont toujours très appréciées par les candidats potentiels au service militaire.

Les stands d'information dans les centres commerciaux permettent non seulement de toucher les jeunes mais également et surtout les parents. Au total, l'Armée a organisé 19 stands Info.

La participation à la Foire de l'information scolaire et universitaire (Foire de l'Etudiant) permet de présenter plus particulièrement la carrière de l'officier.

Un « Adventure Camp » a été organisé au Centre militaire du 21 au 25 juillet, accueillant une vingtaine de jeunes intéressés à la vie militaire des communes de STEINSEL et de BETZDORF.

Dans le cadre de leur formation scolaire, 3 élèves ont effectué un stage d'environ un mois au Centre militaire.

## 6. Le Service social.

Le Service social, réactivé depuis le 01 février 2000, a continué à promouvoir la reconversion et la réinsertion socio-professionnelle du militaire et à offrir également à tout membre militaire et civil de l'Armée l'accompagnement personnel et le soutien social nécessaires. Le tableau ci-dessous reprend les principales activités de ce service.

<b>Bilan des activités 2003</b>	<b>Nombre séances</b>
Réunions du Conseil social	5
Réunions entre membres du Conseil social	5
Consultations de membres de l'Armée au Bureau social	624
Participations à des réunions organisées par l'Armée	5
Participations à des séances d'information organisées par l'EA	7
Entrevue avec CEMA	1
Entrevues avec Comd CM	2
Entrevues avec les cadres officiers et/ou sous-officiers de l'Armée	3
Entrevues avec des administrations de la Fonction Publique, administrations communales, institutions	3
Séances d'information sur les différentes carrières et des emplois (Fonction Publique, communes, secteur privé)	8
Séance d'information pour les administrations et institutions de la Fonction Publique, des communes, le secteur semi-public ou le secteur privé	1
Journées (visites) d'information - relations publiques	4
Orientation professionnelle dans le cadre de l'instruction de base (IB)	9
Service social au Pel IB	17
Incorporations (Permanences Bureau social)	3
Séances d'information sur le Service social + Orientation professionnelle dans les UAB	5
Participation à des séminaires, conférences, cycles de formation	2
Visite d'information auprès des administrations de la Fonction Publique, des administrations communales, des institutions ou entreprises du secteur public ou privé	1

## 7. Mesures en cours et projetées

- Démarches du Conseil social en vue d'améliorer l'application du droit de priorité des volontaires dans les différentes carrières et auprès des différentes administrations de la Fonction Publique.
- Dans le cadre de l'élaboration d'un avant-projet de règlement grand-ducal sur l'application et les modalités d'exécution du droit de priorité des soldats volontaires pour la carrière **inférieure et moyenne**, démarches du Conseil social en vue de prévoir également un droit de priorité pour la carrière de **l'ouvrier de l'Etat**. Cette mesure permettrait entre autres de promouvoir l'attractivité du volontariat.
- Création d'un groupe de travail qui aurait comme mission de :
  - faire une analyse du marché de l'emploi accessible pour les soldats volontaires ;
  - rechercher et créer des débouchés pour les soldats volontaires.
- Au vu des nombreuses entrevues et consultations du Service social et afin de pouvoir garantir un fonctionnement permanent, il y aurait lieu de renforcer de ce service par l'engagement **temporaire** d'un(e) assistant(e) social(e).

**SECTION 2.**

**FORMATION – EDUCATION**

**INSTRUCTION**

<b>A. FORMATION.</b>
----------------------

**1. Introduction.**

La diversité des devoirs et des missions que les militaires de l'Armée luxembourgeoise sont amenés à maîtriser dans un cadre international s'est singulièrement élargie. L'Armée a plus que jamais besoin de cadres aux compétences affirmées et adaptées à leur temps. Ce personnel doit être capable de pérenniser l'excellence dans le commandement des hommes sur le terrain et d'assurer au Luxembourg une reconnaissance dans les instances interarmées et internationales dans lesquelles ils sont présents.

**2. Objectifs.**

Les formations spécifiques et adaptées ont pour mission de former des officiers, sous-officiers et caporaux de carrière, ainsi que les cadres commissionnés de l'Armée et de les aider à devenir des hommes et femmes d'action nourris d'une réflexion puisant ses fondements dans une culture étendue et entretenue, en quelque sorte des meneurs d'hommes qui maîtrisent l'art du commandement.

**3. Cours et stages.**

Des travaux conceptuels viennent d'être finalisés par le Bureau Opérations, Instruction et Sécurité de l'Etat-Major. En fonction de l'emploi qu'occupe le gradé de carrière, des cours appropriés ont été sélectionnés pour assurer sa formation continue personnelle qui correspond au mieux aux exigences et attributions de son emploi.

a. La formation de base du personnel militaire de carrière est assurée selon les critères établis dans des écoles belges (BE) et françaises (FR).

(1) Officiers:

- 10 candidats officiers de carrière sont actuellement en formation dont 4 à l'Ecole Spéciale Militaire de StCyr/Coëtquidan (3<sup>ième</sup> année) et 6 à l'Ecole Royale Militaire de Bruxelles (1 en 1<sup>ière</sup> année, 2 en 2<sup>ième</sup> année et 3 en 4<sup>ième</sup> année).

(2) Sous-officiers:

- Au cours de l'année 2003, cinq sous-officiers de carrière ont terminé leur cycle de formation à l'Ecole Royale des Sous-Officiers à DINANT (ERSO) puis l'Ecole d'Infanterie -Régiment de Carabiniers Cyclistes (EI – Regt Cy) à ARLON (STOCKEM)
- Six sous-officiers de carrière sont actuellement en formation à l' EI – Regt Cy à ARLON (STOCKEM).

(3) Caporaux de carrière:

- Trois caporaux de carrière sont en formation à l'Ecole Royale des Sous-Officiers à DINANT.

b. Cours de perfectionnement du personnel militaire.(1) Cours de formation pour officiers :

## (a) Formation continue

Cours d'application de l'infanterie	BE	3
Commandant d'unité logistique	BE	1
Cours d'application de l'infanterie	FR	3
Ecole d'Etat-Major	FR	3
Cours supérieur d'Etat-Major	BE	1

## (b) Cours de spécialisation

Cours observateur avancé non-artilleur	BE	3
NATO Staff Officer Orientation Course	GE	2
NATO European Security Cooperation Course	GE	1
Multinational Joint LOGISTICS Center Course	GE	1
Cours de formateur local	BE	1

(2) Cours de spécialisation pour sous-officiers :

Aide-instructeur en éducation physique	BE	2
Cours Aide-instructeur Identification Matériel	BE	2
Formation exploitation Centre de gestion des éléments secrets	FR	1
NATO Senior NCO's Orientation Course	GE	1
Cours B3 réparateur véhicules	BE	2
Oline-Redakteur	GE	1
Lehrgang für Presse und Öffentlichkeitsarbeit	GE	1
Schiesslehrer Waffensystem TOW	GE	1

(3) Cours de spécialisation pour caporaux :

Cours B4 mécanicien réparateur de véhicules	BE	2
Cours B4 cuisinier	BE	1
Cours Tireur d'élite	BE	3
Formation spécialisée Infanterie mécanisée	BE	4

(4) Cours de formation complémentaire pour militaires et personnel civil :(a) Cours de Perfectionnement dans le domaine des opérations militaires :

Cours Crowd Control	BE	2
Cours observateur avancé	BE	2
Light role close Recce course	UK	1
Long range patrol	BE	2
Brevet B Para	BE	5
Cours BAMS longue durée	BE	3
Cours radio HF BLU	BE	2
Récepteur GPS PLGR	BE	4
Crisis Management Course à l'OTAN	BE	1
ESDP Pilot orientation Course	BE	1
NATO Basic NBC Course	GE	1
Cours Défense NBC et ROTA	BE	1
Counter Proliferation Course	GE	1
Cours de formation OMP	LU	32
Cours sécurité Bn S2	BE	1
Cours NBC Analysis	LU	8 (dont 4 civils)

(b) Groupe Inspections, Vérifications et Observations (GIVO) :

Inspecteur et escorteur FCE	GE	3 (dont 1 civil)
Contrôle des armements	GE	1

(c) Cours de Perfectionnement EPS :

Recyclage technique descente en rappel	BE	2
--	----	---

(d) Cours de Perfectionnement LOG :

Formation Hazard Analysis Critical Control Points	LU	18 (dont 14 civils)
Formation pour système de levage	LU	10 (dont 1 civil)
Formation gestion des stocks	LU	3
Transport de marchandises dangereuses	LU	2 (dont 1 civil)

(e) Cours de Perfectionnement déminage :

Formation EDEE B2/B1	BE	2
----------------------	----	---

(f) Cours de perfectionnement au Luxembourg :

Cours en informatique	LU	24 (dont 7 civils)
Cours de spécialisation Musique Militaire	LU	2
Cours INAP	LU	17 ( dont 13 civils)

#### **4. Conclusions.**

215 officiers, sous-officiers, caporaux et membres du personnel civil ont suivi un total de 63 cours et stages différents au Luxembourg et à l'étranger.

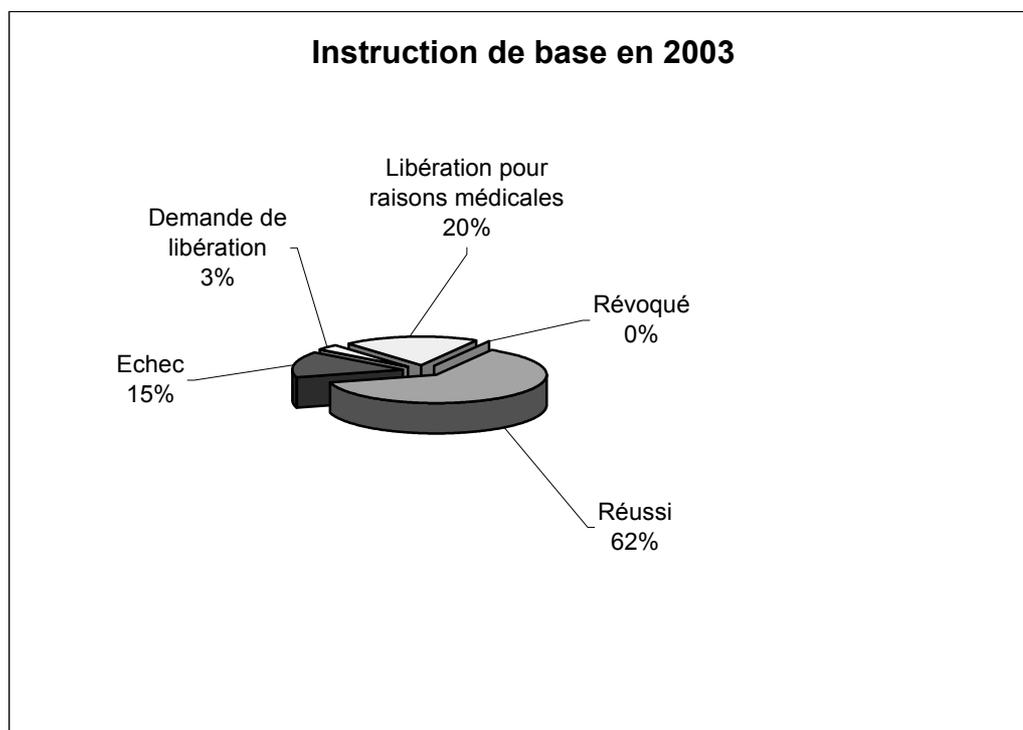
L'attribution des crédits de formation, les partenariats avec les écoles nationales ou étrangères, les conventions passées avec les académies militaires étrangères ont permis l'acquisition des savoir-faire indispensables dont l'Armée a besoin.

#### **5. Formation des soldats volontaires.**

La formation des soldats volontaires comprend une période dense, équilibrée et complète qui vise à développer en chaque individu les qualités fondamentales à tout militaire par l'acquisition d'une compétence professionnelle et d'un comportement adapté au métier des armes.

##### **a. Instruction de Base (IB)**

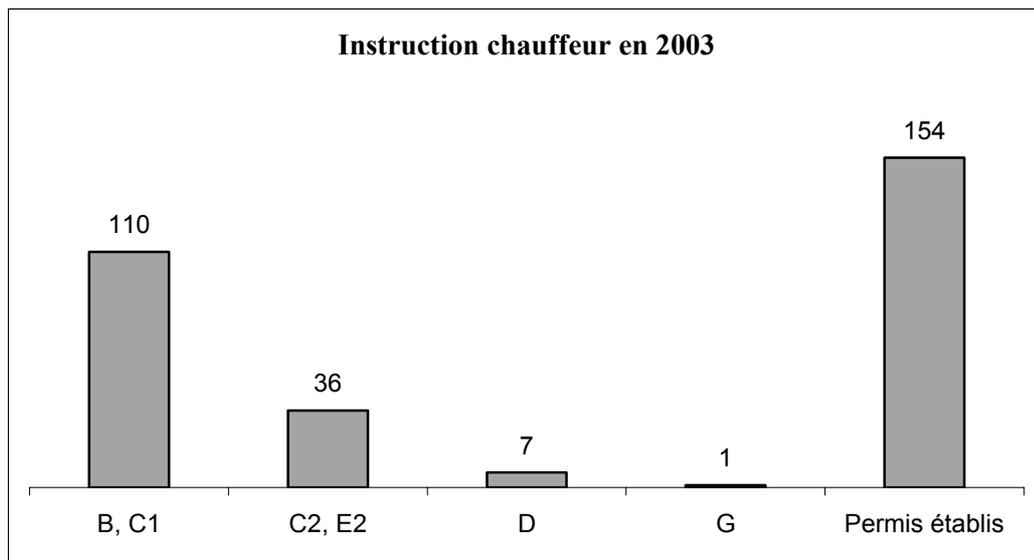
Sur 238 soldats volontaires qui ont commencé l'instruction de base en 2003, 148 ont terminé leur instruction de base avec succès. 8 candidats ont demandé leur libération pour des raisons personnelles, 47 ont été libérés pour des raisons médicales et 35 ont échoué. A remarquer que 6 des recrues étaient candidats à devenir membre de la section de sports d'élite de l'Armée et 2 étaient candidats pour la Musique Militaire.



**b. Instruction chauffeur (IC)**

Des formations théoriques et pratiques pour l'obtention du permis de conduire militaire des catégories B, C1 ainsi que des catégories C2, E2, et D ont été organisées en 2003. Cent cinquante-quatre (154) candidats ont réussi les examens théorique et pratique dont un candidat qui a réussi la formation Instructeur G.

99 candidats ont suivi une formation complémentaire au Centre de Formation pour Conducteurs à COLMAR-BERG.

**6. La section de sports d'élite de l' Armée.**

A la fin de l'année 2003, la section de sports d'élite de l'Armée se composait de 11 membres pratiquant les sports suivants :

Cyclisme (2), Equitation (1), Karaté (1), Natation, plongeon (1), Sport mécanique (1), Tennis (1), Tennis de table (2), Triathlon (1), Voile(1).

<b>B. EDUCATION.</b>
----------------------

**1. Ecole de l'Armée.**

La mission principale de l'Ecole de l'Armée (EA) consiste outre la préparation aux différents examens-concours, à offrir aux volontaires ayant à leur actif au moins 24 mois de service purement militaire un complément à leur formation scolaire antérieure à leur entrée à l'Armée par la fréquentation de classes reconnues équivalentes par le Ministère de l'Education Nationale.

**a. Personnel enseignant**

L'EA fonctionne avec le personnel suivant :

- 1 directeur de l'EA
- 6 instituteurs spéciaux du Ministère de la Défense
- des chargés de cours désignés d'un commun accord par le Ministre de la Défense et par le Ministre de l'Education Nationale.

**b. Prestations fournies**

Comme par le passé, l'EA a activement participé à certaines autres missions ( examens, démarches pour placement de volontaires dans des institutions privées ou étatiques, cours d'appui et de révision pour l'examen – concours sous-officier de carrière nouveau régime ainsi que pour les examens de promotion pour adjudants et personnel civil ).

**c. Année scolaire 2002 / 2003**

L'EA fonctionnant par semestres scolaires, le rapport couvre l'année scolaire 2002/2003.

Le premier semestre porte sur la période du 16 septembre 2002 au 08 février 2003, le deuxième semestre couvre la période du 10 février 2003 au 15 juillet 2003.

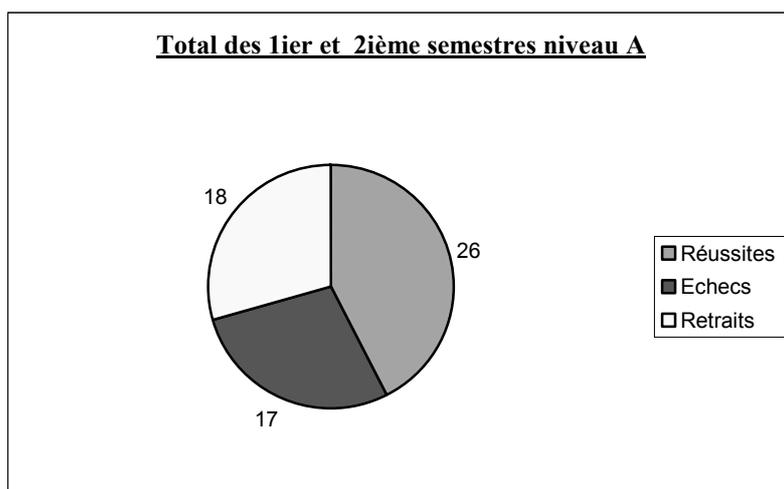
- (1) Tous les volontaires ayant à leur actif 18 mois de service militaire et se prévalant de la réussite d'une V<sup>o</sup> secondaire, d'une 9<sup>o</sup> théorique ou d'études reconnues équivalentes, désireux de se présenter aux examens-concours pour sous-officier de l'Armée, inspecteur de Police ou préposé des Douanes sont obligés de passer par les cours niveau A d'une durée d'un semestre scolaire pour pouvoir être autorisés à poser leur candidature aux dits examens.
- (2) Les volontaires ne remplissant pas les conditions précitées suivent les cours en niveau B à raison de 16 leçons hebdomadaires les mercredi, jeudi et vendredi pendant 2 semestres scolaires.
- (3) Les volontaires ayant à leur actif au moins 24 mois de service purement militaire peuvent s'inscrire au nouveau système scolaire ( NOSY ) résultant du règlement grand-ducal du 21 décembre 2001 concernant le fonctionnement de l'Ecole de l'Armée pour compléter leur formation scolaire par la fréquentation et la réussite des classes AA8, AA9, AB9, AA0, AA1 (correspondant aux classes de 8<sup>o</sup> TE, 9<sup>o</sup> TE, 9<sup>o</sup> PO, T0CM, T1CM de l'EST) respectivement pour accéder à une formation professionnelle et artisanale dans les domaines mécanicien d'auto, tailleur, cordonnier et peintre, aboutissant à l'obtention d'un CATP dans les domaines précités.

d. Effectifs

Les effectifs au début du 1<sup>er</sup> semestre 2002/2003 s'élevaient à **90 unités** réparties sur 6 classes : **35 élèves en niveau A ( 38,88 % )** , **47 élèves en niveau B ( 52,22% )** et **8 élèves en NOSY ( 8,90 % )** ; pour le 2<sup>ième</sup> semestre, les effectifs initiaux comportaient **86 unités** réparties sur 6 classes : **26 élèves en niveau A (30,23%)** , **43 élèves en niveau B (50,00%)** et **17 élèves en NOSY (19,77 %)**.

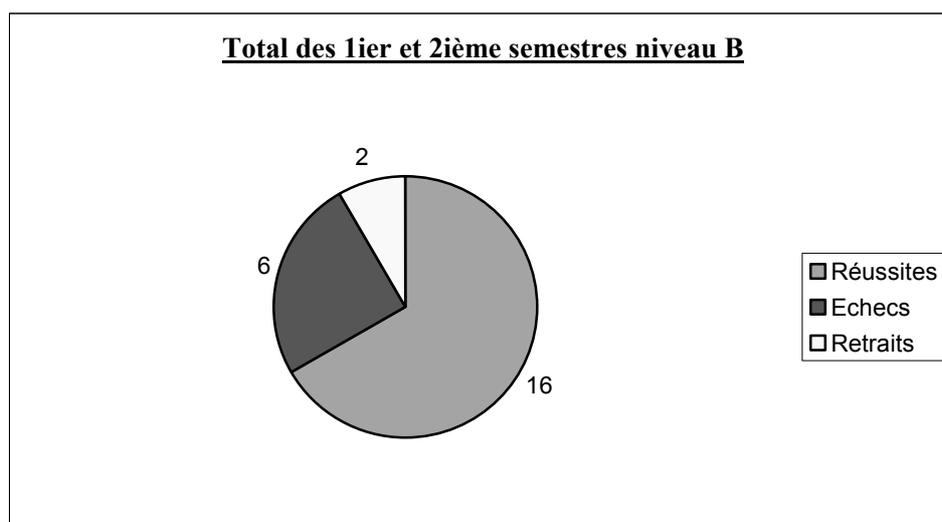
e. Résultats scolaires

## (1) Cours niveau A



61 volontaires ont commencé les cours de niveau A. 18 élèves se sont retirés en cours de semestre. Sur les 43 volontaires ayant suivi la totalité des cours, 26 ont effectivement réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de **60,47 %**.

## (2) Cours niveau B

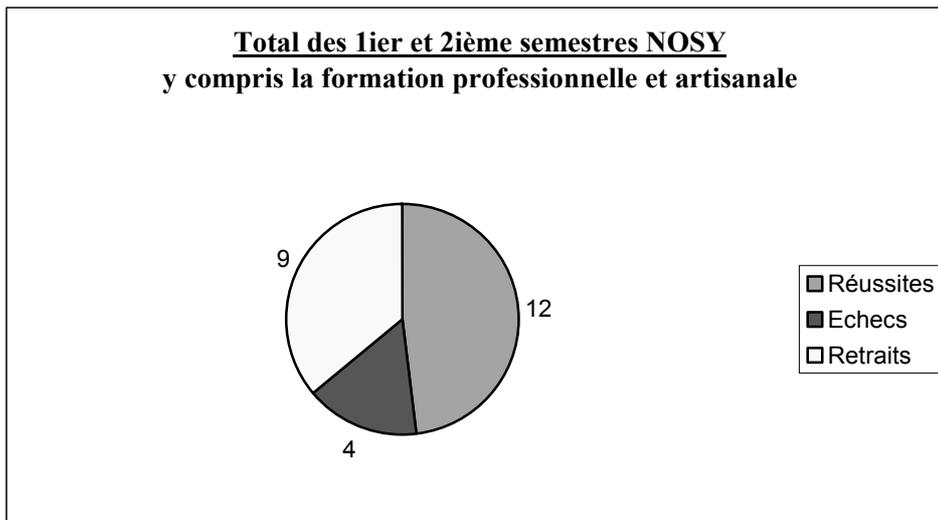


Sur un total de 24 volontaires en semestre final 2 élèves se sont retirés en cours de semestre. Sur les 22 élèves ayant suivi la totalité des cours, 16 ont effectivement réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de **72,73%**.

Quant au passage en classe de niveau A par le biais des 75% des points obtenus au niveau B, celui-ci s'avère être réservé aux volontaires faisant preuve d'une fervente discipline personnelle et d'une motivation résolue pour remédier efficacement à leurs déficits scolaires antérieurs et ainsi se voir ouvrir de nouvelles carrières.

En effet, sur un total de 81 élèves des classes de niveau B, 9 élèves ( 11,11% ) ont réussi le passage en niveau A à la fin de l'année scolaire 2002/2003.

### (3) Cours nouveau système (NOSY)



Sur un total de 25 volontaires au départ, 9 se sont retirés en cours de semestre. Sur les 16 volontaires ayant suivi la totalité des cours, 12 ont effectivement réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de **75,00%** . Parmi les 12 volontaires ayant réussi, 1 volontaire a suivi avec succès la classe de 10<sup>o</sup> professionnelle plein temps mécanicien auto et 1 volontaire a réussi le CATP mécanicien auto.

#### f. Résultats des élèves de l'EA aux différents examens

Pendant l'année scolaire 2002/2003, il y eut 12 examens d'admission aux diverses administrations et entreprises recrutant leurs candidats par le biais de l'Armée et réservés aux élèves actuels et anciens. Le nombre de candidatures présentées s'élève à 129, mais seulement 100 volontaires ont participé aux examens. Cet écart à priori démesuré provient du fait que beaucoup de candidats se sont inscrits à plusieurs examens respectivement ont annulé leur candidature.

Sur un total de 100 candidats ayant participé aux divers examens, il y a eu 49 réussites ( 49,00% ).

#### g. Conclusion

L'EA a continué à assumer sa responsabilité en assurant aux volontaires désireux une reprise de contact avec le système scolaire par une mise en application des programmes établis ainsi qu'en leur offrant par le biais du nouveau système scolaire un complément à leur formation scolaire antérieure.

**C. INSTRUCTION.****1. Préparation opérationnelle.****a. Instruction collective.****(1) Le personnel des unités combattantes**

En 2003, tout comme en 2002 d'ailleurs, la préparation opérationnelle des pelotons participants à la "KOSOVO FORCE" (KFOR), des équipes participantes à la "CIVIL-MILITARY COOPERATION" (CIMIC) et des sections participantes à la "INTERNATIONAL SECURITY ASSISTANCE FORCE" (ISAF) en Afghanistan était la mission prioritaire du Centre militaire à DIEKIRCH.

Afin d'assurer la préparation des forces engagées par le Luxembourg, l'instruction collective s'est concentrée principalement sur la formation de base des nouvelles recrues et sur l'entraînement de nos compagnies combattantes A et D.

Au courant de l'année 2003 la situation des effectifs dans les unités combattantes s'est améliorée et l'instruction du personnel a pu être assurée dans de meilleures conditions que les années précédentes.

En effet, sur un effectif autorisé de 430 volontaires, il y avait 51 vacances en moyenne pendant l'année (76 en 2002).

**(a) Les effectifs de la Cie A.**

Suite à l'augmentation des effectifs, la compagnie A, mise en veille au mois de février 2001, a été réactivée en janvier 2003.

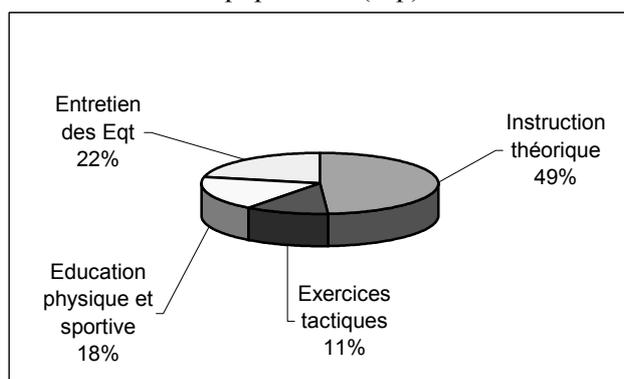
**(b) Les effectifs de la Cie D**

La Cie D est en charge de l'organisation et de la préparation de nos contingents KFOR et ISAF. Par conséquent, le personnel participant aux opérations de maintien de la paix y est affecté et cela en sureffectif.

**(2) Les matières enseignées****(a) Au sein de la Cie A**

L'instruction organisée au sein de la compagnie A comprenait les savoir-faire suivants:

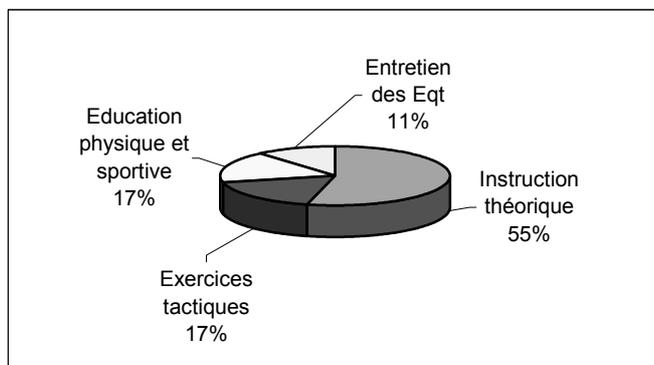
- instruction théorique (NBC, théorie de tir, lecture des cartes, etc.)
- exercices tactiques
- éducation physique et sportive
- entretien des équipements (Eq)



## (b) Au sein de la Cie D.

L'instruction organisée au sein de la compagnie D comprenait les savoir-faire suivants:

- instruction théorique (NBC, théorie de tir, lecture des cartes, etc.)
- exercices tactiques
- éducation physique et sportive
- entretien des équipements (Eq)



## (c) Au sein des pelotons KFOR.

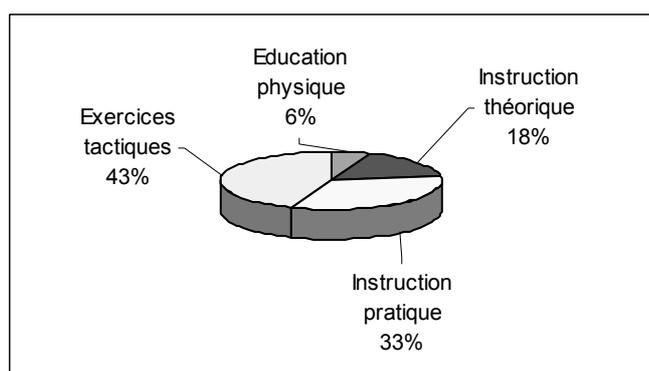
Pendant une période de préparation opérationnelle de 17 semaines, les membres de nos contingents suivent une formation approfondie dans les domaines suivants avant d'être envoyés en mission:

- la tactique des Opérations de Maintien de la Paix (OMP);
- les patrouilles de reconnaissance, de renseignement, de sécurité, de contact et sociales;
- l'armement;
- les entraînements de tir;
- l'identification de matériel;
- les transmissions;
- les menaces Nucléaires, Biologiques et Chimiques (NBC);
- les menaces des champs de mines et
- les 1er soins.

Pour chacune de ces matières, l'instruction théorique est complétée par des séances pratiques.

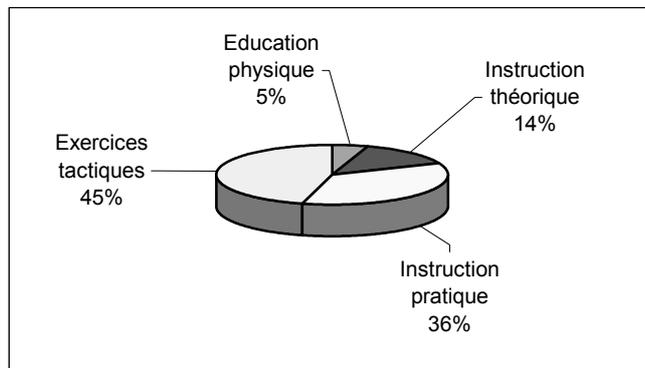
Des exercices tactiques d'une durée de 2 jours sont prévus hebdomadairement pour mettre en œuvre et évaluer les notions enseignées.

Le graphique ci-après représente la répartition des activités d'instruction pendant les 17 semaines de préparation des pelotons KFOR.



## (d) Au sein des sections ISAF.

A l'exception des patrouilles, les membres de nos contingents ISAF suivent la même formation approfondie que les détachements KFOR une période de préparation opérationnelle de 11 semaines.



## (3) Les équipements des unités combattantes

Dans le cadre de l'exécution des différentes tâches et missions, un équipement moderne et fiable contribue à la réussite des opérations et favorise la sécurité et la protection de nos soldats.

Au courant de l'année 2003, l'Armée a entamé le remplacement de ses équipements de protection CBRN (Capacité Biologique, Radiologique et Nucléaire) et de ses moyens de vision nocturne. Cet effort doit être poursuivi pour doter toutes les unités d'un équipement qui répond aux standards technologiques d'aujourd'hui.

b. Entraînement.

L'entraînement permet aux commandants de faire le point sur la capacité de leurs hommes à mettre en pratique les notions enseignées.

A cette fin, l'Etat-Major de l'Armée (EMA) planifie et coordonne la participation des unités combattantes aux exercices interalliés et fait organiser des entraînements nationaux.

## (1) Exercices et manœuvres.

## (a) Cie A.

Au courant de l'année 2003, la compagnie A effectua 2 tirs à la mitrailleuse lourde .50 au camp d'ELSENBORN en Belgique et a participé à un stage d'escalade au Centre d'Entraînement Commando à MARCHE-LES-DAMES en Belgique.

## (b) Cie D.

Comme les années précédentes, la compagnie D a organisé 1 tir aux armes antichars (TOW) à BERGEN-HOEHNE en Allemagne. Lors de cet entraînement de tir nos systèmes anti-chars ont fonctionné sans problèmes et les 4 missiles ont été des coups au but.

Le peloton antichars a également participé à 2 séances d'entraînement avec simulateur de tir en Allemagne, dont 1 sur simulateur "OUTDOOR" à ZWEIBRUECKEN et 1 sur simulateur "INDOOR" à LEBACH.

Tout comme la Cie A, la compagnie D a également effectué 2 exercices de tir à la mitrailleuse lourde .50 au camp d'ELSENBORN en Belgique et a participé à 1 entraînement d'escalade au Centre d'Entraînement Commando à MARCHE-les-DAMES en Belgique.

## (c) Les contingents KFOR

Outres les séances de tir et d'entraînement des missions de maintien de la paix à LAGLAND et ELSENBORN en Belgique, les trois pelotons KFOR ont participé à des exercices de préparation au Luxembourg.

Dans le cadre des exercices de tir, un entraînement spécial sur les Nouvelles Techniques de Tir de Combat (NTTC) a été organisé à LAGLAND en Belgique.

Les exercices de cohésion avec les unités belges se sont déroulés en Belgique dans les régions de BOURG-LEOPOLD, ELSENBORN et TIELEN ainsi que dans la région de BERGEN en Allemagne.

Deux exercices de synthèse KFOR se sont déroulés en Belgique dans les régions de BOURG-LEOPOLD et d' ELSENBORN.

L'exercice de synthèse du BELUKROKO 12, a été organisé conjointement par le Centre militaire, la 7<sup>e</sup> Brigade Mécanisée (BE) et le Régiment des Chasseurs Ardennais (Rgt ChA) pendant la période du 24 au 27 février 2003. Cet exercice, organisé au Nord du Grand-Duché, clôturait la phase de préparation de ce contingent.

## (d) Les contingents ISAF

Outres les séances de tir et d'entraînement des opérations de maintien de la paix à LAGLAND et ELSENBORN, les sections ISAF ont participé aux exercices de préparation au Luxembourg, aux exercices de cohésion et aux exercices de synthèse dans les régions d'ELSENBORN, de FLORENNES et de KLEINE-BROGEL.

Un entraînement spécial sur les Nouvelles Techniques de Tir de Combat (NTTC) a été organisé à BEVERLO en Belgique.

## (e) Cie B (Cie Ecole et Défense du territoire)

Dans le cadre du plan particulier d'intervention en cas d'incident ou d'accident à la centrale électronucléaire de CATTENOM, la Cie B avait planifié 2 exercices NBC, l'un à GREVENMACHER et l'autre à ETTELBRUCK.

Toutefois l'exercice prévu au mois d'avril 2003 à ETTELBRUCK a été annulé suite aux missions d'appui de la Police Grand-Ducale que l'Armée était appelée à effectuer suite à l'intervention militaire en Irak.

L'exercice relatif à la mise en oeuvre d'un centre de décontamination à GREVENMACHER, prévu pour le mois de novembre 2003, a dû être reporté au mois de février 2004 pour des raisons techniques.

## (f) Le Quartier Général du Corps Européen.

L' officier et le sous-officier luxembourgeois, affectés au Quartier Général du Corps Européen à STRASBOURG, ont participé à l'exercice "COBRA 2003" qui s'est déroulé aux camps militaires d'ELSENBORN et de VOGELSANG.

L'exercice « COBRA 2003 » du Corps Européen dont le Luxembourg est Etat membre, s'est déroulé du 06 octobre 2003 au 23 octobre 2003.

L'objet de cet exercice consistait à mettre en oeuvre le concept d'entrée initiale du Corps européen. Il s'agissait de déployer la brigade franco-allemande avec ses quartiers généraux.

(g) Divers.

Un officier et un sous-officier infirmier diplômé du Centre militaire ont participé du 15 novembre au 12 décembre comme observateur à l'exercice "DONGA 2003" à DJOUGOU au Bénin.

« DONGA 2003 » est un exercice belge - béninois organisé annuellement dans la République du BENIN dans le cadre de la coopération entre ces deux pays. Il a comme objectif le renforcement des relations d'amitié et l'amélioration de la coopération militaire.

L'officier observateur était rattaché à la direction belge de l'exercice et le sous-officier infirmier était intégré dans la cellule médicale belge.

## **2. Partenariat pour la paix.**

Dans le cadre du **Partenariat pour la Paix (PpP)**, initiative de l'OTAN lancée en 1994 visant à renforcer la stabilité et la sécurité à travers l'Europe, l'Armée luxembourgeoise a organisé des cours de langues au profit des pays membres du PpP.

7 représentants de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Lettonie ont participé au cours de langue française qui s'est déroulé du 15 mars au 25 avril 2003.

6 représentants de la Bulgarie, de la Lettonie, de l'Ouzbékistan et de la Mongolie ont participé au cours de langue anglaise qui s'est déroulé du 22 septembre au 31 octobre 2003.

## **3. Participation à des compétitions sportives.**

a. Activités dans le cadre du Conseil International du Sport Militaire (CISM).

Fondé par cinq nations, la Belgique, le Danemark, la France, les Pays-Bas et le Luxembourg, le Conseil International du Sport Militaire (CISM) voyait le jour à Nice le 18 février 1948. Aujourd'hui le CISM est l'une des plus grandes organisations multisportives au monde. Comptant actuellement 128 pays membres, il rassemble désormais autour des terrains de sport toutes ces forces armées qui se sont parfois opposées au gré de multiples affrontements politiques et idéologiques. A ce titre, tout comme dans sa philosophie et ses idéaux contenus dans la charte d'adhésion signée par tous ses pays membres en 1998, le CISM contribue à l'édification de la paix mondiale. Le sport et la solidarité sont les deux piliers de l'organisation sur lesquels sont bâties les très nombreuses activités mondiales et régionales qui occupent environ 300 jours de l'année.

(1) Organisation du 1<sup>ier</sup> Championnat militaire régional de tennis de table à Luxembourg.

Du 22 au 25 avril 2003, le Luxembourg a organisé le 1<sup>ier</sup> Championnat militaire régional de tennis de table à Luxembourg. Il s'agissait de la première organisation d'un championnat militaire CISM de tennis de table.

Ont participé les équipes militaires de l'Allemagne, de la Turquie ainsi qu'une équipe de l'Armée et une équipe de la Police Grand-Ducale. Le championnat a été dominé par l'Allemagne qui a remporté les épreuves individuelles et par équipes. L'équipe de l'Armée, emmenée par les deux membres de la section de sports d'élite s'est classée deuxième devant l'équipe de la Police Grand-Ducale et la représentation des forces armées de la Turquie.

Les équipes étaient logées à l'Institut National des Sports et la compétition s'est déroulée à la Coque.

(2) Participation à des compétitions à l'étranger.

Au cours de l'année 2003, des équipes militaires composées de membres de l'Armée et de la Police Grand-Ducale ont participé aux championnats militaires suivants :

- 50<sup>ième</sup> Championnat du monde militaire de cross-country organisé du 23 au 27 février à St. ASTIER en France.
- 15<sup>ième</sup> Championnat du monde militaire d'équitation organisé du 14 au 20 juillet à MINDERHOUT en Belgique.
- 3<sup>ième</sup> Jeux Mondiaux Militaires organisés du 03 au 11 décembre à CATANE en Italie.
- Championnat régional de tir au pistolet organisé du 28 avril au 02 mai à PLZEN en République Tchèque.
- Championnat régional de tir au fusil organisé du 19 au 24 octobre à HARKAMP aux Pays-Bas.

b. Participation à des compétitions nationales et internationales.

Au cours de l'année 2003 des détachements de l'Armée ont participé à 3 marches internationales et à 12 autres compétitions sportives :

- 11 participants à la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié à ARLON (BE)
- 8 participants à la Marche des Quatre Jours de NIMEGUE (NL)
- 18 participants à la Marche de l'Armée de DIEKIRCH (LU)
- 5 participants au « Neujahrsschiessen » le 17 janvier à MERZIG (GE)
- 36 participants à la « XXV Marche Internationale ASORL » le 28 janvier à ELVANGE (LU)
- 3 participants au « SCHNEE-EIFFEL POKAL 2003 » du 14 au 15 mars à BITBURG (GE)
- 9 participants au « RUN AND BIKE » le 09 mai à DINANT (BE)
- 5 participants au « Challenge « ETIENNE GAILLY » (course à pied) le 28 mai à EUPEN (BE)
- 8 participants au « Internationale Pokalschiessen « SERGEANT VERBOORT » le 18 octobre à ERMELO (NL)
- 4 participants au « 25. Internationales Pokalschiessen » le 05 juillet à SPICH (GE)
- 55 participants au « Sylvesterlaaf 2003 » le 31 décembre à RAMBROUCH (LU).
- 19 participants aux randonnées cyclistes au Luxembourg :
  - « Randonnée Jempy SCHMITZ » le 10 août à DIEKIRCH
  - « Randonnée Jang FERRARI » le 17 août à ETTTELBRUCK
  - « Randonnée Bim DIEDERICH » le 31 août à PETANGE
  - « Randonnée Charly GAUL » le 21 septembre à Luxembourg.

#### 4. Conclusions

La réactivation de la compagnie A démontre le succès de la campagne publicitaire. L'augmentation des effectifs nous a permis de relancer l'instruction et l'entraînement collectif de nos unités.

Suite à la bonne expérience du contingent ISAF-LU-I au premier entraînement spécial sur les Nouvelles Techniques de Tir de Combat (NTTC), cette séance d'instruction a été ajoutée aux programmes d'entraînement des contingents KFOR et ISAF.

Par conséquent, l'Armée a l'espoir de retrouver dans un proche avenir les capacités opérationnelles et l'aptitude à s'engager pleinement aux côtés de ses alliés.

Suite à la dissolution de l'AMF(L) en 2002, le nouveau concept OTAN concernant les forces de réaction rapide, notamment les "NATO RESPONSE FORCES" (NRF), a été finalisé en 2003. Une contribution luxembourgeoise est à l'étude.

# **SECTION 3.**

# **OPERATIONS - SECURITE MILITAIRE**

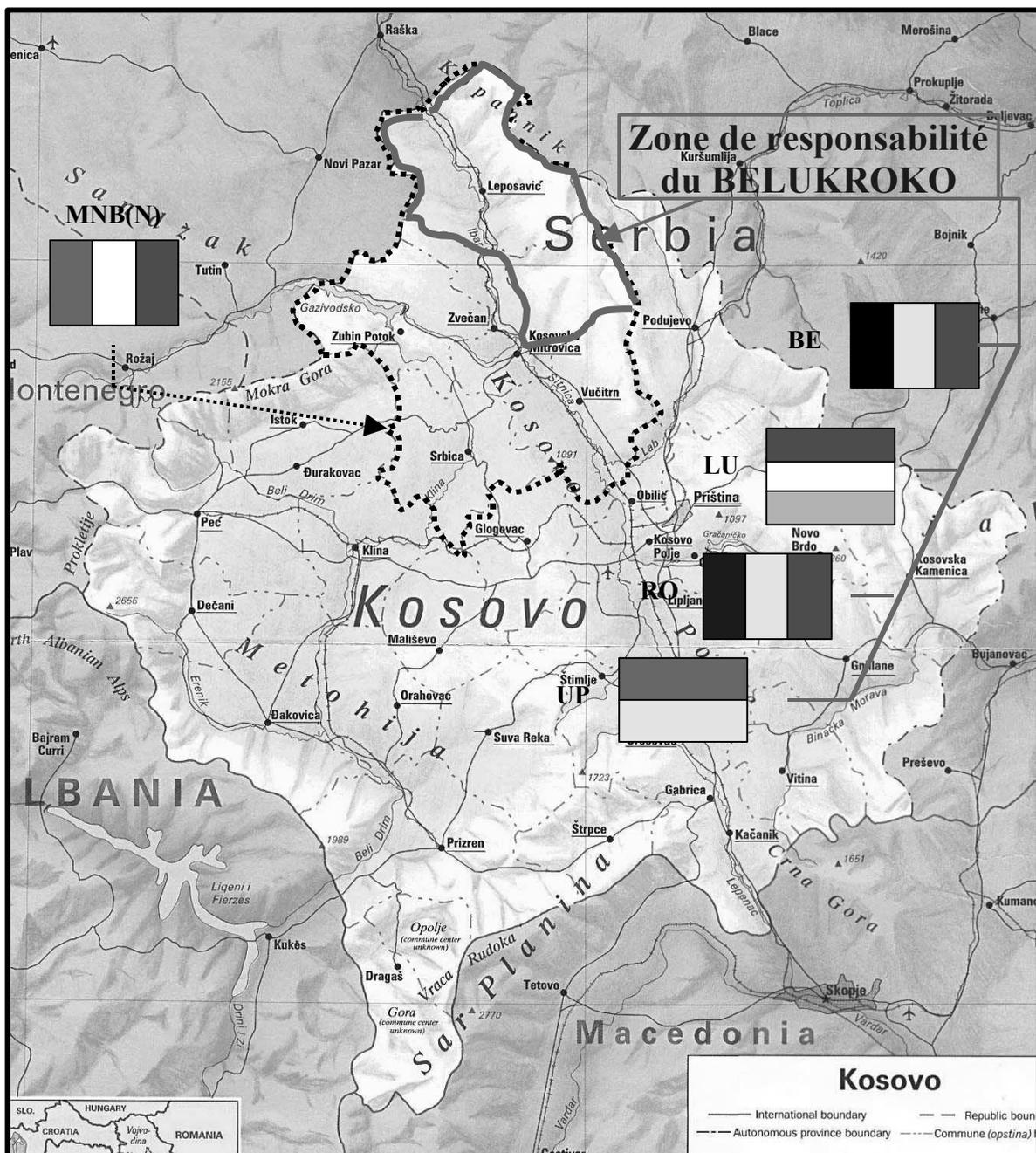
## A. OPERATIONS.

**1. Participation luxembourgeoise à la KFOR au KOSOVO.**

## a. Situation au début de l'année 2003.

La nouvelle répartition des zones de responsabilité au KOSOVO, qui sont passées de 5 à 4 secteurs, a entraîné en 2001 l'élargissement de la zone du BELUKOS. Le bataillon belgo-luxembourgeois a été renforcé par 1 Cie de l'Armée roumaine et par une compagnie de l'Armée ukrainienne pour constituer ainsi le groupe de bataille BELUKROKO.

Au début de l'année 2003, le BELUKROKO était composé d'environ 700 militaires belges, 90 militaires roumains, 149 militaires ukrainiens et 26 militaires luxembourgeois. Sa zone d'opérations se situait dans la région de LEPOSAVIC dans le secteur de la Brigade multinationale Nord, sous commandement français.



## b. Situation actuelle.

## (1) Zone de responsabilité

Suite à la réduction des forces belges du niveau bataillon au niveau escadron (compagnie) au mois d'août 2003, le groupe de bataille BELUKROKOS a été dissous et la zone d'engagement de l'escadron BELUX a été adaptée en conséquence. Depuis lors, l'unité belgo-luxembourgeoise exécute ses missions sous contrôle opérationnel du Commandant du bataillon français, nommé "BATFRA".



Sa zone d'opérations se situe aux Nord-Ouest du KOSOVO, notamment aux alentours de LEPOSAVIC dans le secteur du bataillon français. Il s'agit d'une région montagneuse et accidentée où les routes en bon état sont peu nombreuses.

Au début du mois d'octobre, l'escadron BELUX a déménagé du camp de NOTHING HILL vers le camp du BELVEDERE près de la ville de MITROVICA.

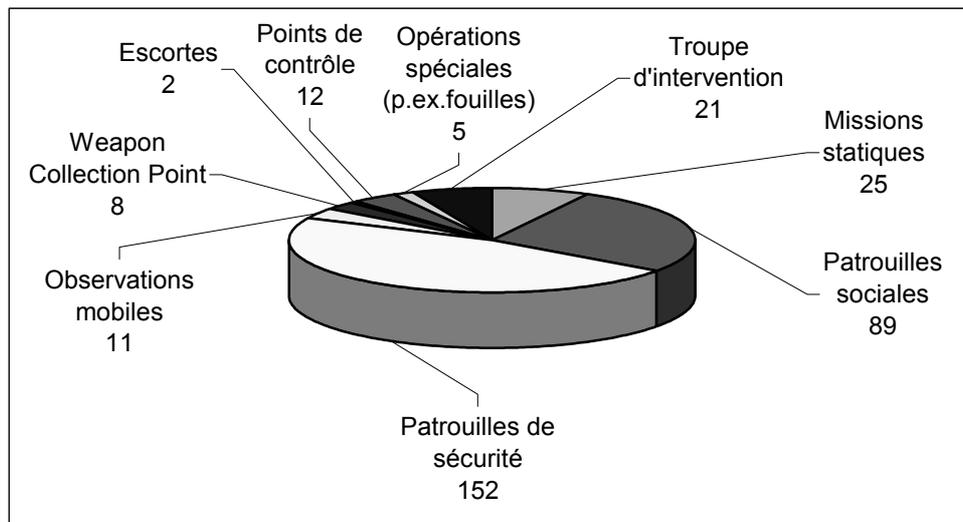
Dans l'exécution de ses missions, le contingent (peloton) luxembourgeois est placé sous commandement opérationnel (OPCOM) du Commandant d'escadron belge, qui lui est sous contrôle opérationnel (OPCON) du Commandant du bataillon français au sein de la Brigade Multinationale Nord-Est (MNB(NE)), également sous commandement français.

(1) Evénements importants

- (a) Suite à la formation d'un gouvernement en 2002, les tensions ethniques entre serbes et albanais se sont faites de plus en plus rares. Cela n'était pourtant pas le cas pour les tensions entre les différents camps albanais. Le parti modéré, la Ligue Démocratique du Kosovo (LDK), était toujours soumis à des menaces.
- (b) La KFOR a continué la collecte et la confiscation d'armes illégales afin de rendre la région plus sûre. Cette action a été accompagnée de fouilles de maisons par la police UNMIK, en collaboration avec la KFOR.
- (c) La reprise de la station UNMILPOL de LEPOSAVIC par la KPS pourrait éventuellement faire l'objet de nouvelles tensions serbo-albanaïses puisque les commissaires principaux sont des ex-membres de la police serbe.

(2) Missions des pelotons de reconnaissance.

Pendant leur engagement de 4 mois, les pelotons KFOR exécutent différentes missions. Le tableau ci-après représente une répartition proportionnelle en type et en nombre des missions dont notre contingent est saisi.



(3) Menaces

En 2003, le seul danger important dans la zone de responsabilité du BELUKOS était celui des mines dans la vallée SHALA située dans le secteur albanophone.

En effet, les conditions climatiques extrêmes en début d'année 2003 ont provoqué le déplacement des champs de mines et de munitions non explosées, "Unexploded Ordnance" (UXO), de telle sorte que les indications (marquage) concernant les zones de danger ne sont plus fiables.

Au cours de 2003, des incidents comme le blocage de routes ou des attaques isolées étaient presque inexistantes.

(4) Missions des équipes CIMIC

Comme depuis août 1999, l'armée a également participé en 2003 à l'effort de reconstruction et de rétablissement des institutions dans la province du KOSOVO.

Les équipes CIMIC luxembourgeoises, composées en principe d'un officier, d'un sous-officier et d'un soldat volontaire étaient intégrées au peloton CIMIC belge jusqu'au 31 octobre 2003. Suite à une réorganisation des forces de la zone de responsabilité française il a été décidé d'arrêter les missions CIMIC.

Opérant dans la zone de responsabilité du contingent belgo - luxembourgeois, la tâche de l'équipe consistait à chercher le contact avec la population et à analyser leur situation de vie et en cas de nécessité élaborer et exécuter des projets dans les domaines du bâtiment, de la voirie et de la santé. Ponctuellement l'équipe a aidé des familles particulièrement défavorisées par la fourniture de nourriture ou de vêtements.

En l'an 2003 au total 7 projets ont été exécutés correspondant à une contre-valeur monétaire de 89.769 €. Un projet restant de 2002 a été achevé.

	<i>Projets 2003</i>	<i>Montant payé</i>
<b>01</b>	<b>Rénovation intérieure école de VLAHINJE</b>	15,450.00 €
<b>02</b>	<b>Abri bus dans la SHALAHVALLEY</b>	12,726.00 €
<b>03</b>	<b>Clôture pour l'école de BARE</b>	9,932.00 €
<b>04</b>	<b>Place de jeux pour l'école de RAHOVA</b>	11,809.45 €
<b>05</b>	<b>Rénovation intérieure de l'école de VIDISHIQ</b>	7,280.00 €
<b>06</b>	<b>Poteaux électriques &amp; transformateur à ZABORDE</b>	9,807.60 €
<b>07</b>	<b>Rénovation intérieure de la librairie à BARE</b>	1,586.64 €
<b>08</b>	<b>Place de jeux pour l'école de BARE</b>	17,172.50 €
		<b>85,764.19 €</b>

c. Personnel KFOR engagé en 2003.

Au courant de l'année 2003, 4 officiers, 14 sous-officiers, 8 caporaux et 50 soldats volontaires ont participé aux opérations de maintien de la paix au sein de la KFOR.

(1) Pelotons Rcn

	KFOR 10	KFOR 11	* KFOR 12	Total
Offr	1	1	1	3
SOffr	4	4	4	12
Caporaux	3	3	2	8
SdtVol	16	16	16	48

\* Le retour du peloton KFOR 12 est prévu pour le mois de mars 2004.

## (2) Equipes CIMIC

	KFOR 10	** KFOR 11	Total
Offr	1	0	1
SOffr	1	1	2
Caporaux	0	0	0
SdtVol	1	1	2

\*\* Suite à la dislocation de l'organisation CIMIC belge, l'équipe CIMIC KFOR 11 a cessé ses activités le 31 octobre 2003.

d. Analyse.

La présence prononcée de l'escadron BELUX dans cette région constitue un apport sécuritaire très important. Notre contribution est beaucoup appréciée par la population locale, avant tout par les Kosovars serbes.

L'Armée luxembourgeoise a réussi à honorer ses engagements à côté de ses alliés au KOSOVO. Elle a ainsi contribué à l'effort international de la sécurisation et de la reconstruction du pays et au rétablissement des institutions dans cette région des Balkans.

## A. OPERATIONS.

### 2. Participation luxembourgeoise à l'opération CONCORDIA de l'Union européenne dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) du 29 mars au 19 décembre 2003.



L'actuelle ancienne République yougoslave de Macédoine, d'une superficie de 25.500 km<sup>2</sup>, est peuplée de 2,1 millions d'habitants avec une majorité de Macédoniens slaves (67%) et une minorité prépondérante d'Albanais ethniques (23%).

#### a. Historique.

- 1389: les Ottomans arrachent l'ancienne République yougoslave de Macédoine à la Serbie ;
- 1913: à l'issue des guerres des Balkans, l'ancienne République yougoslave de Macédoine est libérée des Ottomans puis partagée entre la Grèce, la Serbie et la Bulgarie ;
- 1944: pendant la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale, la région est occupée par la Bulgarie amenant beaucoup de Macédoniens à adhérer aux partisans de Tito. A la fin de la guerre, une assemblée décide que l'ancienne République yougoslave de Macédoine deviendra la 6<sup>ème</sup> République de la Fédération yougoslave ;
- 1991: suite a l'éclatement de la Yougoslavie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine déclare son indépendance.

#### b. Des origines de la crise à l'opération "CONCORDIA".

La crise en ARYM a commencé en 2001 par l'insurrection armée de la minorité albanaise. La guérilla albanaise se déploie en ARYM à partir des montagnes limitrophes du KOSOVO et prend le nom d'Armée de Libération nationale en ancienne République yougoslave de Macédoine (UCK-M). Cette insurrection est aussitôt condamnée par l'UE et les Etats-Unis. L'OTAN envoie alors des troupes pour s'interposer entre les forces gouvernementales macédoniennes et les rebelles albanais.

Le 08 août 2001, un accord cadre est conclu à OHRID. Suite à la signature, les parties signataires ont invité la communauté internationale à venir surveiller la mise en application des stipulations de cet accord dont les dispositions et objectifs les plus importants peuvent être résumés comme suit :

- régler le développement pacifique et harmonieux de la société dans le respect de l'identité ethnique et des intérêts de chaque citoyen macédonien ;
- interdire formellement tout recours à la violence pour poursuivre des objectifs politiques ;
- garantir la souveraineté nationale et l'intégrité du territoire de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, ce qui signifie en d'autres termes que des problèmes ethniques ne pourront pas être résolus par des modifications territoriales et que les caractères multiculturel et multiethnique de la société macédonienne devront être conservés ;
- veiller aux prescriptions de l'accord stipulant le principe de la non – discrimination et de la représentation équitable. Les cellules combattantes du groupe ethnique albanais seront désarmées.
- l'albanais devient la seconde langue officielle ;
- augmentation de la proportion d'Albanais dans la Fonction publique.

L'UCK-M consent à remettre ses armes dans le cadre de l'opération "ESSENTIAL HARVEST", menée par 3.500 militaires de l'OTAN.

Entre le 26 septembre 2001 et le 15 décembre 2002, des observateurs de l'OSCE et de l'UE sont chargés de superviser la mise en oeuvre de ce plan de paix et ils sont placés sous la protection de l'OTAN (opération "AMBER FOX").

Sur demande des autorités nationales, l'OTAN continue à maintenir son engagement en ARYM jusqu'au 31 mars 2003 (opération "ALLIED HARMONY").

Le 31 mars 2003, le commandement de cette mission est transmis de l'OTAN à l'EUFOR (Force militaire de l'UE) sous le nom code "CONCORDIA". L'opération répond à la demande des autorités de l'ARYM pour contribuer à maintenir la stabilité du pays.

#### c. L'opération "CONCORDIA".

Cette première opération militaire de l'UE est placée sous le commandement de DSACEUR (Commandant en chef adjoint des Forces Alliées en Europe), l'amiral allemand Rainer FEIST. Alors que l'OHQ (Quartier Général opérationnel) se trouve au SHAPE à Mons, le FHQ (QG des forces sur le terrain) est installé à Skopje.

Entre le 31 mars et le 30 septembre 2003, l'EUFOR était placée sous le commandement du général français, Pierre MARAL vu que la France assumait le rôle de nation-cadre. Le 30 septembre, le commandement fut transmis au Général portugais Luis Nelson Ferreira dos Santos et l'EUFOR reprenait le rôle d'organisation cadre. Pour remplir sa mission, l'EUFOR s'est appuyée sur 421 militaires de 26 nationalités différentes dont le Luxembourg.

Alors que le QG à Skopje se compose de 133 militaires, la partie opérationnelle de la force (288 militaires) est constituée d'éléments sur le terrain opérant au sein de 22 « Light Field Liaison Teams » (LFLT). Ces LFLT sont appuyés par 8 « Heavy Field Liaison Teams » (HFLT) équipés de véhicules armés et bénéficiant, le cas échéant, d'un appui fourni par des hélicoptères. Cette Force est appuyée par des NSE's (Eléments de soutien nationaux), des hélicoptères de reconnaissance et d'évacuation médicale, ainsi que par des équipes de déminage.

Les LFLT circulent à bord de véhicules non-armés et ont comme mission de patrouiller, reconnaître, surveiller et renseigner dans le but de stabiliser la zone. Ce sont les "thermomètres" du général et les relais entre les autorités militaires et la population locale.

L'objectif de l'EUFOR est d'assurer une présence internationale dans les zones majoritairement albanophones encore fragilisées par les tensions ethniques, en multipliant les patrouilles dans les

parties montagneuses de l'Ouest et du Nord-Ouest de l'ancienne République yougoslave de Macédoine .

d. Mission du représentant national luxembourgeois au sein de la mission "CONCORDIA".

Deux officiers luxembourgeois ont participé successivement à cette mission entre le 29 mars 2003 et le 19 décembre 2003. Ils occupaient le poste de "Deputy Budget Officer & Financial Controller" au sein de la branche J8 (Budget/Finances) de l'EUFOR.

Leur mission consistait à :

- contrôler et approuver toutes les demandes d'engagement et de paiement de fonds en relation avec des dépenses de l'EUFOR ;
- introduire ces données dans BUDCOM, programme informatique de gestion des finances de l'OTAN ;
- veiller à l'application correcte des directives financières fixées par l'OTAN et rapporter au contrôleur financier toute anomalie ou violation de ces directives ;
- fournir les données nécessaires requises par l'officier du budget en vue de la rédaction des rapports budgétaires à transmettre au SHAPE.

e. Conclusion.

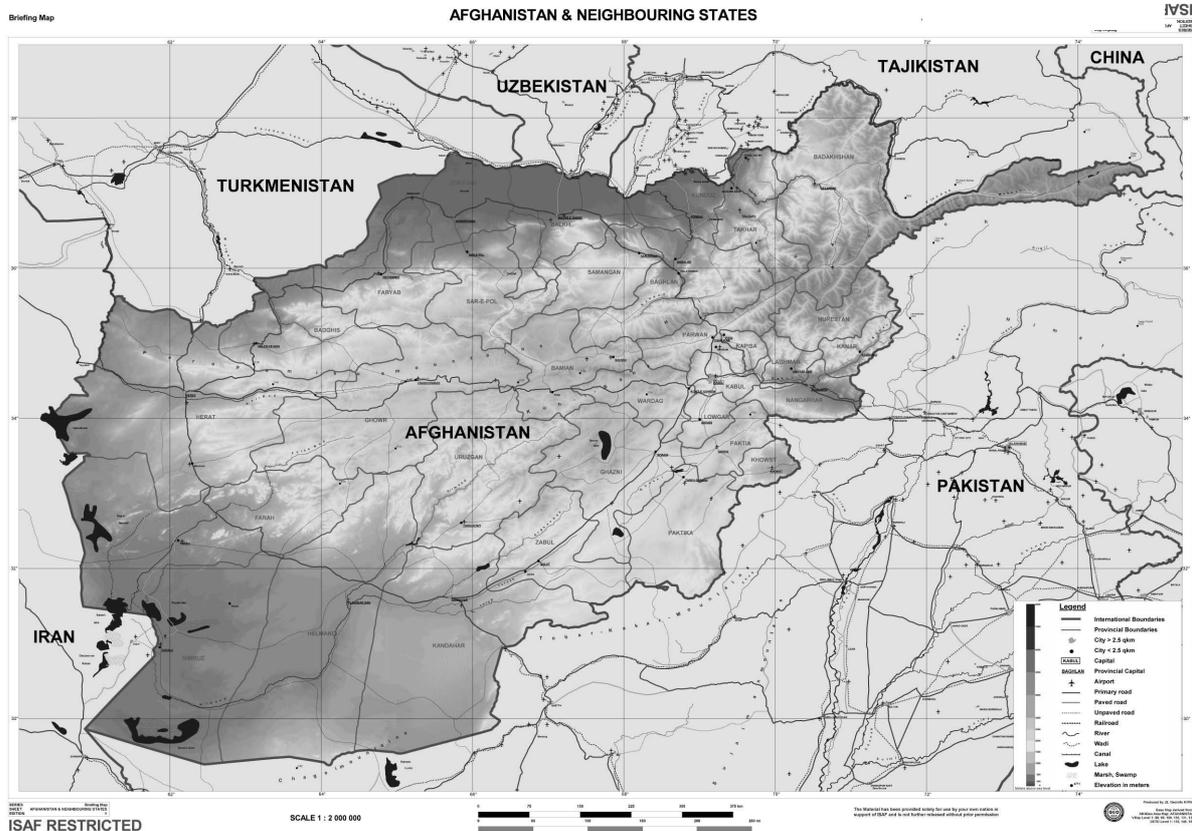
L'ancienne République yougoslave de Macédoine peut être considérée comme laboratoire de la construction de la Politique européenne et de sécurité commune (PESC). Suite à l'opération CONCORDIA on peut s'accorder à dire que l'opération fut un succès et que les arrangements « Berlin plus » permettant à l'UE d'avoir recours aux moyens et capacités de l'OTAN ont fonctionné. Toutefois, il convient d'améliorer l'interaction UE-OTAN, surtout dans la perspective d'une mission de l'UE en BOSNIE faisant suite à SFOR, dont le volet militaire sera d'une envergure bien plus grande que l'opération en ARYM.

Le 15 décembre 2003 une mission de police dénommée "PROXIMA" a pris la relève de la mission militaire "CONCORDIA".

## A. OPERATIONS.

### 3. Participation luxembourgeoise à la Force Internationale de Sécurité et d'Assistance (ISAF) en Afghanistan.

#### a. Situation générale.



Suite à l'éclatement du régime des Talibans en Afghanistan, les Afghans ont demandé assistance à la communauté internationale pour développer un environnement garantissant une stabilité à long terme et une réintégration de leur pays dans la communauté internationale et ce dans le cadre des accords de Bonn « Agreement on provisional arrangements in Afghanistan pending re-establishment of permanent government institutions » signés le 05 décembre 2001. Le résultat des accords de Bonn fut la formation d'un gouvernement intérimaire, l'établissement d'un plan pour la paix et la sécurité, la reconstruction du pays, la réouverture des institutions clés et la protection des droits de l'homme.

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a donc mandaté le déploiement d'une force multinationale, dénommée ISAF dans le cadre de la résolution UNSCR 1386 (2001), prolongée par les résolutions 1413 (2002) et 1444 (2002) jusqu'au 20 décembre 2003. Un accord militaire-technique, signé le 4 janvier 2002 entre l'ISAF et le gouvernement intérimaire définissait, quant à lui, le cadre d'action de la force multinationale.

Cette force multinationale a pour mission:

- d'assister les autorités de transition afghanes dans le maintien de la sécurité ;
- d'assurer un climat de stabilité et de sécurité à Kaboul et dans la région environnante et
- de permettre la réintégration de l'Afghanistan comme membre responsable dans la communauté internationale.

b. Participation luxembourgeoise.

Faisant suite à l'offre des autorités belges, le Gouvernement luxembourgeois en conseil a pris la décision de participer à la Force Internationale de Sécurité et d'Assistance en Afghanistan moyennant une section de l'Armée luxembourgeoise composée de 9 militaires, intégrée au détachement de protection belge afin de contribuer à la sécurité de l'aéroport de Kaboul.

A cet effet un accord relatif à la constitution du « Détachement belgo-luxembourgeois » au sein de la « Force Internationale d'Assistance et de Sécurité en Afghanistan » a été signé entre les deux pays et notre participation a été entérinée par règlement grand-ducal du 9 mai 2003.

c. Les missions de la section luxembourgeoise.

Les missions principales qui incombent à la section luxembourgeoise et qui s'exécutent sur l'aéroport de Kaboul sont les suivantes :

- assurer le contrôle d'accès à l'aéroport de Kaboul (Kaboul International Airport (KAIA)) ;
- en fonction de la menace, assurer la surveillance et/ou la défense de KAIA moyennant des postes d'observation de jour et de nuit, des patrouilles montées et démontées à l'aéroport de Kaboul ;
- effectuer des patrouilles de contact sur l'aéroport de Kaboul en direction de la police afghane (mission : assurer la sécurité de l'aéroport civil) et des postes d'observation du 504 Bn PANSHIR (mission : assurer la sécurité immédiate de la zone aéroportuaire et contrôler les accès) sur le site de KAIA ;
- fournir des éléments de Force de Réaction Rapide (QRF) pour appuyer et renforcer le dispositif de surveillance et /ou de défense de l'aéroport ;
- être prêt à effectuer des missions de « Crowd and Riot Control » (CRC) pour leur propre protection sur l'aéroport de Kaboul.



L'exécution correcte de la mission ISAF impose également à nos militaires l'exécution d'un certain nombre d'autres tâches. Il s'agit :

- de l'exécution d'exercices de tirs (au champ de tir). Ils sont destinés à maintenir l'opérationnalité du contingent ;
- de la récupération de munitions au dépôt de munitions ;
- du contact du personnel clé avec le QG KMNB (Kaboul Multi-National Brigade) située à 15 km au Nord-ouest de KAIA, le QG ISAF à Kaboul et les autorités afghanes et
- des missions de reconnaissance par le personnel clé.

d. Le personnel engagé en 2003.

Le premier détachement « ISAF-LU-I », composé d'un officier, d'un sous-officier, de deux caporaux et de cinq soldats volontaires, a exécuté sa mission à Kaboul entre le 27 juin 2003 et le 04 novembre 2003.

Le deuxième détachement « ISAF-LU-II », de composition identique au premier, s'est rendu en Afghanistan le 30 octobre 2003. Il reviendra au courant du mois de mars 2004.

e. L'évolution de la situation sécuritaire à KABOUL.

Depuis l'arrivée de notre premier détachement en Afghanistan le 27 juin 2003, la situation sécuritaire n'a que très peu évoluée. Le QG ISAF, implanté en plein centre-ville, reste très vulnérable aux actions terroristes.

Actuellement, les plus grandes menaces à l'encontre de l'ISAF restent l'espionnage, le terrorisme et les « Improvised Explosive Devices » (IED) ou engins explosifs improvisés. D'autres risques émanent des mines et de l'utilisation de Man Portable Air Defense Systems (MANPADS) ou missiles anti-aériens. Toutefois, grâce à la présence de l'ISAF, Kaboul semble être le seul îlot de stabilité par rapport au reste du pays où règne une insécurité permanente.

Le 12 juillet 2003, le gouvernement de transition inaugurerait un bureau à Kaboul dont le but est de surveiller l'évolution du processus de désarmement, de réintégration de l'armement, de réforme et de démobilisation.

Il faut noter que l'ISAF est très bien acceptée à la fois par le gouvernement intérimaire tout comme par la population de Kaboul. Il en résulte que les attentes vis-à-vis de l'ISAF sont immenses.

Notons enfin qu'après de longues négociations, la nouvelle constitution a été approuvée par la Loya Jirga (assemblée constituante) début janvier 2004, permettant ainsi à l'Afghanistan, Etat islamique, de se doter dans les prochains mois d'un gouvernement présidentiel bicaméral.

**A. OPERATIONS.**

**4. Participation luxembourgeoise à l’opération CMAC au Cambodge du 14 septembre 2003 au 15 mars 2004.**

**a. Situation.**

Le Royaume du Cambodge est probablement le pays le plus contaminé au monde par les mines et les munitions non-explosées (UXO = Unexploded Ordonance) suite aux différents conflits qui s’y sont déroulés durant ces trente dernières années. On estime qu’entre 4 et 6 millions d’engins non-explosés (mines, projectiles divers, etc.) sont dispersés dans tout le pays. A ceux-ci, il faut encore ajouter plus de 540.000 tonnes de bombes d’avion larguées par les USA sur le territoire cambodgien, principalement dans l’EST du pays et le long de la frontière vietnamienne, sur les routes utilisées par les vietcongs afin de réapprovisionner les sud-vietnamiens (pistes Ho Chi Minh).



- Bref historique**
- Deuxième guerre mondiale
  - Guerres d’Indochine
  - 1965 : Guerre du Vietnam
  - 1970 – 1975 : Rébellion contre le régime pro-américain de LON NOL et prise du pouvoir par les Khmers rouges
  - 1975 – 1979 : Génocide par les Khmers rouges
  - 1979 – 1991 : Occupation vietnamienne et guérilla dans tout le pays
  - 1991 : accords de Paris (cessez-le-feu) - UNAMIC et UNTAC

Suite aux accords de Paris, l'ONU a mis en place au Cambodge deux missions successives :

- (1) United Nations Advance Mission in Cambodia (UNAMIC) de novembre 1991 à mars 1992 ;
- (2) United Nations Transitional Authority in Cambodia (UNTAC) de mars 1992 à mars 1993.

Ces missions étaient axées sur :

- (1) le déminage et le contrôle militaire du cessez-le-feu entre les Khmers rouges et les troupes vietnamiennes et
- (2) la réhabilitation de la vie politique et de l'infrastructure détruite.

En 1991, les forces de l'UNTAC formèrent les premiers démineurs cambodgiens. C'est le 10 juin 1992 que cette participation entre les autorités cambodgiennes et l'UNTAC donnait naissance au CMAC (Cambodian Mine Action Center). En novembre 1993, la mission de maintien de la paix des Nations Unies se termina et un fond de soutien (Trust Fund) fut créé par l'UNDP (United Nations Development Programme) pour financer le CMAC.

Le CMAC dépend du gouvernement cambodgien et reçoit essentiellement ses fonds via l'UNDP Trust Fund. De nombreux experts provenant de nations volontaires, d'organismes internationaux ou d'ONG (Organisation Non-Gouvernementale) participent également au CMAC.

La mission du CMAC consiste à dépolluer le Cambodge de toutes les mines et des engins non-explosés afin de permettre au peuple cambodgien de mener une vie sans contraintes dans un environnement sans danger.

En 2001 un organe gouvernemental, la « Cambodian Mine Action Authority » (CMAA), a été créé. Cet organe est maintenant en charge de la coordination et de la régulation de toutes les actions de monitoring et de déminage des différents acteurs présents sur le territoire cambodgien. Toutes ces activités relevaient initialement du CMAC.

#### b. Structures et missions du CMAC.

- (1) L'effectif du CMAC comprend environ 2000 personnes réparties dans différentes unités. On distingue ainsi :

- un Etat-Major
- six unités de déminage – Demining Unit (DU)
- un centre de formation – Training Center (TC)

- (2) Les missions principales du CMAC sont :

- (a) La dépollution des mines et des engins non-explosés (UXO)

Actuellement le CMAC dispose de 48 pelotons de déminage et de 18 équipes EOD (Explosive Ordonance Disposal) réparties dans les Demining Units (DU) et déployées dans 8 provinces.

L'expertise des équipes EOD est supérieure à celle des démineurs des pelotons de déminage. En effet, un spécialiste EOD doit être capable d'identifier la gamme étendue de tous les UXO's (comprenant les roquettes, les mortiers, les munitions d'artillerie, les bombes d'avion, etc.) et de pouvoir déterminer le traitement à appliquer à ces derniers afin de limiter les dégâts sur place.

Des moyens mécaniques de déminage (brush cutters (BC) – grue munie d'un bras articulé équipé de fléaux rotatifs) sont aussi mis en œuvre et accélèrent les opérations de déminage par rapport aux opérations de dépollution manuelles. Des chiens détecteurs d'explosifs sont utilisés lors des opérations de déminage ou lors des opérations de contrôle de la qualité des zones dépolluées.

(b) Mine/UXO Awareness Program (Mine Awareness Team – MAT)

Le but de ce programme est de mettre en garde les populations les plus vulnérables vivant dans des zones fortement polluées. Un programme d'auto-formation des villageois face au danger des mines est également mis en œuvre. Les équipes du CMAC forment ainsi certains responsables dans les villages qui, à leur tour, forment d'autres villageois. Ce système permet par la même occasion de recueillir des informations sur la localisation des mines et des UXO's (Community-Based Mine Risk Reduction - CBMRR).

(c) Collecte des informations (Mines/UXO survey)

Le CMAC dispose également d'équipes chargées de se rendre dans les zones polluées afin d'y obtenir les renseignements sur la localisation exacte des mines/UXO's. Ce travail est essentiel pour la mise en œuvre des équipes EOD ou des pelotons de déminage et est extrêmement utile à la délimitation précise des zones contaminées.

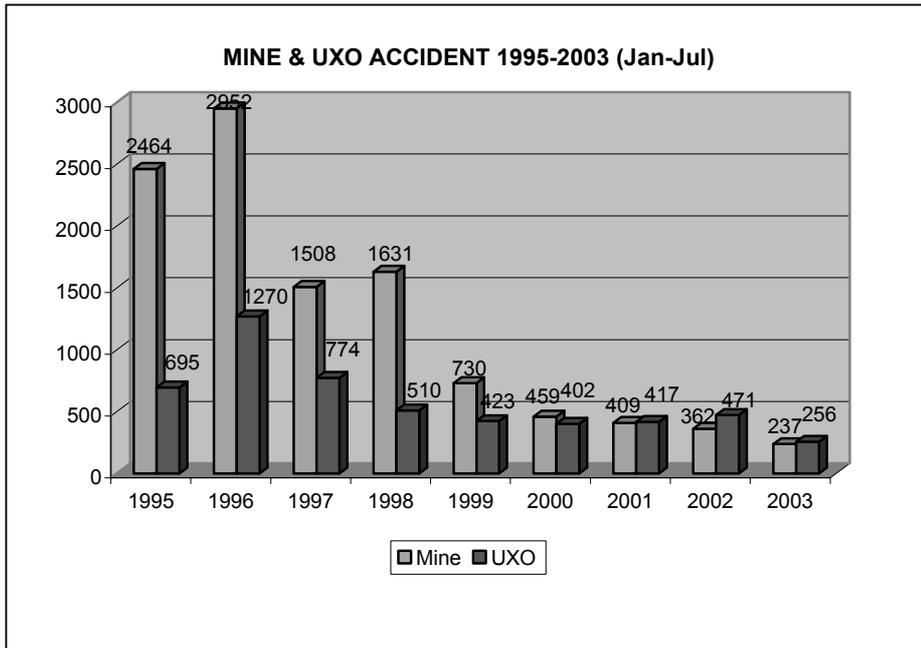
(d) Formation du personnel

Toutes les formations des différentes équipes citées ci-dessus sont données au TC (Training Center) du CMAC. Les cadres du CMAC y suivent aussi des cours de management.

c. Participation Technique Militaire au CMAC.

- (1) La participation belge au CMAC est basée sur un accord bilatéral entre la Belgique et le Cambodge. Elle a commencé le 02 avril 1994 par l'envoi de quatre démineurs ;
- (2) Entre mars 1994 et mars 1996, les équipes ont principalement été mises en œuvre dans les champs de mines. Le travail des conseillers belges était principalement axé sur la formation des démineurs de champs de mines ;
- (3) Ce n'est qu'à partir de mars 1996 que ces conseillers techniques ont été mis en œuvre exclusivement dans la branche EOD avec leurs homologues néerlandais. Cette branche s'occupe de l'enlèvement de tous les types de munitions retrouvées principalement en dehors des champs de mines ;
- (4) Depuis octobre 2000, les militaires belges étaient les seuls conseillers techniques encore présents au CMAC dans le domaine EOD ;
- (5) Depuis le 14 septembre 2003, un démineur de l'Armée luxembourgeoise participe à l'assistance technique de la branche EOD du CMAC au sein du détachement belge.
- (6) Les missions principales du détachement belgo-luxembourgeois sont les suivantes :
  - suivi technique des équipes EOD en mission sur le terrain ;
  - conseil aux officiers opérations chargés de la mise en œuvre des équipes EOD ;
  - formation du personnel EOD lors des cours donnés au Training Center ;
  - aide à la décision pour la planification et la mise en œuvre des équipes EOD ;
  - suivi logistique spécifique au matériel EOD.

## d. Données statistiques.



L'analyse des statistiques montre une diminution significative des accidents causés par les mines et les UXO's. La dépollution et le marquage efficace des zones dangereuses et une prise de conscience accrue de la population face au danger des mines et UXO's en sont les principales raisons.

Le nombre de victimes depuis 2000 semble stabilisé et approche les 800 cas par an.

Les incidents dus aux UXO's constituent actuellement le problème majeur vu que la dépollution d'une partie des grands champs de mines est achevée. Le CMAC envisage actuellement d'accroître sa capacité en équipes EOD afin de faire face à ce problème. Trente-trois équipes devraient ainsi être opérationnelles d'ici la fin 2004.

Depuis 1992 jusqu'à nos jours, environ 120 Km<sup>2</sup> ont été dépollués. Plus de 212.000 mines APers, 4200 mines ATk et environ 862.000 UXO's ont été détruits. Selon les résultats d'une étude menée en avril 2002, il y aurait encore environ 4.500 km<sup>2</sup> ou 2,5 % du territoire cambodgien susceptibles d'être contaminés par des engins explosifs. Actuellement 6.367 villages seraient encore pollués, soit 45 % du total des villages cambodgiens. Soixante et un pour cent de ceux-ci sont situés dans cinq provinces le long de la frontière avec la Thaïlande. Il faut savoir que la capacité annuelle de dépollution par le CMAC est d'environ 10 à 12 Km<sup>2</sup>.



**B. SECURITE MILITAIRE.****1. Sécurité des installations militaires.**

Le nouveau système des gardes instauré fin 2002 a été continué en 2003. Cette réorganisation s'est avérée efficace, aussi bien pour l'organisation et la planification des services par les unités en charge ainsi que pour l'instruction et la vie quotidienne des soldats volontaires en général.

Le bon déroulement du service ne donne pas lieu à un changement pour l'année à venir.

**2. Mesures en matière de contre terrorisme.****a.** Dispositifs de sécurité.

Suite à l'intervention militaire en Irak, l'Armée luxembourgeoise a participé à un dispositif mixte police/armée pour fournir une surveillance accrue et une protection de bâtiments, dépôts et installations, notamment les Ambassades des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Angleterre ainsi que le quartier gouvernemental, l'aéroport du FINDEL et les différentes installations militaires étrangères (WSA, NAMSA).

La mission principale des éléments de sécurité consistait à patrouiller, à observer et à montrer une présence contribuant à la dissuasion d'attaques éventuelles.

Au courant du mois de mai 2003, la mission de l'Armée a été réduite à un dispositif de surveillance et de protection de l'Ambassade des Etats-Unis.

**b.** Mesures de sécurité spéciales en cas de situation de risque.

Au courant de l'année 2003, l'Armée luxembourgeoise a déclaré différents stades d'alerte applicables à toutes les installations de l'Armée conformément à la politique de sécurité de l'OTAN et suivant les directives du Quartier Général des Forces Alliées en Europe (SHAPE).

Des équipes d'intervention se tiennent prêtes au Centre militaire à DIEKIRCH pour assurer des missions d'urgence en cas de nécessité.

Les récents attentats en Turquie ont montré que des attaques terroristes ne peuvent pas être exclues en Europe. Il convient donc de conserver sur notre territoire un état de vigilance approprié. La coopération entre les différentes instances concernées (la Police, la Protection civile, l'Armée) revêt une importance primordiale.

**SECTION 4.**

**RELATIONS  
INTERNATIONALES.**

**SECTION 4 . RELATIONS INTERNATIONALES.****1. OTAN.****a. Généralités.**

Outre la poursuite des travaux ciblant une intégration graduelle de l'Ukraine dans les structures euro-atlantiques et l'intensification de la coopération avec la Russie, l'année 2003 fut marquée par les points forts suivants :

**(1) Les Balkans occidentaux.****(a) En 2003, les priorités de l'OTAN pour la Bosnie-Herzégovine étaient de :**

- maintenir une présence militaire minimale à titre dissuasif pour éviter de nouvelles hostilités et d'assurer un niveau adéquat de protection de forces pour contrer une menace terroriste éventuelle ;
- transférer un maximum de responsabilités aux autorités locales dans le cadre du développement civil afin de permettre une réforme rapide et efficace des institutions ;
- appuyer la police et les instances légales dans leur combat contre la corruption et le crime organisé ;
- contribuer au maintien de l'environnement de sécurité selon les accords de Dayton ;
- restructurer la force de stabilisation dans le cadre du processus de rationalisation de la présence de l'OTAN dans les Balkans et avec comme optique la remise éventuelle de la mission à l'Union européenne.

**(b) Pour ce qui est du Kosovo, la contribution de la KFOR au maintien d'un environnement sûr est essentielle à la réalisation d'une paix durable et d'une société viable. La KFOR maîtrise la situation de sécurité, mais les risques associés au crime organisé et à l'extrémisme représentent à l'heure actuelle la menace la plus importante. L'absence d'une amélioration significative à Mitrovica reste toutefois le souci principal au niveau de la sécurité générale. En ce qui concerne les troupes alliées, il y a lieu de remarquer que la réduction de 5 à 4 secteurs de responsabilité a permis une réduction substantielle des unités déployées.****(c) Au mois de mars 2003, l'OTAN a procédé à la remise de l'opération « Allied Harmony » à l'Union européenne dans le cadre des arrangements « Berlin + ». Ainsi, la force de l'UE, dont la mission principale était d'assister et de protéger les observateurs internationaux, bénéficiait d'un accès garanti aux moyens de l'Alliance atlantique. Sous commandement opérationnel du commandant en chef adjoint des Forces alliées en Europe (DSACEUR), son quartier général opérationnel était installé au SHAPE. Il s'agissait de la première mission militaire de l'Union européenne dans le domaine de la gestion de crises dans le cadre de sa politique européenne de sécurité et de défense (PESD).****(2) Lors de la guerre en Irak, l'Alliance a procédé, sur demande de la Turquie et dans le cadre de l'article 4 du traité de Washington, à la mise en oeuvre d'urgence de mesures défensives pour protéger le flanc Sud-Est de la Turquie. Ainsi, l'Alliance a déployé des avions de surveillance AWACS, des systèmes de défense anti-missiles de théâtre PATRIOT et des capacités de défense contre les armes chimiques et biologiques (opération Display Deterrence). De même, l'OTAN a mis sur pied des plans préventifs d'aide lors de situations d'urgence civile pour traiter des conséquences d'éventuelles attaques chimiques ou biologiques contre la population civile. De même, lors du déploiement polonais en IRAK, l'OTAN a fourni une assistance technique dans les domaines de l'information, des communications, de la planification et de la génération des forces.**

- (3) Suite à l'intervention américaine en Afghanistan, l'OTAN a décidé, pour la première fois depuis sa création en 1949, d'agir collectivement hors de sa zone d'intérêt euro-atlantique en soutenant activement la force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (ISAF). Initialement, ce soutien consistait dans le déploiement d'un quartier général, la mise à disposition de systèmes de communication, un appui logistique et la coordination des opérations effectuées dans le cadre du mandat de l'OTAN et en accord avec les résolutions de l'ONU. Après reprise du commandement de l'ISAF, avec mise à disposition d'un quartier général permanent, les autorités militaires ont élaboré, sur demande du Conseil, différentes options pour l'extension de la mission au-delà de la région de Kaboul. Suite aux difficultés d'identification des ressources supplémentaires nécessitées pour procéder à l'assistance des différentes équipes de reconstruction provinciales (PRT-Provincial Reconstruction Teams), l'Alliance s'est résignée à limiter son appui dans une première phase au seul PRT allemand de Kondouz.
- (4) Depuis les attentats suicides du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, l'OTAN a poursuivi la mise en oeuvre de diverses mesures pour combattre le terrorisme par :
  - l'extension des opérations de surveillance de la navigation maritime en Méditerranée orientale (Active Endeavour) au détroit de Gibraltar en assurant l'escorte de navires civils alliés dans la traversée du détroit ;
  - le développement de concepts pour la défense aérienne et de police de l'air afin de pouvoir réagir face à d'éventuelles menaces terroristes et de mesures militaires additionnelles pour hausser la posture de défense de l'Alliance ;
  - la mise en oeuvre des différentes mesures du concept relatif à la défense contre le terrorisme dont entre autres le partage des données du renseignement.
- (5) Dans le cadre de la création d'une force de réaction de l'OTAN (NRF), les autorités militaires ont procédé à la mise sur pied d'une capacité initiale, composée de forces aériennes, terrestres et maritimes, servant principalement à tester et à développer davantage le concept de cette force expéditionnaire qui devra être rapidement déployable partout où il le faudra. Cette force proactive sera chargée de couvrir la gamme complète des missions de l'OTAN, du maintien de la paix jusqu'à l'intervention armée en cas de crise.
- (6) Dans le cadre de la transformation des structures de commandement, les autorités militaires ont procédé à la mise en activité du nouveau Commandement allié pour la Transformation (ACT) qui a pour rôle de promouvoir l'interopérabilité des structures militaires de l'Alliance. Il se consacrera à l'innovation intellectuelle, culturelle et technologique et assurera que l'adaptation des forces de l'OTAN aux défis du nouvel environnement de sécurité. Le pendant de l'ACT est le « Allied Command Operations », c'est-à-dire le SHAPE, qui est en charge de l'ensemble des opérations de l'Alliance.

#### b. L'Etat-Major de l'Armée (EMA).

L'EMA a participé à un grand nombre de réunions dans le cadre de l'OTAN, que ce soit au niveau ministériel, au niveau des Chefs d'Etat-Major ou au niveau des groupes de travail. Le Chef d'Etat-Major a assisté en particulier aux réunions du Comité militaire en session des Chefs d'Etat-Major, ainsi que du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), du Conseil OTAN-Russie et à la Commission OTAN-Ukraine. Par ailleurs, il a participé aux réunions des Ministres de la Défense.

L'EMA s'est concentré en 2003 sur l'élaboration de la réponse du Luxembourg au questionnaire des plans de défense, ainsi que sur les dossiers suivants :

- la mise sur pied de la « NATO Response Force » et les implications pour le Luxembourg ;
- l'évolution des opérations de l'OTAN dans les Balkans occidentaux et la remise de l'opération « Allied Harmony » à l'Union européenne ;
- la reprise de la mission ISAF par l'OTAN ;
- la réponse de l'OTAN face au terrorisme.

- la mise en œuvre de la nouvelle structure de commandement de l'OTAN ;
- les relations entre l'OTAN et l'UE.

c. Représentant Militaire Permanent au Comité Militaire de l'OTAN (MilRep).

Le Représentant Militaire Permanent se charge, pour le compte du Chef d'Etat-Major, des activités courantes du Comité militaire.

En dehors de la gestion du plan d'opérations en Bosnie-Herzégovine « JOINT FORGE », de la gestion du plan d'opérations dans la province du Kosovo « JOINT GUARDIAN », la gestion du plan d'opérations en Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) « ALLIED HARMONY », du plan d'opérations en Afghanistan, le Comité militaire a eu comme thème principal en 2003 la mise en œuvre de la nouvelle structure de commandement de l'OTAN et la mise sur pied de la force de réaction de l'OTAN (NRF). Le développement et la mise en œuvre des aspects militaires de l'élargissement de l'Alliance ainsi que les projets de déploiement en Afghanistan des quartiers généraux à haute réactivité (HRF(L) HQs) furent également suivis de près. Les mesures prises par l'OTAN suite aux attentats du 11 septembre 2001 ont nécessité une participation aux travaux dans le domaine de la défense aérienne et de la police de l'air, ainsi qu'à l'élaboration d'un concept relatif à la défense contre le terrorisme. Finalement, le projet de transfert du quartier général de la flotte des AWACS a nécessité le suivi des différentes réunions au niveau du Comité militaire et du groupe de travail.

d. Représentant Militaire Permanent Adjoint au Comité militaire de l'OTAN (MilRep Adjt).

Dans le cadre de ses multiples fonctions (Représentant Militaire National au SHAPE, Officier de liaison auprès de la cellule de coordination du partenariat pour la paix et conseiller militaire auprès de la représentation permanente), le MilRep Adjt peut aider le représentant militaire que d'une façon très limitée.

En effet, le MilRep Adjt a surtout suivi les travaux du *Military Committee Working Group Air Defence* traitant du problème des avions « RENEGADE ». Pour sortir de l'impasse du dossier, les nations se sont finalement mises d'accord à scinder la problématique du « Air Policing » et du « RENEGADE ». Rappelons que le premier sujet traite de la défense aérienne concernant des intrus militaires (avions de combat etc.) et que le deuxième sujet traite des avions civils kidnappés par des terroristes. Le Luxembourg a depuis la création de l'OTAN accepté que SACEUR exécute le Air Policing dans son espace aérien, mais éprouve un grand problème, comme de nombreuses autres nations, quand il s'agit de laisser à SACEUR l'autorité de décision d'abattre, le cas échéant, un avion civil. Ce domaine restera réservé aux plus hautes autorités politiques des nations, et la solution, qui se dessine clairement à l'horizon, est celle de négocier des arrangements bilatéraux ou multinationaux.

Le MilRep Adjt s'est par ailleurs concentré sur le groupe de travail *Resources*, qui a traité en 2003 entre autres des sujets suivants :

- les problèmes liés à la nouvelle structure de commandement de l'OTAN ;
- l'éventuel déménagement du quartier général des AWACS au Luxembourg;
- la pipeline OTAN à Findel.

e. Conseiller Militaire auprès de la délégation permanente à l'OTAN.

Le Conseiller Militaire auprès de la délégation permanente à l'OTAN représente le Luxembourg au sein des comités suivants :

- Le *Defence Review Committee* traite principalement les problèmes de la planification de la défense et des capacités (Prague Capability Commitments - PCC). Les travaux sur une nouvelle planification de la défense sont bien engagés, mais rien n'a encore été décidé. Il semblerait que la durée du processus va être allongée au-delà des deux années prévues. Le nouveau processus devra tenir compte des 7 pays invités à rejoindre l'Alliance en mai 2004 et va être focalisé davantage sur la production des forces déployables et utilisables.
- Le *Executive Working Group* se concentre sur les capacités OTAN (transport stratégique, ravitaillement aérien etc.), les relations OTAN-UE et les opérations (Balkans, Afghanistan etc.).
- Le *Executive Working Group-Reinforced* traite principalement de la défense contre les missiles de théâtre et contre les missiles tout court.
- Le *Defence Group on Proliferation* continue de développer avec grand succès le bataillon et les laboratoires de lutte contre les incidents chimiques et biologiques.

f. Représentant Militaire National auprès du SHAPE (RMN).

Le RMN est le représentant du CEMA au Grand Quartier Général des Puissances Alliées en Europe (SHAPE). En tant que tel, il assiste à toutes les réunions avec SACEUR, DSACEUR et, en principe, avec le Chef d'Etat-Major du SHAPE, ainsi qu'aux réunions hebdomadaires avec les autres RMN. Toutefois, il y a lieu de remarquer que les absences régulières du RMN, dues aux fonctions qu'il occupe au sein des délégations civiles et militaires du Luxembourg auprès de l'OTAN, ne lui permettent pas un suivi adéquat de tous les dossiers traités au SHAPE qui pourraient intéresser le Luxembourg.

Parmi les sujets traités sont principalement les opérations OTAN en cours, les relations OTAN-UE, les relations avec les partenaires et avec la Russie, les AWACS et les capacités.

Il est de plus en plus difficile pour SACEUR de pouvoir remplir tous les postes vacants au sein des divers quartiers généraux et forces dans les Balkans (Bosnie-Herzégovine et Kosovo) et en Afghanistan. Le même problème se pose par ailleurs également pour la Structure de Commandement de l'OTAN. En 2003, l'échelon RMN a rendu visite auprès des forces armées polonaises et tchèques fin mai et début juin, et auprès des forces armées italiennes en septembre. Le RMN luxembourgeois n'a pas pu participer à la visite de l'Echelon du nouveau « Joint Warfare Centre » en Norvège au mois de novembre à cause des préparatifs pour la réunion ministérielle en début décembre.

g. Officier de Liaison – Cellule de Coordination du Partenariat pour la Paix.

A cause de ses autres fonctions, l'Officier de Liaison auprès de la Cellule de Coordination du Partenariat pour la Paix (PCC) doit limiter ses présences aux réunions de la PCC traitant des sujets ayant un intérêt pour l'Armée luxembourgeoise : ceux traitant des exercices et autres activités du Partenariat pour la Paix avec participation luxembourgeoise ou ayant lieu au Luxembourg.

h. Conclusion.

L'année 2003 fut l'année de la première opération de l'OTAN en dehors de la zone euro-atlantique (notamment en Afghanistan) et l'année de la mise sur pied d'une capacité initiale de la NRF. Sur base de celle-ci, le concept de la NRF sera testé et développé davantage. Le Luxembourg suivra de très près les leçons tirées de l'expérience des premières capacités de la NRF en vue de la mise à disposition de la NRF7 en 2006 par le Corps européen.

L'année 2004 sera marquée par l'élargissement de l'OTAN. Sept nouveaux pays vont rejoindre les 19 Etats membres de l'OTAN au Sommet d'Istanbul en juin 2004.

## 2. Union européenne (UE).

### a. Généralités.

Pour la délégation militaire auprès de l'Union européenne, l'année 2003 fut marquée par les événements suivants:

#### (1) Arrangements permanents entre l'UE et l'OTAN.

Le 17 mars, l'UE et l'OTAN ont conclu des arrangements permanents sur la consultation et la coopération en matière de gestion de crises. Ces arrangements comprennent, entre autres, un accord sur la sécurité de l'information, la garantie d'accès pour l'UE aux capacités de planification de l'OTAN, la mise à disposition de l'UE de moyens et capacités pré-identifiés, ainsi que la coordination en matière de développement des capacités.

#### (2) Opérations de gestion de crises.

Le 31 mars 2003, l'UE a lancé l'opération militaire CONCORDIA dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM). Cette opération, fondée sur la résolution 1371 du Conseil de sécurité des Nations Unies et faisant suite à l'opération « ALLIED HARMONY » de l'OTAN, avait comme objectif principal de contribuer à la mise en place d'un environnement stable et sûr, afin de permettre la mise en œuvre de l'accord-cadre conclu à OHRID en août 2001.

Initialement, l'opération était prévue pour une durée de six mois, mais le Conseil a décidé le 29 juillet de la prolonger jusqu'au 15 décembre 2003.

L'opération faisait appel aux moyens et capacités de l'OTAN. Le commandant d'opération était le Commandant en chef adjoint des Forces Alliées en Europe (DSACEUR) et un Etat-Major d'opération avait été installé au SHAPE. L'Etat-Major de force fut installé à Skopje. Le contingent UE comprenait environ 400 militaires. Le Luxembourg a contribué à cette opération par la mise à disposition successive de deux officiers à l'Etat-Major à Skopje.

Du 5 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2003, l'UE a conduit l'opération ARTEMIS en République démocratique du Congo conformément au Conseil de sécurité des Nations Unies .

La résolution autorisait le déploiement d'une force multinationale intérimaire d'urgence à BUNIA, dans la région de l'Ituri. La force militaire de l'UE a travaillé en coordination étroite avec la mission MONUC. Le déploiement visait notamment à contribuer à stabiliser les conditions de sécurité et à améliorer la situation humanitaire.

La France a assumé le rôle de « NATION CADRE » lors cette opération. L'Etat-Major d'opération était installé à Paris et l'Etat-Major de force était déployé à ENTEBBE en Ouganda avec un poste avancé à Bunia.

2068 militaires furent engagés dans ARTEMIS. 11 Etats membres ont contribué à l'opération.

#### (3) Progrès accomplis dans le domaine du développement des capacités militaires.

Suite à la révision des contributions militaires par les Etats membres, le Conseil a pris note le 19 mai du Catalogue des forces d'Helsinki 2003, du Supplément au Catalogue des forces d'Helsinki 2003 et du Catalogue des projets et initiatives nationaux et multinationaux 2003.

Le Catalogue des forces 2003 (HFC 2003) récapitule les contributions en moyens et en capacités des 15 Etats membres et donne un aperçu global des forces disponibles par rapport aux besoins exprimés dans le catalogue de l'objectif global (HHC 2002).

Les offres des futurs Etats membres sont reprises dans le Supplément au Catalogue des forces d'Helsinki 2003.

Le Catalogue des projets récapitule les projets nationaux et multinationaux en cours, planifiés ou envisagés qui, une fois menés à terme, contribueront à combler des lacunes identifiées.

Le 3 février, le Luxembourg a transmis sa contribution révisée à l'Etat-Major de l'UE. Pour ce qui est de sa contribution au HFC, le Luxembourg n'a pas augmenté sa contribution en termes quantitatifs. L'accent a plutôt été mis sur une amélioration qualitative en augmentant le degré de réactivité des éléments annoncés.

En ce qui concerne le Catalogue des projets nationaux et multinationaux 2003, le Luxembourg a annoncé sa participation à 7 projets dont 4 dans le domaine du déploiement stratégique, une des principales déficiences de l'UE en termes de capacités militaires.

Lors d'une conférence d'amélioration des capacités tenue le 19 mai 2003, les Etats membres ont réaffirmé leur détermination pour mettre à disposition de l'UE des capacités améliorées, nouvelles et supplémentaires via le Plan d'action européen sur les capacités (PAEC).

La phase suivante du processus PAEC fut l'instauration de groupes de projets chargés de la mise en œuvre de projets concrets. 15 groupes de projets ont été activés. Le Luxembourg participe à des groupes de projets dans le domaine du déploiement stratégique aérien et dans l'amélioration de l'interopérabilité.

#### (4) Evaluation de l'aptitude opérationnelle de l'UE

L'objectif global avait été fixé en décembre 1999 par le Conseil européen d'Helsinki: en 2003, l'UE devrait être en mesure de déployer dans un délai de 60 jours une force militaire pouvant atteindre 60.000 personnes, capable d'effectuer l'ensemble des missions de Petersberg.

L'analyse du nouveau catalogue HFC 2003 a permis à la Headline Goal Task Force (HTF) de procéder à une évaluation globale du degré d'aptitude opérationnelle de l'UE. Il ressort du nouveau Catalogue des progrès accomplis 2003 (HPC 2003) que l'UE dispose désormais d'une capacité opérationnelle couvrant tout le spectre des missions de Petersberg mais que certaines limitations et contraintes subsistent. Ces limitations, qui hypothèquent la pleine réalisation de l'objectif global, concernent surtout les délais de déploiement et les opérations du haut spectre en termes d'ampleur et d'intensité qui pourraient présenter des risques élevés, en particulier lors de la conduite d'opérations simultanées.

#### (5) Exercice CME/CMX 2003

Le premier exercice conjoint UE-OTAN a été conduit du 19 au 25 novembre 2003.

L'objectif de l'exercice était de vérifier les procédures de l'UE pour la conduite d'une opération de gestion de crise avec la mise en œuvre des instruments civils et militaires et le recours aux moyens et capacités de l'OTAN suivant les mécanismes de « BERLIN + ». L'accent était mis sur l'interaction entre l'UE et l'OTAN au niveau stratégique politico-militaire ainsi que sur la mise en œuvre des arrangements de coopération et de consultation entre les deux institutions en temps de crise. L'exercice sera poursuivi sous présidence luxembourgeoise en 2005.

#### b. L'Etat-Major de l'Armée.

Un officier de l'EMA a temporairement renforcé la délégation militaire auprès de l'UE pour participer aux réunions de la Headline Goal Task Force, groupe d'experts en charge de l'élaboration des catalogues de l'objectif global et de la surveillance du processus de développement des capacités militaires.

Les travaux au sein de l'Etat-Major se sont concentrés en priorité sur :

- la participation à l'exercice CME/CMX 03 ;
- la reprise de l'opération « ALLIED HARMONY » par l'UE;
- le suivi de l'opération « ARTEMIS » ;
- le suivi du plan d'action européen sur les capacités et les relations entre l'OTAN et l'UE.

c. Représentation militaire du Luxembourg auprès de l'Union européenne.

La Représentation militaire auprès de l'Union européenne a participé aux sessions hebdomadaires du Comité militaire et de son groupe de travail ainsi qu'à titre occasionnel aux réunions des ministres de la défense, du Comité politique et de sécurité et du groupe ad hoc chargé de la création d'une agence dans le développement des capacités de défense, de la recherche, des acquisitions et de l'armement.

d. Conclusion.

L'année 2003 avait été visée pour l'accomplissement de l'objectif global en termes de capacités militaires. Le succès des opérations CONCORDIA et ARTEMIS montre que l'UE dispose désormais d'une capacité opérationnelle réelle malgré le fait que certaines limitations et contraintes subsistent.

L'année 2004 sera marquée par l'élargissement de l'UE. Dix nouveaux pays vont rejoindre les 15 Etats membres de l'UE en mai 2004.

### 3. Corps européen.

a. Généralités.

Après avoir obtenu en 2002 lors de l'exercice « Common Effort » la certification du quartier général du CE (Corps européen) comme High Readiness Force Land Headquarters (HRF (L) HQ) dans le cadre de la NATO Force Structure, l'année 2003 était principalement axée sur l'évaluation du concept d'entrée initiale développé par le CE à la suite de sa certification. Pour ce faire, des contacts étroits avaient été pris avec la brigade franco-allemande (BFA), qui est le noyau de la Initial Entry Capable Force, pour élaborer en commun ce nouveau concept.

Lors de l'exercice COBRA 03 à ELSNBORN (Belgique) et à VOGELSANG (Allemagne), les déploiements consécutifs de la BFA, du poste de commandement *Early Entry*, du poste de commandement *Tactique* et du poste de commandement *Main* ont permis de constater les problèmes liés au commandement d'une opération de la taille d'un corps d'armée dans un territoire permissif avec toutes les contraintes liées au déploiement de la force et à l'évolution de la situation tactique et civilo – militaire.

La 10<sup>ième</sup> année d'existence du Corps européen fut célébrée en 2003. Cet anniversaire fut fêté par un récital des cinq musiques militaires organisé le 4 septembre à Strasbourg en présence des Ministres de la Défense et des Chefs d'Etat-Major des cinq nations cadres. A la même occasion le Lieutenant-Général KAMMERHOFF passait le commandement au nouveau général commandant le CE, le Général de Corps d'Armée Jean- LouisPY.

A ce titre, l'année 2003 a également été marquée par une campagne de relations publiques, comme la participation du CE aux fêtes nationales du Luxembourg, de la France et de la Belgique.

b. L'Etat-Major de l'Armée.

L'EMA a participé activement au travail multinational du CE, et ceci tant au niveau du Comité Commun et du Comité Directeur, que dans les groupes de travail.

Les travaux de ces comités et groupes se sont en particulier concentrés sur :

- le suivi du QG du CE dans le cadre de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense ;
- l'inscription du CE dans le processus NRF et le suivi du processus de certification comme Corps de déploiement rapide de l'OTAN ;
- la participation des Etats membres de l'OTAN et de l'UE au CE ;
- le développement d'une nouvelle politique d'exercices et d'entraînement ;
- l'acquisition des matériels essentiels au déploiement des postes de commandement.

Le 15 août, le Lieutenant-Général KAMMERHOFF a reçu la distinction honorifique du « Commandeur de l'Ordre Grand-Ducal de la Couronne de Chêne.

Le 11 décembre, le Luxembourg a repris le secrétariat du CE. Cette fonction demande notamment à l'Armée luxembourgeoise :

- d'assurer le secrétariat ;
- de présider les comités et les groupes de travail ;
- de coordonner entre les 5 nations cadres et le cas échéant le quartier général du Corps européen ;
- d'agir comme interface vis-à-vis des organisations internationales comme l'OTAN et l'UE.

c. Le Représentant National du Luxembourg auprès du CE (RepNatLU).

Le RepNatLU est d'un côté le représentant luxembourgeois auprès du CE et d'un autre côté il remplit la fonction d'assistant militaire du Chef d'Etat-Major du CE (MA COS) :

En tant que représentant national, il s'agit essentiellement de représenter l'Armée luxembourgeoise auprès du quartier général du Corps européen et de conseiller le Général commandant le Corps européen sur les positions luxembourgeoises.

En tant que MA COS, la mission du RepNatLU consiste entre autres à :

- rédiger des comptes rendus des réunions dirigées par le Chef d'Etat-Major du CE ;
- suivre les dossiers y relatifs ;
- préparer des discours pour le Chef d'Etat-Major du CE ;
- participer aux réunions hebdomadaires du groupe de commandement du CE ;
- préparer et participer aux réunions hebdomadaires des chefs de branches de l'EMCE (Etat-Major du corps européen).

L'arrivée en 2002 d'un sous-officier archiviste-secrétaire pour assister, entre autres, le RepNatLU facilitait l'exécution des tâches administratives nationales qui s'imposent et permettait au RepNatLU de se consacrer plus à sa fonction d'assistant militaire, fonction dont l'exécution reflète également l'image que le Luxembourg veut se donner auprès de ses partenaires du Corps européen.

Dans sa fonction d'archiviste-secrétaire pour le RepNatLU, le sous-officier s'occupe des charges administratives nationales et locales et participe aux cérémonies du CE comme porte-drapeau. A côté de ces tâches nationales, il remplit la fonction de sous-officier adjoint à l'officier 'standardisation' au bureau 'Policy & Studies' du G5 du Corps européen.

d. Conclusion.

L'année 2003 a été une année de transition pour le Corps européen. En 2004, le Luxembourg, dans sa fonction de secrétariat/présidence, se concentrera en particulier sur la montée en puissance des capacités NRF et en particulier sur le développement de la capacité opérationnelle d'entrée en premier, permettant d'être le corps principal de la composante terrestre de la NRF 7 et capable d'être le noyau d'une capacité de réaction rapide pour l'Union européenne.

**4. BENELUX.**

L'Armée a participé à la réunion des Ministres de la Défense BENELUX sous présidence néerlandaise le 12 décembre 2003 au champ d'aviation de la Marine à Valkenburg (NL). Ils ont abordé essentiellement la collaboration dans les domaines de la marine, de la force terrestre et de la force aérienne, ainsi que dans le domaine des capacités.

**5. Divers.**

La réunion des Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Allemagne, de France, du Luxembourg et de Belgique du 29 avril 2003 à BRUXELLES avait comme objectif de donner un nouvel élan à la construction de l'Europe de Sécurité et de la Défense. L'Union européenne doit disposer d'une politique de sécurité et de défense crédible, car l'action diplomatique n'est efficace que si elle peut également s'appuyer sur des capacités civiles et militaires réelles.

Dans le domaine militaire, sept projets concrets destinés à favoriser le rapprochement des outils de défense nationaux ont été proposés.

Pour chacun des sept projets un groupe d'experts, composé de représentants des 4 pays dont un pays est désigné pilote, a été créé.

Les projets sont les suivants : Développement d'une capacité européenne de réaction rapide, création d'un commandement européen de transport aérien stratégique, création d'une capacité européenne de protection NBC conjointe, création d'un système européen d'aide humanitaire d'urgence lors de catastrophes, création de centres européens de formation, création d'un noyau de capacité collective de planification et de conduite d'opérations, établissement d'un quartier-général multinational déployable.

**6. Relevé des visites étrangères auprès du Chef d'Etat-Major de l'Armée.**

28 janvier	Major Général VANDINGENEN, Commandant de la composante terrestre
23 avril	Général James L. JONES, Supreme Allied Commander Europe (SACEUR)
14-16 mai	Général Raymond HENAULT, Chef d'Etat-Major de la Défense canadienne
05 juin	Général d'Armée Bernard THORETTE, Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre française
05 juin	Major Général Craig P. RASMUSSEN, Director of Logistics and Security Assistance (Headquarters U.S. European Command)
30 juin	Général Rolando MOSCA MOSCHINI, Chef d'Etat-Major de la Défense italienne
25-27 septembre	Général d'Aviation August VAN DAELE, Chef de la Défense de la Belgique
02 octobre	Général de corps d'armée Jean-Louis PY, Général commandant le Corps européen
05 décembre	Général Major LAFONTAINE, responsable du bureau de coopération pour la Défense (section Europe)

**7. Relevé des déplacements du Chef d'Etat-Major de l'Armée à l'étranger.**

17 janvier	Passation de commandement, Supreme Allied Commander Europe (SACEUR) (Mons)
24-28 février	Visite de l'exercice BELUKROKO (Luxembourg)
05 mai	Réunion du Central Region Cast (Varsovie)
13-14 mai	Réunion du Comité militaire de l'OTAN (Bruxelles)
19-20 mai	Réunion des Ministres de la Défense sur les capacités de l'Union européenne (Bruxelles)
27-28 mai	Réunion du National Territorial Command (Cologne)
12-13 juin	Réunion des Ministres de la Défense de l'OTAN (Bruxelles)
27 juin	Passation de commandement du Commandant de la NATO School (SHAPE) (Oberammergau)
08-09 juillet	Visite du contingent luxembourgeois au Kosovo et en ancienne République Yougoslave de Macédoine
25-26 août	Visite du contingent luxembourgeois en Afghanistan
04 septembre	Cérémonie de la passation du commandement du Général Commandant le Corps européen et du 10ème anniversaire du Corps européen (Strasbourg)
07-11 septembre	Visite du Royaume-Uni et de la France avec le Comité militaire de l'OTAN
01 octobre	Visite du Commandement de la composante de Force d'Armée Terrestre (Lille)
08-09 octobre	Réunion informelle des Ministres de la Défense (Colorado Springs)
05 novembre	Réunion du Comité militaire de l'Union européenne (Bruxelles)
17 octobre	Participation au VIP Day COBRA 2003 (Elsenborn/Vogelsang)
11 novembre	Réunion du Comité militaire de l'OTAN (Bruxelles)
23-27 novembre	Visite de la mission luxembourgeoise de déminage au Cambodge
01 décembre	Réunion des Ministres de la Défense de l'OTAN (Bruxelles)
11 décembre	Réunion du Comité commun du Corps européen (Strasbourg)
29-01 janvier	Visite du contingent luxembourgeois en Afghanistan et au Kosovo

**SECTION 5.**  
**LOGISTIQUE.**

## SECTION 4. LOGISTIQUE.

### 1. Objectifs à atteindre.

La logistique englobe les activités militaires qui traitent des points suivants :

- étude, mise au point, acquisition, conservation, transport, distribution, maintenance, évacuation et réforme des matériels ;
- transport de personnel ;
- acquisition ou construction, entretien, mise en œuvre et déclassement d'installations ;
- acquisition ou prestations de services ;
- soutien aux services médicaux et sanitaires.

Pour ce qui est de la logistique nationale, il convient de distinguer entre deux aspects de la logistique, le premier traitant de la production et le second de la consommation.

La logistique de production est la partie de la logistique qui concerne la recherche, la conception, le développement, la fabrication et la réception de matériels.

La logistique de consommation est la partie de la logistique qui concerne la réception du produit initial, le stockage, le transport, la maintenance, l'utilisation et le déclassement de matériels.

Le personnel en charge de la logistique à l'Armée s'occupe :

- de l'achat, de la réception, de l'entreposage, de la maintenance, des mouvements, de la comptabilité, de l'évacuation et de la liquidation des approvisionnements ;
- de la couverture des besoins en installations fixes ;
- de l'évacuation et de l'hospitalisation de personnel blessé ou malade ;
- des transports et
- d'autres services.

L'Armée exécute en outre des missions de soutien et d'appui au secteur civil.

Pour ce qui est de la logistique internationale, deux autres aspects ont trait à la manière d'exécuter les fonctions logistiques.

La logistique en coopération désigne la totalité des dispositions bilatérales et multilatérales relatives à la logistique de consommation et à la logistique de production, dans le but d'optimiser de façon coordonnée et rationalisée le soutien logistique apporté à des forces multinationales. Ainsi par exemple le développement de dispositions de logistique OTAN en coopération est largement facilité par le recours aux organisations OTAN de production et de logistique, en particulier l'Agence OTAN d'Entretien et d'Approvisionnement (NAMSA), faisant appel à des techniques modernes dans le domaine de la gestion et de l'acquisition de matériels.

Pour les opérations multinationales, la logistique multinationale doit fonctionner en tant qu'élément efficace multiplicateur de forces. Le terme de logistique multinationale désigne le fait d'apporter un soutien logistique aux opérations qui n'ont pas un caractère purement national, par exemple le soutien logistique intégré multinational, le soutien à la spécialisation des rôles et le soutien du pays chef de file.

Bien que le soutien fourni par le pays hôte (HNS) et celui fourni dans le cadre des plans civils d'urgence (PCU) ne soient pas des fonctions logistiques, ils entretiennent des liens étroits avec la logistique et se répercutent sur sa planification. La disponibilité du HNS permet de compenser les besoins en matière de soutien militaire et réduit en conséquence la taille et la diversité des éléments de soutien des forces au combat qui doivent être affectés à une opération. Il en va de même dans une certaine mesure pour les PCU qui facilitent également la réalisation de la mission en mettant des ressources du secteur civil à la disposition des militaires. Les déploiements constituent le cas de figure le plus fréquent.

## 2. Logistique nationale.

### a. Infrastructure.

Les travaux majeurs réalisés en 2003 ont été les suivants :

(1) par l'Administration des Ponts et Chaussées :

au Centre Militaire :

- marquage de la voirie et des parkings à l'intérieur de la caserne ;
- début du projet d'aménagement du parking près du simulateur de tir ;

dans la Cité Résidentielle à DIEKIRCH :

- élaboration d'une levée horizontale de la Cité Résidentielle ;
- début du projet de renouvellement de la voirie et de l'éclairage public ;

(2) par l'Administration des Bâtiments Publics :

à l'Etat-Major de l'Armée :

- installation d'un appareil de climatisation au 5e étage ;
- installation d'un nouveau système d'éclairage au rez-de-chaussée ;
- nettoyage et désinfection des gaines de ventilation ;
- réaménagement du bureau du Chef d'Etat-Major ;
- acquisition de chaises de bureau et de chaises de conférence ;
- aménagement d'une salle de permanence ;
- acquisition de mobilier pour la salle d'opération ;
- installation d'une ligne en fibre optique vers la salle d'opération ;
- extension de la ventilation au rez-de-chaussée ;

au Centre Militaire :

- début du programme de rénovation de trois pavillons « logement » (22, 23, 09) ;
- rénovation de l'atelier mécanique 2ème échelon (chauffage, électricité, peinture) ;
- divers travaux de modernisation du réseau chauffage avec entre autres la mise en service d'un échangeur de chaleur aux pavillons 26, 30 et 31 ;
- installation d'un nouveau réservoir à mazout dans le pavillon de l'infirmerie ;
- installation de douches dans la cave du Pav 08 ;
- renouvellement des sanitaires Pav 08, 11, 12 et 13 ;
- achèvement des travaux complémentaires du bâtiment pour simulateur de tir ;
- installation d'un nouveau pont près de la station de lavage à haute pression ;
- clôture des travaux du nouveau local de séjour au Pav 01 ;
- installation de trois portes sécurisées avec serrures électroniques au profit de la section instruction/sécurité au Pav 01 ;
- modernisation de la cuisinette à l'infirmerie ;
- renouvellement partiel et remise en service du bouclage de l'alimentation électrique ;
- renouvellement de l'éclairage et du tableau de distribution électrique dans la chapelle ;
- aménagement d'un local de stérilisation à l'infirmerie ;

- montage d'une armoire coulissante pour dossiers médicaux à l'infirmierie ;
- remise en état de service du Pav 12 (électricité, peinture, rideaux, douches) pour les besoins de l'école de la Police Grand-Ducale ;
- remplacement des portes d'entrée dans la salle des fêtes ;
- montage d'une porte et d'une grille en inox dans le réservoir à eau situé sur le plateau du Herrenberg ;
- extension du réseau informatique dans les Pav 12 et 25 ;
- montage de vannes thermostatiques au Pav 21 ;
- installation d'une salle d'arme dans la bibliothèque ;
- cloisonnement du bureau CSec QM ;

dans la Cité résidentielle à DIEKIRCH:

- modernisation de deux salles de bain ;
- rénovation de deux appartements ;
- renouvellement de deux chaudières à mazout ;
- échange de cinq chauffes - eaux électriques ;

au champ de tir BLEESDALL :

- pas de travaux en 2003

(3) par l'Armée moyennant le recours au budget ordinaire de l'Armée :

à l'Etat-Major de l'Armée :

- fourniture et pose de plafonds suspendus ;
- fourniture et pose de revêtement de sol ;
- installation d'une porte et d'un mur de séparation acoustique ;
- acquisition de mobilier pour le secrétariat général ;
- acquisition de chaises de bureau ;
- acquisition d'appareils de climatisation supplémentaires ;
- acquisition d'un banc de travail pour l'ingénieur technicien en informatique ;
- mise en peinture de plusieurs bureaux ;
- réaménagement d'une salle technique ;
- acquisition d'une armoire forte pour l'entreposage de l'armement des gardiens;
- extension de la cuisine ;
- échange de deux chauffes - eaux électroniques ;
- montage d'une draperie de plafond à la salle de permanence nouvellement créée ;
- nettoyage des parkings souterrains ;

au Centre Militaire :

- achèvement et réception du bâtiment pour le simulateur de tir aux armes de petit calibre ;
- acquisition de nouveau mobilier pour salles d'instructions et bureaux pour deux compagnies ;
- acquisition du rayonnage pour les archives du Pav 01 et pour les magasiniers des unités ;
- acquisition de nouveau mobilier pour la salle de réunion aux SvLog et pour la salle de séjour du Pav 01 ;

### 3. Transport.

L'effectif moyen du peloton transport pour l'année 2003 se composait de 22 personnes à savoir 1 SOffr, 16 SdtVol et 5 Civ. Ceci correspond au même effectif de l'année 2002. Les missions du Pel sont les suivantes:

- effectuer les missions de transport journalières autorisées par demande de voiture ;
- acheminer les livraisons hebdomadaires KFOR vers les centres de distribution à BERLAAR (BE) ;
- assurer les estafettes de courrier entre le CM et l'EMA ;
- assurer le transport des différents détachements dans le cadre d'un exercice CE et des missions KFOR ainsi que ISAF;
- assurer le déplacement des unités dans le cadre des cérémonies et du programme d'instruction (piscine, champ de tir, etc... ) ;
- mettre à disposition des chauffeurs et des véhicules au profit de tiers ;
- mettre à disposition des chauffeurs et des véhicules au profit du secteur public ;
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton transport ;
- assurer la maintenance des véhicules du peloton.

Les activités du peloton transport pour l'année 2003 sont reprises dans le tableau ci-après :

Pel Tpt	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Sorties	470	431	389	423	505	443
Distances (km)	54.523	51.702	53.438	52.053	57.785	61.646

Pel Tpt	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2003
Sorties	452	301	400	486	375	380	5055
Distances (km)	55.187	28.663	52.322	65.773	55.887	39.971	628.950

#### Tableau comparatif (PelTpt)

Pel Tpt	Total 2001	Total 2002	Total 2003	Evolution 2002/2003
Sorties	5.419	4.982	5.055	1,5 %
Distances (km)	704.677	587.523	628.950	7,0 %

Malgré le fait que le PelTpt prend recours au secteur civil pour louer des moyens pour le transport de personnes et de matériel (14 sorties non incluses dans le tableau ci-dessus), les missions du PelTpt connaissent par rapport à l'année 2002 une hausse de 7 pour-cent au niveau des distances parcourues et de 1,5 pour-cent pour les sorties effectuées. Cette situation est essentiellement due à un accroissement des activités au sein des unités et aux transports additionnels au profit du contingent ISAF mis sur pied en 2003.

### 4. Cuisine.

Le peloton cuisine était composé en moyenne de 36 personnes à savoir 2 SOffr, 1 Cpl, 21 SdtVol et 12 Civ. Par rapport à l'année 2003 ceci représente une augmentation de 3 pour-cent des effectifs. Les missions du Pel sont les suivantes:

- préparer et distribuer les repas dans les différents mess et réfectoires;
- préparer et distribuer des repas améliorés dans le cadre de festivités militaires (fête nationale, fête St. Martin, promesses solennelles) et de visites officielles;
- participer avec la cuisine de campagne à des exercices et périodes de camps;
- exécuter les demandes d'appui au profit de tiers;
- se préparer et participer à des compétitions culinaires;
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton cuisine.

Les activités du peloton cuisine pour l'année 2003 sont reprises dans le tableau ci-après :

Pel Cuis	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Petit-déjeuners	4637	3789	4770	4556	4609	3863
Déjeuners	8514	7699	8375	7808	8850	7517
Soupers	4387	3764	4544	4032	3959	4197

Pel Cuis	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2003
Petit-déjeuners	4689	2976	3421	6702	6817	5691	56.520
Déjeuners	8154	5641	8113	11661	11110	8735	102.177
Soupers	4355	2699	3409	6468	6138	4890	52.842

#### Tableau comparatif (PelCuis)

Pel Cuis	Total 2001	Total 2002	Total 2003	Evolution 2002/2003
Petit-déjeuners	50.370	53.457	56.520	6 %
Déjeuners	84.882	98.879	102.177	3 %
Soupers	53.690	53.952	52.842	- 2 %

La hausse de 6 pour cent du nombre de petit-déjeuners est un corollaire de l'accroissement du nombre de recrues en 2003 pour lesquelles le petit-déjeuner est obligatoire. Par contre l'augmentation plus modeste de 3 pour cent au niveau des déjeuners est due à une tendance constatée auprès des soldats plus anciens qui renoncent au déjeuner pour consommer des snacks personnels. La baisse de deux pour cent au niveau des soupers trouve son origine dans le fait qu'à part les recrues et le personnel de service et de garde, les autres soldats bénéficient d'une permission de nuit et ne mangent donc plus à la caserne avant de rejoindre leur domicile au soir.

#### 5. Maintenance.

Le peloton maintenance était composé en moyenne de 38 personnes à savoir 5 SOffr, 3 Cpx, 10 SdtVol et 20 Civ ), ce qui représente une diminution de 12 pour-cent des effectifs par rapport à l'année 2002. Les missions du Pel sont les suivantes :

- effectuer la maintenance périodique du charroi tactique et civil en dotation à l'Armée ;
- assurer les dépannages;
- participer avec une équipe de maintenance aux différents exercices, périodes de camp et à la mission KFOR ;
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton maintenance ;
- dispenser une formation avancée aux mécaniciens et aides-mécaniciens des contingents KFOR ;
- dispenser des cours aux soldats volontaires des unités dans le domaine de la mécanique ;
- re-conditionner des véhicules accidentés ou devenus désuets ;
- effectuer des modifications ainsi que des fabrications d'outillage et de pièces de rechange ;

Les activités du peloton maintenance pour l'année 2003 sont reprises dans le tableau ci-après :

Pel Maint	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Réparations	217	227	438	366	415	288
Inspections	44	41	39	59	76	42

Pel Maint	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2003
Réparations	312	207	313	330	249	127	3.489
Inspections	65	32	51	45	28	53	595

**Tableau comparatif (PelMaint)**

Pel Maint	Total 2001	Total 2002	Total 2003	Evolution 2002/2003
Réparations	2.739	3.207	3.489	8,2 %
Inspections	580	701	595	- 19,5 %

**Répartition des 3489 réparations et inspections de l'an 2003 et évolution:**

Type de véhicule	Nombre de réparations en 2001	Nombre de réparations en 2002	Nombre de réparations en 2003	Evolution 2002/2003
HMMWV banalisé	906	1085	1237	12,3 %
HMMWV blindé	693	678	787	13,8 %
Jeep MB	299	551	453	- 21,6 %
Camion MAN	402	386	457	15,5 %
Charroi civil	355	335	375	10,6 %
Réparations diverses	184	185	180	- 2,7 %

En outre 214 fiches d'entretien ont été exécutées à la station de graissage.

Réparations :

La hausse de 12,3 pour-cent et de 13,8 pour-cent du nombre des réparations effectuées sur les véhicules HMMWV banalisé et blindé résulte du fait que ce type de véhicule est de plus en plus sollicité par les unités et plus particulièrement par le peloton d'entraînement KFOR. S'y ajoute que 5 véhicules HMMWV UA du contingent KFOR déployé au KOSOVO furent échangés en 2003, ce qui nécessite d'une part la préparation des véhicules à envoyer vers le KOSOVO et de l'autre côté le reconditionnement des véhicules retournés.

De plus les premiers HMMWV banalisés datent de 1987 et comptent entre temps 16 années de service nécessitant des interventions de plus en plus fréquentes.

Alors que la comparaison du nombre des réparations effectuées sur véhicules Jeep MB pendant l'année 2002 (année où les réparations sur ce type de charroi avait atteint un maximum) et l'année 2003 reflète une diminution de 21.6 pour cent. Il y a lieu de constater que le nombre des réparations réalisées en 2003 est toujours en nette augmentation par rapport à l'année 2001. Cependant il semble que pour le futur la charge de travail annuel pour ce type de véhicule tend vers une valeur de 450 interventions.

La hausse de 15,5 pour-cent quant aux réparations réalisées sur des camions MAN provient d'une utilisation plus fréquente de ces véhicules en 2003.

Malgré le fait qu'une majeure partie du charroi civil soit réparée dans le secteur civil, l'augmentation de 10,6 pour-cent s'explique du fait qu'en 2003 l'Armée a acquis un certain nombre de nouveaux véhicules civils nécessitant des interventions diverses avant leur mise en circulation.

Inspections techniques :

La décroissance de 19,5 pour-cent des inspections effectuées en 2003 s'explique par le fait que la plupart du charroi civil est couvert par un contrat de maintenance. Ces inspections de même que la majorité des entretiens périodiques de ce charroi sont donc réalisées par des concessionnaires civils.

Kilométrage total du charroi tactique et civil :

Reste à signaler que le charroi tactique de l'Armée a parcouru en l'an 2003 une distance totale de 695.204 km qui, ajoutée à celle parcourue par le peloton transport, porte le kilométrage total effectué par le charroi de l'Armée à la valeur de 1.324.154 kilomètres. [1.320.269 km en 2002]

## 6. Recollement et dépôt de munitions.

La section SEDAL (Service de déminage de l'Armée) et DepMun (dépôt de munitions) se compose actuellement de 6 sous-officiers et est en charge des missions suivantes :

### a. SEDAL (5 sous-officiers démineurs)

- effectuer le recollement et la destruction des munitions de guerre trouvées sur le territoire national ;
- assurer la destruction des munitions devenues obsolètes ;
- dispenser des cours aux militaires des différentes unités, en particulier aux membres des contingents KFOR et ISAF, relatifs au danger des mines et aux explosifs ;
- participation d'un sous-officier démineur en tant que conseiller technique dans le cadre de la mission de déminage de l'Armée belge au Cambodge-Laos (MDABC) depuis septembre 2003.

### b. DepMun (un sous-officier rénovateur munitions)

- trier et palettiser les munitions en vue de leur transfert vers un autre dépôt de munitions ;
- re-conditionner les munitions en vue de leur utilisation ;
- gérer et inspecter le stock des munitions détenu aux dépôts de WALDHOF et de BERTRIX ;
- assurer le suivi du développement des munitions disponibles sur le marché.

Les activités de la section SEDAL et dépôt de munitions pour l'année 2003 sont reprises dans le tableau ci-après :

Sec Recol et Dep Mun	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Destructions (kg)	110	185	1.570,9	3.792,7	9.575,5	8.611,5
Recollements (kg)	50,4	22,9	387,1	147,7	172,5	91
Nombre d'interventions	12	10	28	17	19	17

Sec Recol et Dep Mun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2003
Destructions (kg)	2,6	0	51	0	0	2.559,9	26.459,1
Recollements (kg)	170,1	649,3	152,1	106	68,7	152,6	2.170,4
Nombre d'interventions	14	20	31	12	4	25	209

### Tableau comparatif (Sec Recol et Dep Mun)

Sec Recol et Dep Mun	Total 2001	Total 2002	Total 2003	Evolution 2002/2003
Destructions (kg)	17.248,2	23.032,1	26.459,1	15 %
Recollements (kg)	2.325,9	5.141,9	2.170,4	- 58 %

La hausse du poids total des munitions détruites (15 % par rapport à 2002) ne s'explique pas par une augmentation du nombre de munitions détruites, mais plutôt par un poids moyen plus élevé pour chacun des types de munitions éliminées.

Quant à la quantité de recollements de l'année 2003, il faut signaler que le SEDAL a enlevé et entreposé encore 7.220,5 kg d'articles pyrotechniques saisis en décembre 2003 par l'Administration des Douanes et des Accises.

Etant donné que l'année 2002 a été une année exceptionnelle concernant la quantité de munitions enlevées sur le territoire national, la baisse de 58 pour-cent par rapport à cette année n'est en rien excessive d'autant plus que la quantité de munitions provenant du recollement pour l'année 2003 se situe à nouveau dans la moyenne des années 1999, 2000 et 2001. Finalement il y a lieu de constater que le ralentissement dans le secteur civil de la construction entraîne une certaine diminution de détections de munitions des deux guerres mondiales.

## **7. HNS.**

En 2003, la Sec HNS a été transférée du service logistique à la Cie B. Elle est composée d'un sous-officier (fonction cumulée avec celle du SORav Cie B) et d'un SdtVol. Elle est en charge des missions suivantes :

- en tant que nation hôte, mettre à la disposition des troupes alliées en transit l'appui logistique requis ;
- mettre en œuvre l'équipement de campement lors des différentes activités militaires de l'Armée ;
- mettre en œuvre l'équipement de campement au profit de tiers.

Les activités de la section HNS sont reprises dans les statistiques des missions de soutien et d'appui ci-après.

## **8. Missions de soutien et d'appui.**

Une mission d'appui ou de soutien comprend soit une seule, soit le cumul de plusieurs des prestations suivantes :

- fourniture de repas ;
- mise à disposition d'infrastructures ;
- mise à disposition d'équipement ;
- mise à disposition de moyens de transport ;
- mise à disposition de personnel ;
- mise à disposition d'aide humanitaire.

Au total 140 missions d'appui et de soutien ont été exécutées en 2003 [191 missions en 2002 et 205 missions en 2001] dont :

- des missions de soutien au profit de la Police Grand-Ducale ;
- des missions de soutien au profit d'administrations de l'État ;
- des missions de soutien au profit d'organisations civiles ;
- des missions d'appui au profit d'organisations militaires et paramilitaires (Section de Marche de l'Armée (SMA), Section d'Histoire de l'Armée (SHA), Section de Tir de l'Armée (STA), Association des Sous-Officiers de Réserve Luxembourgeois (ASORL).

### **a. Fourniture de repas.**

Des repas ont été fournis entre autres à l'occasion de missions ou d'entraînements de la Police Grand-Ducale, lors des journées d'information post-primaires, lors de visites ou lors de manifestations civiles (fêtes de Noël, etc), à l'occasion de la Marche de l'Armée, à l'occasion de visites, cours et exercices d'armées étrangères.

b. Mise à disposition d'infrastructures.

Des infrastructures ont été mises à la disposition essentiellement à des fins d'hébergement, entre autres à l'Ecole de la Police Grand-Ducale et à des détachements d'armées étrangères.

Suite au début des travaux de rénovation de 3 pavillons de la caserne Grand-Duc Jean la capacité de logement a été réduite de 60 unités, de sorte que des demandes d'hébergement ont dû être refusées au courant de l'année 2003.

c. Mise à disposition d'équipement.

De l'équipement a été mis à disposition de la Police Grand-Ducale (gilets pare-balles), d'administrations de l'Etat (tentes, expositions), d'organisations civiles (tentes, lits de camp, sacs de couchage, linge), d'organisations paramilitaires (tentes, lits de camp, sacs de couchage) et à des unités d'armées étrangères (expositions de matériel, tentes).

Dans ce contexte, il faut relever que suite au rude hiver 2002/2003, l'Armée a prêté du matériel (tables, bancs, couvertures et lits de camp) au Ministère de la Famille pour aménager des dortoirs au profit des sans abris.

d. Mise à disposition de moyens de transport.

Des bus, camions et autres moyens de transport ont été mis à la disposition de la Police Grand-Ducale, d'administrations de l'Etat, d'organisations civiles, d'organisations paramilitaires et d'unités d'armées étrangères.

e. Mise à disposition de personnel.

En 2003, du personnel a été mis à la disposition de la Police Grand-Ducale (chauffeurs de bus), d'administrations de l'Etat (chauffeurs, personnel de montage), d'organisations civiles (chauffeurs de bus et de camions, personnel de montage), d'organisations paramilitaires (hommes de corvées) et d'unités d'armées étrangères (chauffeurs, serveurs, cuisiniers, personnel de montage).

f. Fourniture d'aide humanitaire / coopération civilo-militaire (CIMIC).

En l'an 2003, l'Armée ne fut pas sollicitée pour effectuer des missions d'aide humanitaire urgentes. Toutefois le service médical de l'Armée a cédé du matériel médical en état de servir à des pays africains, en l'occurrence le Togo et le Bénin.

Bien qu'il s'agisse d'un domaine spécifique, l'Armée a participé également en 2003 à l'effort de reconstruction et de rétablissement des institutions dans la province du KOSOVO en République fédérale de YOUGOSLAVIE, en mettant à la disposition de la KFOR une équipe de coopération civilo-militaire (CIMIC) composée d'un officier, d'un sous-officier et d'un soldat-volontaire. Au total 11 projets ont été identifiés en 2003, mais seulement 7 projets ont pu être exécutés, projets correspondant à une contre-valeur monétaire de 89.769 Euros. Depuis le début de la mission KFOR en août 1999, le Luxembourg contribuait à la mission CIMIC dans la zone de responsabilité du contingent belgo - luxembourgeois. Les activités CIMIC ont cessé le 31 octobre 2003, suite à la dislocation de l'organisation CIMIC belge dont nos équipes dépendaient tant sur le plan de la préparation que sur le plan de l'exécution des projets.

A titre récapitulatif il convient de retenir les données suivantes concernant l'activité CIMIC menée au KOSOVO d'août 1999 à octobre 2003 :

Année	Projets identifiés	Projets réalisés	Budget dépensé
1999	10	7	34.975 €
2000	16	15	159.135 €
2001	18	15	135.479 €
2002	18	15	124.689 €
2003	11	7	89.769 €
Total	73	59	544.047 €

## g. Détail des appuis fournis.

	Police	Admin de l'Etat	Org Civ	Org Para-militaires	Org Militaires	Total
Nbre petits-déjeuners	3260 *	0	0	1700	1222	6182
Nbre déjeuners	3991 *	109	235	2000	5421	11756
Nbre soupers	3260 *	0	0	1492	1225	5977
Denrées alimentaires **	0	275	537	0	2049	2861
Equipement	1	7	9	5	11	33
Transport	2	7	13	6	28	55
Personnel	2	9	13	6	20	40
Nbre nuitées	3840 *	0	0	933	960	5733
<b>Total des appuis 2003</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>34</b>	<b>11</b>	<b>74</b>	<b>140</b>

\* nombre élevé en raison de la présence au Centre Militaire de Diekirch des stagiaires de l'Ecole de la Police Grand-Ducale.

\*\* nombre de personnes pour lesquelles des denrées alimentaires ont été utilisées et préparées p.ex. amuse-bouche; comptabilisées pour la première fois sous cette forme en l'an 2001.

**Tableau comparatif (appuis en général):**

	Total 2001	Total 2002	Total 2003	Evolution 2002/2003
Nbre petits-déjeuners	6487	6716	6182	- 7,95 %
Nbre déjeuners	9418	10817	11756	8,68 %
Nbre soupers	5679	6897	5977	- 13,34 %
Denrées alimentaires *	1442	1009	2861	183,55 %
Equipement	69	57	33	- 42,10 %
Transport	105	82	55	- 32,93 %
Personnel	143	99	40	- 59,60 %
Nbre nuitées	6387	5273	5733	8,72 %
<b>Total des appuis 2003</b>	<b>205</b>	<b>191</b>	<b>140</b>	<b>- 26,70 %</b>

\* l'augmentation en denrées alimentaires s'explique par certaines grandes réceptions organisées, comme par exemple : l'anniversaire de l'ASORL, la réception au profit du Gala de l'EMIA, le dixième anniversaire des missions OMP, les différents appuis pour les représentants luxembourgeois auprès de l'OTAN, SHAPE, CE et la Nato School d' OBERAMMERGAU.

## h. Détail des appuis fournis au profit d' Administrations de l'Etat.

	Ministères	Ambassades	Communes Féd. Nat.	Total
Nbre petits-déjeuners	0	0	0	0
Nbre déjeuners	33	46	30	109
Nbre soupers	0	0	0	0
Denrées alimentaires	75	0	200	275
Equipement	1	3	5	9
Transport	2	2	3	7
Personnel	2	4	5	11
Nbre de nuitées	0	0	0	0
<b>Total des appuis en 2003</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>18</b>

**Tableau comparatif (appuis au profit d'Administrations de l'Etat):**

	Total 2001	Total 2002	Total 2003	Evolution 2002/2003
Nbre petits-déjeuners	412	0	0	0 %
Nbre déjeuners	1279	934	109	- 88,33 %
Nbre soupers	330	0	0	0 %
Denrées alimentaires	201	0	275	100 %
Equipement	10	9	9	0 %
Transport	20	15	7	- 53,33 %
Personnel	24	16	11	- 31,25 %
Nbre nuitées	62	0	0	0 %

## i. Détail des appuis fournis au profit d'organisations militaires.

	CCG Rep Nat LU	WSA NAMSA	Anciens combattants	CISM	Armées étrangères	Total
Nbre petits-déjeuners	0	0	0	65	1157	1222
Nbre déjeuners	3530	0	110	54	1727	5421
Nbre soupers	0	0	23	54	1148	1225
Denrées alimentaires	557	0	19	64	1409	2049
Equipement	1	0	2	1	7	11
Transport	4	2	10	1	11	28
Personnel	2	2	2	1	13	20
Nbre nuitées	0	0	0	65	895	960
Total des appuis en 2003	17	2	14	3	38	74

**Tableau comparatif (appuis au profit d'organisations militaires):**

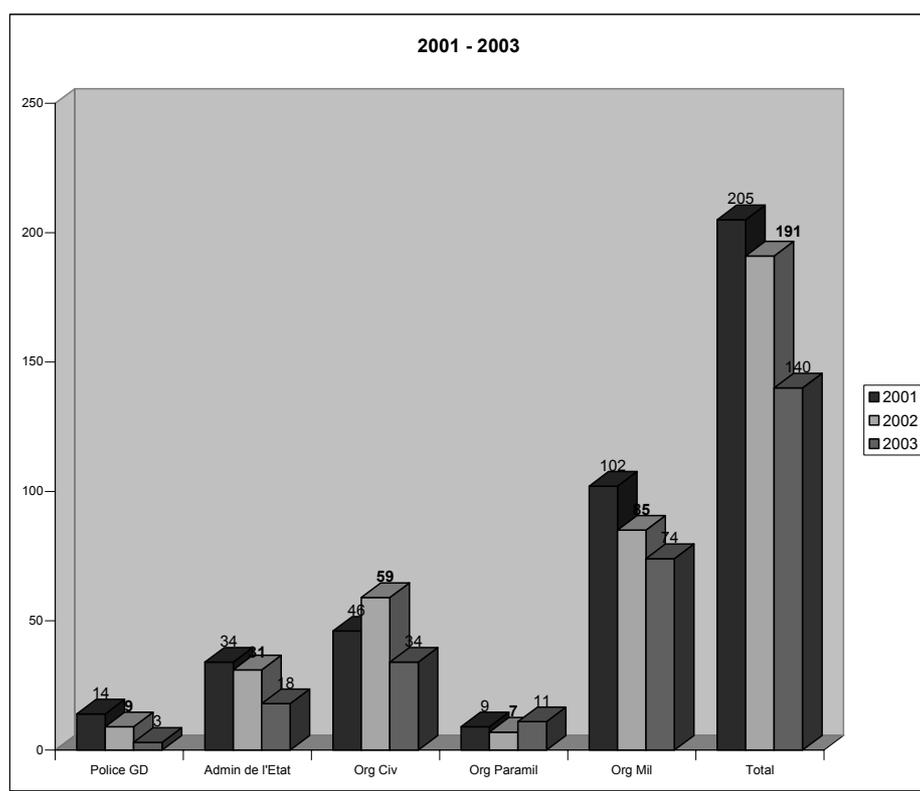
	Total 2001	Total 2002	Total 2003	Evolution 2002/2003
Nbre petits-déjeuners	1010	1261	1222	- 3,09 %
Nbre déjeuners	3788	4458	5421	21,06 %
Nbre soupers	1023	1181	1225	3,72 %
Denrées alimentaires	533	510	2049	301,76 %
Equipement	35	23	11	- 52,17 %
Transport	61	43	28	- 34,88 %
Personnel	73	45	20	- 55,55 %
Nbre nuitées	844	624	960	53,84 %

## j. Détail des appuis fournis au profit d'organisations paramilitaires.

	SMA	STA	SHA	ASORL	Total
Nbre petits-déjeuners	1700	0	0	0	1700
Nbre déjeuners	1700	30	150	120	2000
Nbre soupers	1670	42	0	0	1492
Equipement	1	1	0	3	5
Transport	1	1	1	4	6
Personnel	2	1	0	4	6
Nbre nuitées	933	0	0	0	933
Total	2	2	2	5	11

**Tableau comparatif (appuis au profit d'organisations paramilitaires):**

	Total 2001	Total 2002	Total 2003	Evolution 2002/2003
Nbre petits déjeuners	1822	1683	1700	1,01 %
Nbre déjeuners	1322	1765	2000	13,31 %
Nbre soupers	1444	1399	1492	6,65 %
Equipement	4	4	5	25,00 %
Transport	3	3	6	100,00 %
Personnel	5	3	6	100,00 %
Nbre nuitées	886	946	933	- 1,37 %

**k. Résumé des appuis fournis.****Tableau 2001- 2003****9. Logistique internationale.**

Les conférences et exercices dans les domaines de la planification et de l'exécution de la logistique internationale et des mouvements et transports multinationaux qui avaient lieu en 2003, ont comme en 2002 toujours souffert des conséquences des événements dramatiques du 11 septembre 2001. De par la nature des événements, l'influence des aspects de sécurité liés à la planification et à l'exécution de mouvements de déploiements multinationaux a atteint d'un coup une toute nouvelle dimension, dimension à gérer difficilement par les nations.

La participation à une vingtaine de conférences dans les domaines de la planification et de l'exécution de la logistique internationale et des mouvements et transports multinationaux au sein de l'OTAN respectivement de l'UE a permis d'élaborer conceptuellement les différentes vues évaluées en 2002 sur l'évolution de ces domaines en tenant compte des changements industriels potentiels.

Le système de simulation de mouvements et transports informatique ADAMS (Allied Deployment And Movement System), outil de planification de mouvements de l'OTAN est finalement entré dans sa phase de commercialisation. Toutefois dans le domaine de l'échange de données opérationnelles internationales et dans le domaine de la mise à jour ainsi que de l'emploi de procédures standardisées il s'avère très difficile à se mettre d'accord sur les standards à utiliser au vu des nouveaux pays qui rejoignent les organisations internationales dans le proche futur.

Concernant la mise en œuvre des accords HNS (Host Nation Support), des réunions de coordination ont été organisées dans le but de faire avancer les travaux entamés en vue de la réalisation du soutien logistique au profit de troupes alliées en transit. Un catalogue reprenant les ressources et les capacités nationales a été établi en 2003. Ce catalogue devra toutefois encore trouver l'accord des administrations concernées.

## **10. Conclusions.**

- a. En raison du nombre de missions exécutées dans les domaines de la logistique, aussi bien dans le cadre national que dans le cadre international, et vu le manque à moindre échelle de personnel et de matériel à l'Armée, la logistique a dû être principalement limitée au soutien de la participation de l'Armée luxembourgeoise aux opérations de maintien de la paix au KOSOVO, en AFGHANISTAN et au CAMBODGE, aux approvisionnements essentiels des effectifs de l'Armée et à la maintenance élémentaire des matériels de l'Armée. La situation précaire d'antan des stocks en pièces de rechange s'est normalisée, et en conséquence les perturbations au niveau de la maintenance des véhicules (surtout tactiques) de l'Armée décroissent.
- b. Dans sa déclaration faite en l'an 2000 sur l'état de la nation, le Premier Ministre avait affirmé la volonté politique d'améliorer les infrastructures de l'Armée. Cette volonté fut réitérée lors d'une conférence de presse en octobre 2001 par Madame la Ministre des Travaux Publics et Monsieur le Ministre de la Défense.

En avril 2002 une firme civile fut chargée par l'Administration des Bâtiments Publics pour effectuer une étude générale sur l'infrastructure à l'Armée. La mission attribuée à cette firme dans le contexte de la rénovation de la caserne Grand-Duc Jean à DIEKIRCH était la suivante :

- établissement des besoins dans les domaines logement, administration, logistique, etc. au niveau spatial, fonctionnel et technique,
- élaboration de trois scénarios d'implantation,
- phasage des travaux,
- planning cadre (planning sur le début et la durée des études des différents travaux à réaliser par des bureaux d'architecte ainsi que la planification proprement dite de l'exécution des travaux),
- estimation des coûts de rénovation/construction.

Le document final, présenté à l'Administration des Bâtiments Publics le 03 juillet 2003, fut transmis à Madame la Ministre des Travaux Publics pour décider de la procédure à suivre concernant l'étude plus détaillée de ce programme de construction d'envergure visant l'adaptation, la modernisation et l'agrandissement des infrastructures de la caserne Grand-Duc Jean.

Actuellement le calendrier prévisionnel concernant les étapes de cet important projet est le suivant :

Début 2004	décision de Madame la Ministre des Travaux Publics concernant la manière de procéder pour la réalisation de l'étude détaillée
Fin 2004 /début 2005	données plus précises (plans d'architecte, études techniques, estimation des coûts et de la durée de réalisation des différents sous-projets) disponibles
Début 2005 / année 2005	- établissement d'un projet de loi qui sera soumis à l'approbation des autorités politiques - lancement de la procédure commodo-incommodo pour les différents sous-projets
Fin 2005	vote de la loi sur l'adaptation, la modernisation et l'agrandissement des infrastructures de la caserne Grand-Duc Jean
2006	démarrage du programme pluriannuel des travaux d'infrastructure. Durée minimale estimée pour la réalisation : 6 ans.

Parallèlement une étude générale a été effectuée par la même firme civile concernant les besoins d'un nouveau bâtiment pour l'Etat-Major de l'Armée. Le résultat de cette analyse sera présenté aux responsables de l'Administration des Bâtiments Publics au courant de l'année 2004 pour l'intégrer éventuellement dans le projet de loi à soumettre aux autorités politiques en 2005.

Reste à signaler qu'en l'an 2003, deux projets renseignés dans le rapport d'activité 2002 ont progressé à savoir :

- la modernisation de trois pavillons logement :

Alors que le planning prévoyait l'achèvement de ce projet (début des travaux en février 2003) pour juillet 2004, des problèmes techniques, surtout de statique, ont retardé l'avancement des travaux. Ainsi les deux premiers pavillons de logement (Pav 22 & 23) destinés aux pelotons de recrues ne pourront être repris qu'au courant de l'année 2005.

En raison de la rectification du taux de croissance économique en octobre 2003, les moyens budgétaires disponibles pour les années 2004 et suivantes ont été revus à la baisse. Ainsi la réalisation du 3<sup>e</sup> pavillon (Pav 9) de logements individuels sera étalée sur une plus longue durée de sorte que la fin de ce projet est actuellement prévue au courant de l'année 2007.

- la construction d'un bâtiment pour le simulateur de tir aux armes de petit calibre :
  - plans définitifs de construction arrêtés en janvier 2002,
  - publication de la soumission en juin 2002,
  - début des travaux en septembre 2002,
  - fin des travaux de construction en février 2003.

La réalisation de ce projet, financé par des crédits provenant du budget ordinaire de l'Armée (!), s'est faite dans les délais prévus et dans les limites budgétaires.

La planification pour deux des trois autres projets mentionnés dans le rapport d'activité 2002 à savoir la modernisation et l'agrandissement du préau et la construction d'un nouveau dépôt de munitions fut reportée en attente des résultats de l'étude effectuée par la firme civile sur la caserne Grand-Duc Jean. Le dernier projet à savoir l'adaptation aux normes et la modernisation des installations du champ de tir Bleesdall est resté dans un état dormant suite à un manque de ressources humaines aussi bien du côté de l'Administration des Bâtiments Publics que du côté de l'Armée. Néanmoins sa relance est prévue pour l'année 2004.

Finalement comme annoncé dans le rapport d'activité en 2002, la livraison du mobilier pour la cantine des soldats et celui du bar des caporaux a eu lieu comme prévu en février 2003 de sorte que les travaux de modernisation de ces installations commencés en l'an 2000 ont pu être menés à une bonne fin.

- c. Bien qu'il s'agisse d'un domaine spécifique, l'Armée a participé depuis le début de la mission KFOR en août 1999 à la mission CIMIC pour venir cesser ces activités le 31 octobre 2003 suite à la dislocation de l'organisation CIMIC belge dont nos équipes dépendaient tant sur le plan de la préparation que sur le plan de l'exécution des projets.

Au courant de ces 50 mois de présence au KOSOVO, 9 différentes équipes CIMIC luxembourgeoises composées chacune de 3 militaires luxembourgeois ont identifié 73 projets dont 59 furent réalisés pour une valeur totale de 544.047 EUR.

- d. L'affectation ces dernières années de caporaux spécialistes au sein de la SecMaint (4) et du PelCuis (1) ayant suivi une formation spécifique dans le domaine de la mécanique ou bien de l'alimentation, a eu une répercussion bénéfique sur l'exécution des travaux journaliers propres à ces sections. Contrairement aux soldats volontaires, les caporaux possèdent de bonnes connaissances professionnelles et ne sont pas soumis à des réaffectations permanentes de façon à pouvoir garantir une meilleure continuité au sein de leur section.
- e. Les effectifs du peloton cuisine ont légèrement augmenté, mais restent toujours inférieurs au niveau théorique prévu au tableau d'organisation. Cette situation permet de diminuer le recours à des entreprises civiles pour acquérir des produits finis et de dispenser une formation sur la cuisine de campagne aux SdtVol.
- f. En 2003, l'Armée a continué, voire intensifié, le recours à des concessionnaires civils pour effectuer les réparations de son charroi civil. S'y ajoute que pour les nouvelles acquisitions de véhicules de services réalisées en 2003, l'Armée a souscrit un contrat de maintenance. Cet allègement de la charge de travail a permis aux mécaniciens de l'Armée de s'occuper prioritairement de la maintenance du charroi tactique. L'activité du dépôt ordonnance était surtout marquée par les efforts accomplis visant à garantir le réapprovisionnement assez important en pièces de rechange au profit du contingent KFOR.
- g. Finalement l'organisation et la coordination des missions de soutien continuent à être une surcharge de travail considérable pour le Bureau Logistique du Centre militaire. Les missions de soutien impliquant une fourniture de repas, une mise à disposition de charroi ou de personnel militaire doivent être exécutées en prenant recours à du matériel et du personnel des compagnies et des services, et cela au détriment de l'instruction et du service quotidien.  
La tendance à la baisse de missions de soutien, constatée depuis l'année 2002, a pu être accentuée suite à la volonté d'appliquer une politique plus restrictive dans ce domaine afin que les soldats-volontaires et les cadres puissent remplir pleinement leurs missions militaires. Ainsi, en 2003, le nombre de missions de soutien a diminué de 26,7 pour cent par rapport à l'année 2002.

**SECTION 6.**

**BUDGET ET FINANCES.**

## SECTION 6. BUDGET ET FINANCES.

### 1. Objectif à atteindre.

L'objectif de la gestion du budget et des finances consiste à munir les responsables de la gestion du personnel et du matériel des moyens financiers nécessaires pour l'exécution des missions de l'Armée.

Le personnel du Bureau du Budget et des Finances de l'Armée s'occupe de la proposition du budget de l'administration, de la gestion des crédits pendant l'exercice budgétaire, de la validation des commandes, des ordonnancements et paiements des factures et de l'exécution des grands marchés par soumission publique ou restreinte ou par marché de gré à gré.

### 2. Acquisitions majeures.

Les acquisitions majeures reprises ci-après ont été réalisées en 2003 :

Article de budget	Matériel
01.6.11.141	Soumission charcuterie/salaisons
	Soumission viande
	Soumission boulangerie / pâtisserie
	2000 rations de combat
01.6.12.021	Diesel
	Essence
	Cartes nationales essence Diesel divers Shell
01.6.12.022	Cours de formation LEDC
	Pièces de rechange pour véhicules MERCEDES-BENZ
	Pièces de rechange camions MAN
	Pièces de rechange pour véhicules HMMWV
	Pièces de rechange pour HMMWV
	Pièces de rechange pour HMMWV blindé
	Pièces de rechange (US)
01.6.12.040	Contrats de maintenance photocopieurs
01.6.12.080	Gasoil de chauffage
01.6.12.140	Contrat de maintenance et de domicial www.armee.lu
	Location stand foire de Printemps
	Campagne de publicité recrutement
	Conteneur aménagé en stand d'information et de publicité
01.6.12.190	FMS LX-B-OBK Conus training Army pers. Lux.
01.6.12.300	Lavage
	1000 mètres de tissu pour pantalons polyester
	Soumission 100 vestes de sport imperméables
	70 imperméables en GORE-TEX
	Confection de tenues militaires
	Effets d'habillement FMS CASE
	650 paires de bottines
	1000 vestes ADIDAS
	600 mètres d'étoffe pour manteaux de cérémonie
	Matériel NBC
	200 tenues NBC
01.6.12.302	Frais de route pour Pfp Mongolie
01.6.12.303	Acquisition d'un système de remorquage au profit KFOR
01.6.12.340	Acquisition pièces de rechange PR4G
	Contrat de maintenance et abonnement télédistribution EMA

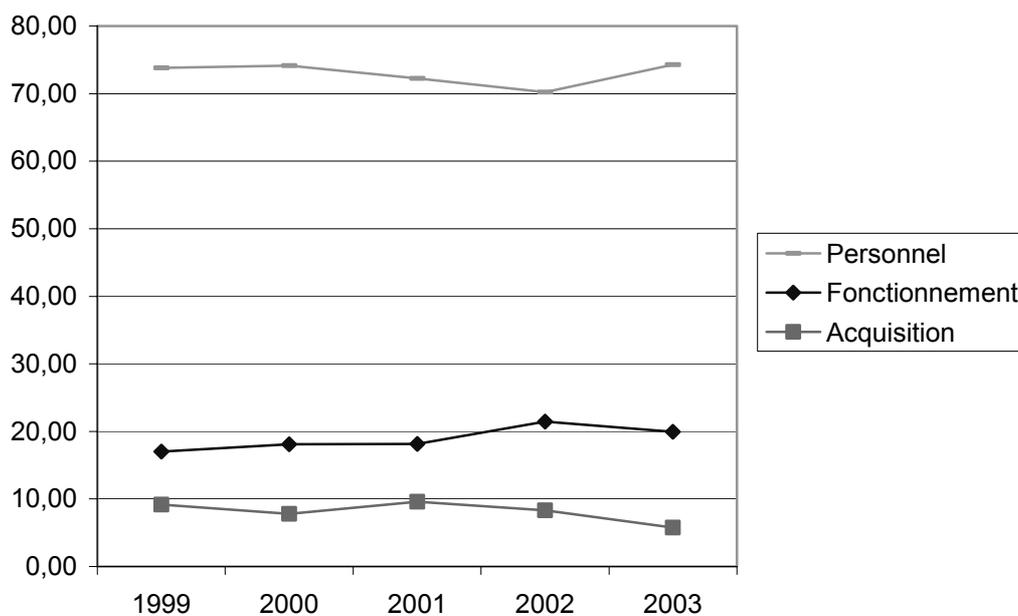
01.6.12.350	500 Cartouches du calibre 105 mm blank
	Cartouches cal .50 link APEI-TR
01.6.12.351	Entretien système d'armes TOW
	100 gilets pare-éclats
01.6.12.360	Acquisition de produits de nettoyage
31.6.74.000	Camion multibenne
	Véhicule utilitaire PEUGEOT BOXER
	Véhicule frigorifique
	Fourgon à quatre roues motrices
	Quatre voitures de service
	1 Voiture de direction
	2 plateaux de dépannage
	2 bus 53 places
31.6.74.010	Photocopieuse
31.6.74.030	Achat d'une unité dentaire mobile complète avec accessoires
	Respirateur de transport avec accessoires
31.6.74.040	Pont élévateur mobile pour camions/bus
	Conteneur pièces de rechange
	Système de récupération d'huile
31.6.74.050	Serveurs d'application
	Imprimantes réseau
	Matériel micro-informatique
31.6.74.060	Deuxième phase marché gestion MUN
	Projet informatique 2003-2004
31.6.74.250	Différents meubles pour aménagement cantine
31.6.74.300	Acquisition d'accessoires postes radios PR4G
	Caméra thermique avec accessoires
	Système de vidéo-conférence
31.6.74.310	Set de dévisseurs de fusée à choc
	Acquisition de 2 tenues de déminage
	Robot de déminage
31.6.74.320	2 Shelters de commandement
	Tentes
31.6.74.330	Matériel et équipement NBC

### 3. Evolution des crédits de l'armée entre 1999 et 2003.

Les chiffres ci-après relatifs au budget 2003 sont des estimations vu que la clôture des comptes ne se fera qu'au courant de l'année 2004.

Budget	Personnel		Fonctionnement		Acquisition		Total
	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)
1999	28.429.049	73,80	6.553.511	17,01	3.537.118	9,18	38.519.678
2000	29.490.594	74,13	7.197.663	18,09	3.092.521	7,77	39.780.778
2001	32.400.529	72,25	8.133.119	18,14	4.310.189	9,61	44.843.837
2002	35.798.544	70,20	10.946.074	21,46	4.251.289	8,34	50.995.907
2003	39.904.576	74,28	10.715.726	19,95	3.104.118	5,78	53.724.420

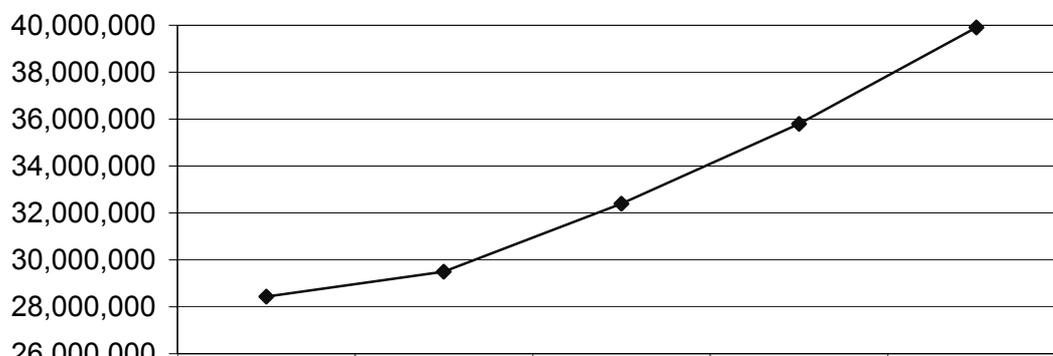
Evolution des pourcentages de crédits par catégorie



**4. Evolution des crédits pour le PERSONNEL de l'armée entre 1999 et 2003.**

Article de Budget	Budget 1999	Budget 2000	Budget 2001	Budget 2002	Budget 2003	Variation 1999-2003
<b>11.000</b>	15,672,077	15,856,187	17,168,729	19,375,324	21,461,586	5,789,509
<b>11.010</b>	697,473	627,716	737,018	868,952	986,543	289,070
<b>11.020</b>	0	0	0	610	0	0
<b>11.030</b>	843,359	805,084	918,079	1,162,166	1,361,671	518,312
<b>11.040</b>	0	0	0	43,860	0	0
<b>11.060</b>	0	0	0	15,000	45,000	45,000
<b>11.070</b>	10,664,032	11,292,245	12,947,239	13,367,877	14,800,000	4,135,968
<b>11.080</b>	8,230	20,451	45,000	47,000	47,000	38,770
<b>11.081</b>	0	0	12,395	12,000	12,000	12,000
<b>11.090</b>	291,374	270,948	294,309	419,550	476,618	185,244
<b>11.100</b>	113,808	114,031	120,000	126,115	132,800	18,992
<b>11.110</b>	74	300,040	74	185	185	111
<b>11.120</b>	26,351	26,797	17,472	28,200	24,361	-1,990
<b>11.130</b>	12,618	13,634	23,320	29,400	24,430	11,812
<b>11.131</b>	12,990	17,947	21,170	34,649	29,138	16,148
<b>11.140</b>	42,514	46,356	55,627	55,600	59,600	17,086
<b>11.150</b>	44,150	99,157	38,585	65,000	122,000	77,850
<b>11.300</b>	0	0	0	140,000	216,475	216,475
<b>RESTANT</b>	0	0	1,512	7,056	105,169	105,169
<b>TOTAL</b>	<b>28,429,049</b>	<b>29,490,594</b>	<b>32,400,529</b>	<b>35,798,544</b>	<b>39,904,576</b>	<b>11,475,527</b>

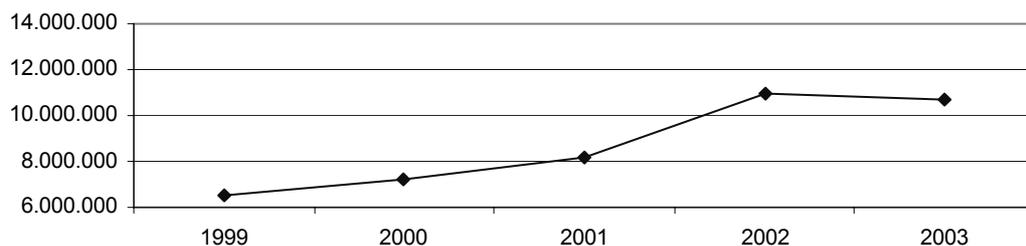
**Evolution des crédits totaux en EUR utilisés pour le personnel entre 1999 et 2003**



**5. Evolution des crédits pour le FONCTIONNEMENT de l'armée entre 1999 et 2003.**

Article de budget	Budget 1999	Budget 2000	Budget 2001	Budget 2002	Budget 2003	Variation 1999-2003
11.141	741.921	704.018	694.048	830.000	824.000	82.079
12.000	80.293	97.001	115.433	108.984	120.000	39.707
12.010	91.721	91.845	134.160	120.644	165.000	73.279
12.012	0	0	0	175.000	165.000	165.000
12.020	138.870	149.232	171.184	174.400	172.000	33.130
12.021	205.058	169.237	190.677	187.528	197.120	-7.938
12.022	963.066	1.015.025	1.149.232	1.784.900	1.377.935	414.869
12.040	81.185	74.368	81.000	115.000	85.000	3.815
12.050	113.287	120.228	120.000	120.000	120.000	6.713
12.070	0	0	0	250.000	104.000	104.000
12.080	453.769	577.121	639.000	675.000	700.000	246.231
12.090	88.225	88.324	88.324	101.723	89.668	1.443
12.100	483.045	494.597	494.597	517.192	555.022	71.977
12.140	2.330	2.479	2.479	450.000	400.000	397.670
12.150	0	0	0	0	22.770	22.770
12.160	110.238	120.972	137.048	168.590	176.000	65.762
12.180	7.238	74.864	22.309	9.800	9.800	168.762
12.190	316.387	568.618	568.618	660.000	686.000	-306.587
12.191	10.263	12.494	10.412	10.400	10.500	675.737
12.200	9.792	9.990	10.040	14.526	12.462	708
12.300	943.160	1.043.632	1.167.511	1.013.000	1.105.000	-930.698
12.301	0	0	0	32.017	106.000	1.105.000
12.302	0	0	0	20.482	25.000	106.000
12.303	0	0	0	753.000	645.000	25.000
12.304	0	0	0	704.020	741.000	645.000
12.310	32.201	34.705	37.000	69.000	50.000	708.799
12.320	23.748	37.184	27.576	45.000	35.850	12.102
12.330	3.694	2.479	2.479	1.250	1.250	-2.444
12.340	213.188	251.364	290.340	254.000	325.000	111.812
12.350	335.549	546.605	666.931	748.523	747.000	411.451
12.351	122.013	106.594	320.868	190.549	270.000	147.987
12.352	66.138	99.157	117.422	105.353	63.200	-2.938
12.353	48.612	8.676	39.118	21.100	83.000	34.388
12.360	291.473	272.683	294.495	310.000	355.000	63.527
12.370	15.865	15.865	15.865	22.550	16.000	135
12.380	18.914	19.831	22.331	22.000	25.500	6.586
12.381	0	0	0	100.000	80.000	80.000
12.390	0	0	267.245	0	250	250
24.000	16.014	16.064	16.064	0	0	-16.014
35.030	0	0	0	7.518	8.198	8.198
RESTANT	526.253	372.410	219.313	53.025	41.201	-485.052
<b>TOTAL</b>	<b>6.553.511</b>	<b>7.197.663</b>	<b>8.133.119</b>	<b>10.946.074</b>	<b>10.715.726</b>	<b>4.288.215</b>

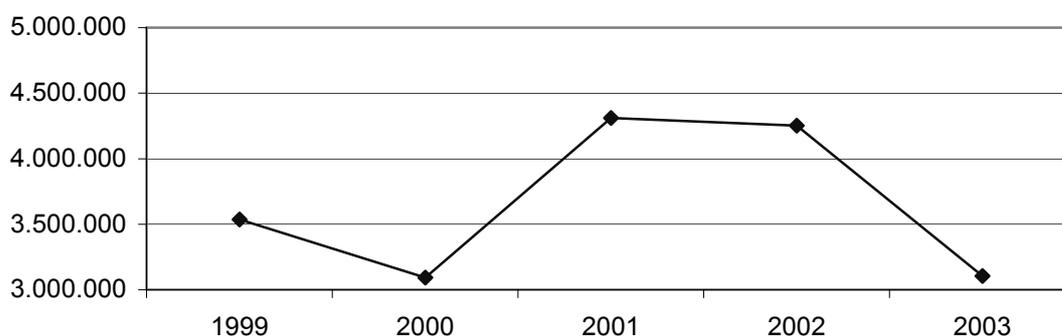
**Evolution des crédits totaux en EUR utilisés pour le fonctionnement entre 1999 et 2003**



**6. Evolution des crédits d'ACQUISITION de l'armée entre 1999 et 2003.**

Article de Budget	Budget 1999	Budget 2000	Budget 2001	Budget 2002	Budget 2003	Variation 1999 - 2003
<b>72.000</b>	0	0	0	563.330	0	0
<b>74.000</b>	124.864	130.739	232.624	276.509	847.550	722.686
<b>74.010</b>	17.551	29.747	47.348	59.797	37.450	19.899
<b>74.020</b>	1.487	1.487	1.735	0	2.000	513
<b>74.030</b>	42.167	43.728	84.532	172.118	196.000	153.833
<b>74.040</b>	144.101	166.510	177.006	206.644	153.500	9.399
<b>74.050</b>	0	0	0	51.738	73.000	73.000
<b>74.060</b>	0	0	0	146.601	473.000	473.000
<b>74.080</b>	2.305	2.479	4.958	24.704	5.000	2.695
<b>74.250</b>	0	0	0	138.042	36.000	36.000
<b>74.300</b>	90.927	101.141	340.413	237.101	259.000	168.073
<b>74.310</b>	21.344	6.197	741.680	1.054.658	344.000	322.656
<b>74.320</b>	42.291	55.776	100.000	121.000	504.000	461.709
<b>74.330</b>	31.730	35.920	86.158	25.989	149.000	117.270
<b>74.340</b>	28.136	24.715	24.715	31.157	24.618	-3.518
<b>93.000</b>	2.875.565	2.429.357	2.469.020	1.500.000	0	-2.875.565
<b>RESTANT</b>	114.651	64.725	0	205.231	0	-114.651
<b>TOTAL</b>	<b>3.537.118</b>	<b>3.092.521</b>	<b>4.310.189</b>	<b>4.251.289</b>	<b>3.104.118</b>	<b>-433.000</b>

**Evolution des crédits totaux en EUR utilisés pour les acquisitions entre 1999 et 2003**



## **7. Conclusions.**

Le budget de l'armée de l'exercice 2003 a augmenté d'environ 2,7 millions de EUR, soit environ 5,35 %, par rapport à celui de l'exercice 2002 et a augmenté d'environ 15 millions de EUR, soit environ 39,4 %, par rapport à celui de l'exercice 1999.

Les crédits prévus pour le personnel de l'armée en 2003 ont augmenté d'environ 4,1 millions de EUR, soit environ 11,5 %, par rapport à celui de l'exercice 2002 et ont augmenté d'environ 11,5 millions de EUR, soit environ 40 %, par rapport à celui de l'exercice 1999.

Les crédits prévus pour le fonctionnement de l'armée en 2003 ont diminué d'environ 200.000 de EUR, soit environ 2,1 %, par rapport à celui de l'exercice 2002 et ont augmenté d'environ 4,1 millions de EUR, soit environ 68,6 %, par rapport à celui de l'exercice 1999.

Les crédits prévus pour les acquisitions de l'armée en 2003 ont diminué d'environ 1,1 millions de EUR, soit environ 27 %, par rapport à celui de l'exercice 2002 et ont diminué d'environ 400.000 de EUR, soit environ 12,2 %, par rapport à celui de l'exercice 1999.

**SECTION 7.**

**INFORMATIQUE.**

<b>SECTION 7 .            INFORMATIQUE.</b>
---

Dans le cadre de la réalisation et de la mise en place d'un système intégré pour la gestion du personnel et du matériel de l'Armée luxembourgeoise, les travaux se sont concentrés sur la mise en place d'une infrastructure logiciel J2EE. Le développement a porté sur le domaine "armes et munitions". En dehors des réunions du comité de pilotage, des réunions de travail entre les responsables du projet et le maître d'œuvre se sont tenues.

Un ingénieur technicien a été recruté pour les besoins du service informatique.

Une salle a été aménagée pour le développement d'applications par consultants externes, comprenant cinq postes de travail et des serveurs de développement.

Une architecture matériel a été conçue pour la mise en place d'un crash site destiné à assurer le maintien en service des applications critiques.

Les mesures de sécurité du réseau ont été renforcées et la mise en place d'un système facilitant la remise en état suite à une infection a été lancée.

## **SECTION 8.**

**GROUPE INSPECTIONS,  
VERIFICATIONS &  
OBSERVATIONS. (GIVO).**

## **SECTION 8. GROUPE INSPECTIONS, VERIFICATIONS & OBSERVATIONS. (GIVO)**

### **1. Introduction.**

La mise en œuvre intégrale des différents traités garantit la viabilité de la maîtrise des armements.

Bien que de plus en plus de pays vont rejoindre l'OTAN et que les points chauds mondiaux se déplacent vers d'autres régions, le régime d'échange d'information comme le régime de la vérification conservent leur importance.

Pour l'année 2003, le Groupe Inspections, Vérifications et Observations de l'Armée, malgré ses possibilités limitées, peut à nouveau dresser un bilan positif en ce qui concerne l'implémentation et la mise en pratique de traités relatifs à la maîtrise des armements.

### **2. Composition et organisation du GIVO.**

La répartition du personnel du GIVO se fait comme suit :

<b>Personnel</b>	<b>Officiers</b>	<b>Sous-officiers</b>	<b>Personnel civil</b>
A plein temps	1	1	1
A temps partiel	6	17	0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>1</b>

La dernière liste d'inspecteurs, transmise aux pays membres de l'OSCE le 15 décembre 2003, comprend 7 officiers et 18 sous-officiers.

### **3. Missions exécutées.**

#### **a.** Traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FCE & FCE 1A)

##### (1) Inspections de vérification nationales (actives)

En huitième année de la période résiduelle, le LUXEMBOURG a mené comme les années précédentes deux inspections actives.

La première inspection de site déclaré s'est déroulée en BIELORUSSIE au mois de mai. Sous conduite du LUXEMBOURG, l'organisation, la préparation et l'exécution de cette mission furent réparties entre les pays membres du BENELUX. L'équipe d'inspection se composait par conséquent de trois inspecteurs belges, de trois inspecteurs néerlandais ainsi que de trois inspecteurs luxembourgeois. L'objectif était la base d'artillerie et d'armement 3620, stationnée à MINSK. Les relations de travail entre les équipes d'escorte et d'inspection furent remarquables malgré le fait que la langue de travail imposée fut le russe. Les dispositions du traité FCE furent respectées à la lettre.

Une deuxième inspection de site déclaré a été conduite en BULGARIE au mois de novembre. La 8<sup>ème</sup> base de mobilisation stationnée à VRATZA fut l'objet de l'inspection. L'équipe d'inspection se composait de trois inspecteurs luxembourgeois et de six inspecteurs étrangers venant de l'ALLEMAGNE, de la FRANCE, des ETATS-UNIS, de la HONGRIE, du PORTUGAL et de la REPUBLIQUE TCHEQUE. L'inspection s'est déroulée dans de bonnes conditions et aucune violation aux dispositions du traité n'a été constatée.

##### (2) Inspections de vérification (passives) à l'encontre du LUXEMBOURG.

Aucune inspection FCE n'a été conduite sur le territoire luxembourgeois en 2003.

## (3) Inspections alliées

Des inspecteurs du GIVO ont participé à six inspections au sein d'équipes multinationales, à savoir :

<b>CRENEAU</b>	<b>PAYS INSPECTANT</b>	<b>PAYS INSPECTE</b>
31 Mar – 06 Avr	BELGIQUE	ROUMANIE
20 Avr – 28 Avr	PORTUGAL	ROUMANIE
21 Jul – 27 Jul	HONGRIE	FEDERATION DE RUSSIE
06 Oct – 12 Oct	ALLEMAGNE	UKRAINE
06 Oct – 12 Oct	PAYS-BAS	FEDERATION DE RUSSIE
03 Nov – 09 Nov	FRANCE	ROUMANIE

La participation d'un inspecteur LU a dû être annulée à deux reprises en raison de la perte du quota d'inspection par les pays alliés.

## (4) Inspection d'entraînement

Du 09 au 12 décembre 03, un membre du GIVO, intégré dans une équipe d'inspection belge, a participé à une mission d'entraînement organisée par l'unité de vérification néerlandaise aux PAYS-BAS.

b. Traité sur le régime CIEL OUVERT ( OS )

En 2003, le GIVO a participé aux missions CIEL OUVERT passives suivantes :

## (1) Missions réelles

Vol d'observation de la FEDERATION de RUSSIE au-dessus du BENELUX du 21 au 25 juillet 2003.

## (2) Missions d'entraînement

Vol d'observation de la BULGARIE au-dessus du BENELUX du 20 au 24 mai 2003.

c. Mesures de confiance et de sécurité (MDCS)

## (1) Missions actives

Des membres du GIVO ont participé aux visites d'installations militaires et aux démonstrations d'armements et d'équipements majeurs relevés ci-après :

- (a) 15 Sep – 19 Sep 03 - Twenthe Airbase & Group of Operational Units Marines of the Royal Netherlands Marine Corps (GOUMRNLMC)- PAYS-BAS
- (b) 30 Sep – 03 Oct 03 - Karelian Brigade & Air Command – FINLANDE
- (c) 20 Oct – 24 Oct 03 - Lecce 61 Stormo Wing & Cavalry School – ITALIE
- (d) 28 Oct – 31 Oct 03 - Curragh Defence Forces Training Centre – IRLANDE

Un membre du GIVO a participé à une mission d'inspection dans le cadre du Document de Vienne 99 au TADJIKISTAN du 10 au 16 août 2003.

(2) Missions passives

Du 21 au 24 septembre 2003, le Centre militaire de DIEKIRCH a fait l'objet d'une visite d'installations militaires aux termes du Document de Vienne 99.

Le paragraphe 30.3 du Document de Vienne 99 stipule que chaque Etat participant prendra des dispositions pour que des représentants de tous les autres Etats participants visitent une de ses installations militaires ou une de ses formations militaires ou observent des activités militaires menées à des niveaux inférieurs que ceux qui sont spécifiés au chapitre VI. Les visiteurs ou observateurs auront ainsi l'occasion de voir l'activité de l'installation militaire, d'observer l'entraînement de la formation militaire ou d'observer la conduite de cette activité militaire. Par ailleurs, le paragraphe 30.4 du même document précise que chaque Etat participant fera tout son possible pour organiser une visite de ce type par période de cinq ans.

Ce fut la première fois que le Luxembourg, par le biais du bureau GIVO, organisait une visite de ses installations militaires dans ce cadre international. La cellule d'organisation de l'activité se composait de trois membres de l'EMA et de deux membres du Centre militaire. Y ont participé 19 participants de 15 pays membres de l'OSCE. Malgré un taux de participation en-dessous des espérances, la visite a été bien accueillie par l'ensemble des participants étrangers. Les observateurs appréciaient la qualité des présentations des structures, des installations et des activités de l'Armée luxembourgeoise ainsi que l'organisation de l'événement proprement dit.

d. Accords de DAYTON Art. II & IV (DPA)

Au mois de juin, un inspecteur du GIVO a participé à des missions de contrôle des armements en YOUGOSLAVIE dans le contexte de l'article IV de l'annexe I-B des Accords de paix de DAYTON.

Au mois de septembre, un inspecteur du GIVO a participé à des missions de contrôle des armements en BOSNIE-HERZEGOVINE dans le contexte de l'article II de l'annexe I-B des Accords de paix de DAYTON.

Au mois d'octobre, un inspecteur du GIVO a participé à des missions d'entraînement de contrôle des armements dans le contexte de l'article II de l'annexe I-B des Accords de paix de DAYTON organisées en BELGIQUE et en FRANCE.

e. Echange annuel d'informations militaires

Le GIVO a compilé, mis en forme standardisée et échangé les données militaires requises par les traités FCE, SALW, OS ainsi que le VD 99. Les échanges furent aussi bien effectués par voie informatisée c'est à dire par les réseaux de communication afférents de l'OTAN et de l'OSCE que par la remise des dossiers officiels lors des réunions organisées à ces fins à BRUXELLES et à VIENNE.

## f. Missions du GIVO de 1992 à 2003 :

Activités	Cadre	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Inspections de vérification nationales	CFE	3	2	2	3	3	1	1	2	2	1	2	2
Inspections de vérification alliées	CFE	6	13	13	12	14	4	4	10	7	8	4	6
Missions d'escorte	CFE	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Inspections de réduction alliées	CFE	8	28	12	8	0	/	/	/	/	/	0	0
Visite d'une installation militaire	VD	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1	1	4
Organisation d'une visite d'une installation militaire	VD	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1
Inspections/Evaluations alliées	VD	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1
Missions d'escorte	VD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Inspections article II ou IV	DPA	/	/	/	/	3	1	1	0	1	2	2	2
Vols actifs BENELUX	OS	/	/	/	/	0	0	0	0	3	2	0	0
Vols passifs BENELUX	OS	/	/	/	/	0	0	0	0	3	0	3	2
Vols actifs alliés / partenaires	OS	/	/	/	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Vols de collecte de données / certification	OS	/	/	/	/	0	0	1	0	1	2	0	0
Total:		17	45	29	25	20	6	7	13	17	19	15	19

**4. Cours de formation.**

Le personnel du GIVO a participé aux cours de formation suivants :

- cours sur l'échange d'informations militaires à l'Ecole de l'OTAN à OBERAMMERGAU
- cours sur la mise en œuvre des accords de DAYTON à l'Ecole de l'OTAN
- cours d'initiation sur les différents traités de contrôle des armements à l'Ecole de l'OTAN
- cours de formation d'inspecteur / escorteur FCE à l'Ecole de l'OTAN

## **5. Réunions.**

### **a.** OTAN / CCV (Comité de coordination de la vérification)

Le Chef du GIVO a participé à huit réunions du CCV et au séminaire CCV avec les pays partenaires.

### **b.** OTAN / DMEG (Data Management Experts Group)

Le Sous-officier adjoint au Chef du GIVO a participé à cinq réunions du groupe de travail sur la gestion des bases de données OTAN en matière de contrôle des armements.

### **c.** OSCE / CCB ; CG (Configuration Control Board ; Communication Group)

Le Sous-officier adjoint au Chef du GIVO a participé à deux réunions des groupes de travail en charge de la communication informatique entre les pays membres de l'OSCE dans le domaine des échanges de données militaires et des notifications requises par le traité FCE, le traité OS et le Document de VIENNE 99.

### **d.** Ciel Ouvert BENELUX

Trois réunions de coordination des activités dans le cadre du traité CIEL OUVERT ont eu lieu au niveau du BENELUX. Une de ces rencontres a été organisée au LUXEMBOURG.

### **e.** Ciel Ouvert POD GROUP

Le personnel du GIVO a participé aux deux réunions du forum de coordination des 10 pays utilisant la nacelle d'observation SAMSON pour la mise en œuvre du régime sur le CIEL OUVERT ( POD GROUP).

## **6. Conclusions et prévisions.**

Au niveau du contrôle des armements, l'année 2003 fut, pour le GIVO, surtout marquée par l'organisation de la visite du Centre militaire à DIEKIRCH au mois de septembre. Cette visite permet au LUXEMBOURG d'être conforme aux dispositions du Document de Vienne 99, concernant le chapitre « Visites d'installations militaires, de formations et observations de certaines activités militaires ».

Le deuxième évènement clé pour le GIVO consiste dans l'installation et l'utilisation d'un nouveau logiciel de messagerie nommée « Integrated Notification Application (INA) ». L'INA possède la particularité qu'il regroupe en lui seul les trois applications utilisées pour la gestion, l'archivage et la manufacture de notifications (messages) à transmettre. Auparavant, il fallait utiliser une application différente pour chacun des trois traités en vigueur: le Traité FCE sur les Forces Conventionnelles en Europe, le Document de Vienne 99 sur les mesures de confiance et de sécurité en Europe et le Traité Ciel Ouvert (« Open Skies »).

Un atout supplémentaire consiste dans la mise en place d'un réseau autonome opéré par l'OSCE, le « Virtual Private Network (VPN) ». Ce réseau se doit être indépendant du réseau de l'INTERNET ceci pour des considérations de sécurité et de confidentialité des informations transmises. L'opérant et le gérant du VPN au LUXEMBOURG est le Centre de Communications du Gouvernement (CCG) à SENNINGEN.

Le défi pour l'année 2004 sera de bien intégrer les nouveaux alliés à savoir la BULGARIE, la ROUMANIE et la SLOVAQUIE dans le processus d'allocation des quotas d'inspections dans le cadre du traité FCE. En effet, leur adhésion à l'OTAN fera diminuer de façon significative le nombre d'inspections possibles. C'est pourquoi les pays membres ( actuels et futurs ) de l'OTAN ont essayé d'établir un plan permettant à chaque pays d'exécuter un minimum de missions d'inspection afin de garantir ainsi le maintien d'expérience et de savoir faire des différents unités de vérification. Ce plan devra faire ses preuves dans l'année à venir.

**SECTION 9.**

**MUSIQUE MILITAIRE.**

<b>SECTION 9.      MUSIQUE MILITAIRE</b>
--

**1. Les différentes formations musicales possibles de la Musique Militaire sont :**

- 1 orchestre d'harmonie (tous les musiciens)
- 1 orchestre de chambre (25 musiciens)
- 1 ensemble de cuivres (12 musiciens)
- 1 ensemble instrumental (25 musiciens)
- 2 orchestres pour l'encadrement des réceptions (8 à 9 mus./orch.)
- 4 quatuors à cordes
- des groupes de clairons et de tambours
- 4 quintettes à vents
- 2 orchestres dixie (6 musiciens)
- 2 quatuors de clarinettes
- 1 quintette de saxophones avec contrebasse à cordes et percussion (7 musiciens)

**2. Nombre et genres de prestations exécutées.**

a. La Musique militaire a exécuté au total 149 répétitions et 211 prestations musicales dont 93 par le grand orchestre d'harmonie et 118 par les autres ensembles musicaux.

b. Genres de prestations.

L'orchestre de harmonie de la musique militaire a donné au total 42 concerts dont 21 à Luxembourg-Ville, 16 dans d'autres localités du pays et 5 concerts à l'étranger. Les prestations se répartissent comme suit :

- prestations militaires ;
- prestations lors de cérémonies patriotiques ;
- prestations pour la Maison Grand-Ducale ;
- prestations pour le Gouvernement Luxembourgeois ;
- concerts éducatifs et
- 64 prestations diverses comme des séances académiques, des encadrements musicaux à l'occasion de réceptions, de commissions musicales, d'enregistrements, de travaux avec chorales et autres.
- 53 prestations ont été effectuées les samedis, dimanches et jours fériés (toutes formations confondues).

**SECTION 10.**

**SERVICE MEDICAL.**

## Section 10. Service Médical

### 1. Service Médical

Pendant l'année 2003, le service médical se composait en moyenne de 17 personnes à savoir 5 Offr, 3 SOffr et 9 SdtVol.

Etaient affectés au service médical cinq officiers en l'occurrence un officier spécialiste de carrière et quatre officiers spécialistes commissionnés; trois sous-officiers, en l'occurrence un sous-officier de carrière et deux sous-officiers infirmiers diplômés et neuf soldats volontaires.

Les missions du service médical sont les suivantes:

- assurer des consultations en médecine générale et dentaire sur une base journalière,
- assurer les soins à la santé sur une base journalière,
- assurer des consultations psychologiques sur une base bihebdomadaire,
- assurer des consultations kinésithérapeutiques,
- assurer une double permanence, au niveau secouriste et infirmier, 24/24 heures, 7/7 jours,
- assurer l'approvisionnement en produits médicaux et pharmaceutiques pour les besoins de l'Armée,
- assurer l'appui médical lors des différentes activités militaires (séances de sport, tir ; parades, etc.),
- assurer l'appui médical au profit de la Cour grand-ducale, du gouvernement, de la Police grand-ducale et occasionnellement du secteur public,
- effectuer la sélection médicale pour l'admission à l'Armée et aux différentes carrières au sein de l'Armée,
- effectuer les tests médico-sportifs,
- préparer les unités et contingents pour leur déploiement en zone de manœuvre ou d'opération,
- assurer l'instruction générale en premiers soins pour le personnel de l'Armée,
- assurer la formation continue spécifique pour le personnel du service médical,
- conseiller l'Etat-major dans les questions relatives au domaine de la santé,
- représenter l'Armée dans des groupes de travail et des institutions nationales et internationales.

Au cours de l'année 2003 les activités suivantes ont été exécutées par le Service médical :

• séances de premiers soins et hygiène :	60 (1 séance : 2-4 heures)
• séances de débriefing psychologique :	6
• appui médical lors de séances de pistes d'obstacle :	71
• appui médical lors de séances de tir :	128
• appui médical lors de séances d'entraînement NBC :	6
• appui médical lors de compétitions de marche :	9 jours
• appui médical lors d'exercices:	38 jours
• appui médical lors de championnats militaires :	3
• appui médical lors de cérémonies militaires :	7
• appui médical au profit de la Maison Grand-Ducale :	3
• appui médical au profit des Unités Spéciales de la Police :	1
• appui médical au profit du secteur public :	3
• consultations sur terrain :	9 jours
• sélections médicales :	19
• contrôles médicaux lors des incorporations :	3
• participation à des portes ouvertes :	5
• participation à des missions à vocation humanitaire :	1

**2. Soins médicaux**

Consultations médicales	4496
Urgences	95
Exemptions	1151
Arrêts de travail	598
Rapports d'accident	297
Admissions à l'Infirmierie du CM	450
Prises de sang	330
Etablissement de certificats médicaux	1074
Transferts à l'adresse de médecins spécialistes	219
Ordonnances pour radiographies	186

**3. Service psychologue**

	Total	KFOR...	Sélection	Consultations	Conseil Social	Divers
janvier	45,0	4,5	26,5	8,5	1,0	4,5
février	35,0	14,0	2,5	15,5	0,0	3,0
mars	29,0	9,5	0,0	16,5	1,0	2,0
avril	67,0	42,0	6,0	12,0	3,5	3,5
mai	41,0	0,0	16,0	14,0	11,0	0,0
juin	53,0	16,5	16,5	15,5	2,5	2,0
juillet	64,0	12,0	25,5	21,5	3,5	1,5
août	4,0	3,0	0,0	0,5	0,0	0,5
septembre	59,0	36,0	15,0	5,5	1,5	1,0
octobre	48,0	14,0	11,0	19,0	3,0	1,0
novembre	36,0	12,0	2,0	22,0	0,0	0,0
décembre	29,0	4,0	6,0	11,0	4,0	4,0
<b>2003</b>	<b>510,0</b>	<b>167,5</b>	<b>127,0</b>	<b>161,5</b>	<b>31,0</b>	<b>23,0</b>
	100%	32,84%	24,90%	31,67%	6,08%	4,51%

En 2000, le psychologue de l'Armée a presté en moyenne et par mois 30 Hr ; en 2001, 39 Hr ; en 2002, 41Hr ; et en 2003, 42 Hr. Le nombre d'heures enregistrées sous rubrique KFOR comprend les heures résultant de la participation du psychologue militaire à un groupe de travail OTAN (HFM 081 RGT 020 SPSIMMO) relatif au stress dans les missions militaires actuelles (avril et octobre 2003).

Par rapport à l'année 2002, le volume de travail lié aux procédures de sélection des candidat(e)s volontaires est resté au même niveau :

2001: janvier – décembre: 17 sélections

2002: janvier – décembre: 14 sélections

2003: janvier – décembre: 19 sélections

S'y ajoutent les sélections des candidat(e)s officiers, sous-officiers et caporaux reprises sous cette rubrique. A partir de 2004, les procédures de sélection des candidat(e)s sous-officiers et caporaux seront réalisées par le psychologue de la Police Grand-Ducale.

Les opérations de sélection / préparation / accueil au retour dans le cadre des missions OMP sont récurrentes et leur volume est resté plus ou moins inchangé par rapport à 2002. Retenons néanmoins qu'en plus des sélections KFOR, il y a eu les sélections des candidats pour la mission ISAF.

Le nombre de demandes de consultation adressées au psychologue est resté comparable aux chiffres enregistrés pour 2001 et 2002. Comme pour les années précédentes, une grande partie de ces demandes porte le label « urgence ».

La rubrique « divers » regroupe différentes activités : réunions de coordination, visites, travaux administratifs, rédaction d'avis ou de rapports,.. Ici aussi, le volume ne diminuera pas.

#### **4. Conclusions.**

Au fil des années le SvMed de l'Armée s'est professionnalisée dans les domaines des soins médicaux et paramédicaux. Le recrutement de deux infirmiers anesthésistes, dans la carrière du Sous-Officier Infirmier Diplômé de l'Armée en janvier 2002, a permis à améliorer la qualité des services prestés par le SvMed. Dans le futur il s'agira surtout de maintenir la qualité de la prise en charge médicale et paramédicale du personnel de l'Armée en accentuant l'aspect formation et formation continue du personnel médical et des soldats volontaires affectés au Service médical.

**SECTION 11.**

**CONCLUSIONS  
GÉNÉRALES.**

**SECTION 13. CONCLUSIONS GÉNÉRALES.**

Suite aux orientations de la politique de sécurité et de défense arrêtées en 2001, l'Armée a poursuivi au courant de l'année 2003 les démarches entamées en 2001 afin de concrétiser les décisions prises par l'échelon politique.

L'étude des missions attribuées par la loi portant réorganisation de l'Armée a abouti à une planification pluriannuelle en matière de recrutement de personnel avec comme objectif de porter progressivement les effectifs de l'Armée à 1400 personnes. Force est de constater que jusqu'à maintenant les demandes d'engagement de renforcement de personnel tant militaire que civil n'ont que partiellement été avisées favorablement. En 2003, soixante-cinq pour-cent des demandes de renforcement de personnel n'ont pas été honorées. Pré visiblement, ce chiffre diminuera encore en 2004. Toutefois, pour mettre l'Armée en mesure d'honorer ses missions et engagements tant sur le plan national que international, il est indispensable que les effectifs prévus soient autorisés.

Le nombre de soldats-volontaires incorporés en 2003 (220) a continué à augmenter par rapport à 2002 (216). L'incorporation en octobre des vingt-cinq premiers candidats, citoyens européens, démontre le bien fondé de cette initiative. Les autres mesures prises comme la campagne de publicité, l'augmentation de la solde, la réorganisation du service du volontaire, ont connu le succès souhaité. Il faudra pourtant continuer dans la voie engagé en incitant les soldats volontaires à servir plus longtemps et à être disponible pour participer aux missions de paix à l'étranger. Comme un nombre toujours croissant de soldats ne disposent que d'un bas niveau scolaire, il faut poursuivre l'effort visant à augmenter les débouchés dans des carrières inférieures de la Fonction Publique et des communes.

En 2003, la préparation opérationnelle et l'exécution des missions des pelotons et des équipes CIMIC participants à la KFOR et des sections participantes à la « INTERNATIONAL SECURITY ASSISTANCE FORCE » (ISAF) en Afghanistan étaient la préoccupation principale de l'Armée. L'armée était représentée par un officier à l'Etat-Major de la mission « CONCORDIA » à SKOPJE et depuis septembre un sous-officier démineur est membre de la mission CMAC au Cambodge. A remarquer qu'au cours de l'année écoulée des militaires luxembourgeois étaient engagés en même temps dans quatre missions internationales différentes.

Afin d'assurer la préparation des forces engagées par le Luxembourg, l'instruction collective s'est concentrée principalement sur la formation de base des nouvelles recrues et sur l'entraînement des unités opérationnelles du Centre Militaire. Comme la situation des effectifs dans les unités combattantes s'est améliorée l'instruction du personnel a pu être assurée dans de meilleurs conditions que les années précédentes.

Comme par le passé, l'Armée a honoré ses engagements aux côtés de ses alliés au KOSOVO moyennant un peloton de reconnaissance et une équipe de coopération civilo-militaire. Elle a ainsi contribué à l'effort international de reconstruction du pays et au rétablissement des institutions dans cette région de l'ex-Yougoslavie tourmentée et meurtrie par la guerre.

Les fonds mis à disposition de nos équipes CIMIC par la Direction de la Coopération ont contribué soutenir les plus démunis et à reconstruire et à moderniser des infrastructures vitales.

Cependant les activités CIMIC, commencées au KOSOVO le 29 août 1999, ont cessé le 31 octobre 2003 suite à la dislocation de l'organisation CIMIC belge. Néanmoins il importe de noter qu'au courant de ces 50 mois de présence au KOSOVO, 9 différentes équipes CIMIC luxembourgeoises composées chacune de 3 militaires luxembourgeois ont identifié 73 projets dont 59 furent réalisés pour une valeur totale de 544.047 EUR.

La charge de travail de l'Armée dans le cadre des relations internationales a augmenté considérablement depuis quelques années.

Dans le cadre des relations internationales, l'Armée a suivi en particulier l'accomplissement de l'objectif global en termes de capacités militaires, ainsi que la mise sur pied de la *NATO Response Force* (NRF). Elle se concentrera l'année prochaine sur les leçons tirées de l'expérience des premières capacités de la NRF en vue de la mise à disposition du Corps européen comme corps principal de la NRF 7 en 2006.

Par ailleurs, l'Armée a suivi la première opération de l'OTAN en dehors de la zone euro-atlantique, à savoir l'opération ISAF (Force internationale d'assistance et de sécurité) en Afghanistan, ainsi que les opérations de l'Union européenne CONCORDIA en ARYM et ARTEMIS en République démocratique du Congo.

L'année 2004 sera marquée par la présidence du Luxembourg au Corps européen, ainsi par la préparation de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne en 2005.

Dans le domaine de la logistique, le volet « infrastructure » a continué à évoluer de manière progressive et suivant la prévision de programme.

En effet la firme chargée par l'Administration des Bâtiments Publics pour effectuer une étude générale sur l'infrastructure à l'Armée a remis le document final en juillet 2003. Ce dossier fut transmis en fin d'année à Madame la Ministre des Travaux Publics pour statuer sur la procédure à suivre concernant l'étude plus détaillée de ce programme de construction d'envergure. A l'heure actuelle une planification optimiste prévoit le dépôt du projet de loi relatif à ce programme au début de l'année 2005 et non plus au début de l'année 2004. En effet l'année 2004 sera consacrée, après décision de Madame la Ministre des Travaux Publics, à l'établissement de données plus précises (plans d'architecte, études techniques, estimation des coûts et de la durée de réalisation des différents sous-projets) permettant par la suite la réalisation du projet de loi à soumettre à l'approbation des autorités politiques en 2005.

Pour le restant des projets en infrastructure, la transformation de trois pavillons logement a avancé après avoir pris du retard suite à des problèmes techniques. Deux des trois pavillons seront disponibles au cours de l'année 2005 et le troisième en 2007. Par contre la construction du bâtiment pour simulateur de tir aux armes de petit calibre a pu être achevée en 2003 et ceci dans les délais prévus et dans les limites budgétaires. Enfin deux autres projets (modernisation et agrandissement du hall sportif, construction d'un dépôt de munitions) sont restés dans un état dormant en attendant les résultats de l'étude générale sur l'infrastructure et un projet (adaptation aux normes et modernisation des installations du champ de tir Bleesdall) n'a pas progressé par manque de ressources humaines.

Concernant l'évolution des budgets il faut mentionner que même si le budget de l'Armée de l'exercice 2003 a augmenté d'environ 5,35 % par rapport à celui de l'exercice 2002 et d'environ 39,4 % par rapport à celui de l'exercice 1999, il faut surtout retenir que les crédits prévus pour les acquisitions de l'armée en 2003 ont diminué d'environ 27 % par rapport à celui de l'exercice 2002 et d'environ 12,2 % par rapport à celui de l'exercice 1999, tandis que les crédits disponibles pour le personnel ont augmenté considérablement. Ceux de fonctionnement ont légèrement baissé. Ceci s'explique par le fait qu' environ 75% du budget concernent les coûts du personnel, à peu près 20% le fonctionnement et seulement 5% les nouvelles acquisitions.

Dans le domaine de l'informatique la mise en place d'une infrastructure matérielle et logicielle pour un système intégré de gestion a été démarrée. Des mesures de prévention et de récupération en cas d'incident ont été initiées.

En matière des différents traités et accords de maîtrise des armements, l'événement marquant fut la visite du Centre Militaire de DIEKIRCH du 21 au 24 septembre 2003, dans le cadre du DOCUMENT de VIENNE 99. En effet, ce fut la première fois, dans ce cadre internationale, que le LUXEMBOURG, par le biais du bureau GIVO organisait une visite de ses installations militaires. Malgré un taux de participation assez faible, seulement 19 pays sur 55 invités ne furent présents, l'événement fut un succès.

L'année 2003 fut également l'année de la mise en application d'un nouveau logiciel de messagerie permettant un transfert plus efficace et plus rapide ainsi qu'une gérance plus facile des différentes notifications et informations à échanger entre les 55 nations de l'OSCE.